

De l'éducation aux improvisations populaires : baton la sanz lo bout ?



Pascal Mariamal

Cahiers de l'éducation populaire n° 1

Octobre 2013

De l'éducation aux improvisations populaires : baton la sanz lo bout ?



Pascal Mariamal

Cahiers de l'éducation populaire n° 1

Octobre 2013

Sommaire

	Pages		Pages
Hors propos	5	<i>Agir collectivement avec compétence</i>	71
		Le pouvoir de l'initiative	74
La vie associative en quête d'un nouveau contrat avec la République	9	<i>Un modèle associatif fondé sur le don</i>	75
De la République institutrice	12	<i>La confiance replacée au centre de l'économie</i>	78
<i>Une diversité associative sous influence</i>	13	<i>Un rendez-vous politique avec le peuple</i>	81
<i>La conduite de projets au régime de la concurrence</i>	17	L'éducation populaire à l'heure de son émancipation	85
<i>Une République aux mille visages</i>	20	Pour en finir avec la complémentarité	88
A la République des tribus	24	<i>La vie locale comme mode opératoire de survie</i>	90
<i>L'atomisation du fait associatif</i>	25	<i>La fabrique des savoirs populaires</i>	93
<i>La montée en force de la société civile</i>	28	<i>L'affirmation d'un nouveau modèle de transition sociale</i>	97
<i>L'associatif au rang de l'économie</i>	32	Réaffirmer l'émancipation comme dessein « post-populaire »	101
A la recherche d'une voie collective	36	<i>Un état de pourrissement social déjà bien avancé</i>	102
<i>Le besoin de se faire entendre</i>	37	<i>Les signes d'une éducation populaire post-moderne</i>	106
<i>Les limites de la voie représentative</i>	41	<i>L'intelligence pour tous !</i>	110
<i>La voie de l'association employeur</i>	43	Choisir la méthode agir	114
L'économie sociale EST solidaire	47	<i>Que devons nous oublier ?</i>	115
Des capacités à entreprendre collectivement	51	<i>Que nous reste-t-il à transmettre ?</i>	119
<i>Des capacités historiquement avérées</i>	52	<i>Que nous est-il permis d'imaginer ?</i>	123
<i>Des organisations sociales-libérales</i>	55		
<i>Une économie de disqualifiés</i>	60	« Maloya la pa nou la fé... »	126
Des compétences évidentes à la mutualisation	63		
<i>Libérer nos capacités cognitives</i>	64		
<i>Abriter des espaces « connectifs »</i>	67		

Hors propos

Où en étions-nous restés ?

On a le choix entre la sortie d'une hibernation interplanaétaire ou le réveil après un long sommeil de gueule de bois. Après quelques mouvements de bouche pour faire venir la salive, nous voilà prêts à reprendre là où nous en étions restés en... 2002. Vous avez bien compris que ne nous ferons pas ensemble un nouvel épisode de Star Wars, mais bien un effort supplémentaire pour permettre à l'humanité à « aller de l'avant »¹, car nous ne savons faire que cela : faire avancer les choses coûte que coûte. La vie associative progressant inlassablement comme la Vie depuis ses premiers pas cellulaires d'hier, pour parvenir aux organisations sociales complexes et hyper-modernes de demain.

Pardonnez mon parti pris dans cette remise à jour de nos curseurs symboliques, et je vous promets que ce sera la seule fois, car je vis encore dans le traumatisme d'avril 2002 et celui de mai 2007. Non pas en raison de l'élection légitime de « celui-dont-on-ne-prononce-ra-plus-le-nom », mais à cause de notre échec je crois, mouvements humanistes, de jeunesse et d'éducation populaire, à défendre nos propres valeurs. Nous pensions injustement que les avoir sécularisées dans les livres d'Histoire les mettaient à l'abri des manigances les plus basses. Non, de l'expression « le bruit et l'odeur » prononcée en 1991 par un futur président de la République, un ministre de l'intérieur est venu nous rappeler quatorze ans plus tard en 2005, dans un décor de quasi guerre civile hexagonale, que là où les jeunes demandaient du travail, nous leur avions offert des centres de vacances... Cette affirmation se glissa entre

autres dans les colonnes de l'Express sans que personne ne la commente. J'essayai autour de moi de provoquer les réactions de mes camarades animateurs et là encore le silence s'imposa comme unique réponse possible. Comment comprendre un tel aveu de faiblesse ?

La morale me semble ne pas avoir sa place dans cette histoire, l'époque de l'Indignation n'étant pas encore parvenue au stade de sa première audition. Certains s'autorisaient même un peu de zèle au lendemain du 6 mai 2007 en appelant au salutaire « coup de pied aux (...) des Français » devenus paresseux, après « toutes ces années de laxisme ». Eux non plus peut-être n'avaient pas tort, mais là non plus la morale n'avait sa place.

Il ne nous reste plus désormais que les faits. Je ne vous promets pas de ne plus jeter une petite anecdote ici où là, mais nous éviterons la messe, car les églises ont tendance à résister fermement en ces temps de crises, et, avouons-le, elles sont bien meilleures que nous sur le terrain. On aura beau invoquer tous les pères fondateurs de l'éducation populaire, nous ne ferons jamais le poids à côté de la Salette, du Cavadi, du Guandi, pour ne parler que des plus spectaculaires.

Cela dit, où en étions nous ?

En 2001 nous fêtions joyeusement les cent ans de la loi 1901 relative à la liberté d'association. Marie-Georges Buffet était alors Ministre de la jeunesse et des sports et avait mis toute son énergie à promouvoir un de nos plus solides héritages républicains. Et pourtant l'année suivante, Lionel Jospin en évacuant maladroitement le mot « jeunesse » de ses discours, à qui il avait pourtant attribué une grande part de son attention budgétaire en

¹ Bénigno Cacérès, co-fondateur de Peuple et culture.

tant que premier ministre, perd tragiquement les élections présidentielles. Là encore nous ne connûmes pas la morale de l'histoire et encore moins celle de mon entourage professionnel : silence toujours... Je dus m'habituer rapidement à cette « réserve administrative » désormais généralisée semble-t-il à l'ensemble de la société civile française.

Mais le plus important est ailleurs et nous y consacrons l'essentiel de ce N°1 des Cahiers de l'éducation populaire. Nous devons remonter encore quelques années dans le temps, en 1998. Que se passe-t-il cette année là ? « Putain ! » (petit clin d'œil posthume, « sports » oblige, au commentateur qui a accompagné toute notre jeunesse, Thierry Roland). La France devient championne du Monde de football après avoir battu en finale le Brésil (3-0). Le 14 juillet sera Black, Blanc, Beur, et, au sommet de la courbe de Gauss de l'intégration, façon « quand le football va, tout va », le ministère de la jeunesse et des sports réunit à la Sorbonne les 5 et 6 novembre, les éminences grises du moment pour penser l'avenir de l'éducation populaire.

Il est important de revenir à ce rendez-vous² que je me permettrai de qualifier d'historique, sinon on ne comprendrait pas, en dehors des arcanes de la majorité présidentielle actuelle, le retour presque magique de l'éducation populaire et l'apparition tout aussi inattendue de l'économie sociale et solidaire au sein de deux ministères. Soit dit en passant, mon entourage professionnel s'est remis à parler, un peu comme quand la famille redécouvre au fond du farfar³ un vieux carton rempli de souvenirs...

Si toutes les idées et initiatives mobilisées dans le cadre

des « Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire » de 1998 n'ont pas connu le même sort, il est toutefois intéressant de partir des actes de ce séminaire qui permit d'instaurer une dynamique associative nouvelle, malgré la mise en jachère gouvernementale à partir de 2002 d'une grande partie de nos terrains de prédilection. Bon nombre de projets concernant les politiques de jeunesse, des sports, de la ville et de la cohésion sociale sont probablement nés de ces rencontres. Dans la décennie qui suivra, les fédérations et mouvements d'éducation populaire ne désarmeront pas face aux remises en cause répétées, aux restrictions drastiques de leur budget et à l'élévation de la concurrence en valeur suprême. Beaucoup sont morts, mais les quelques survivants que nous sommes devront à présent remettre l'ouvrage sur l'établi afin d'ausculter, jusqu'aux engrenages

les plus fins, la source de nos maux. Mais sommes nous certains que la météo nous soit plus clémente ?

La vie associative, en tant que dynamique permanente, traverse le corps social dont elle fait partie. Lorsqu'elle l'étudie, elle s'étudie elle-même. Mais l'autocritique n'est pas l'évaluation et inversement.

Si la machine associative doit être diagnostiquée régulièrement, nous ne devons pas oublier de questionner aussi les finalités de nos projets, extérieures à ceux-là, mais enracinées par nos actes dans la réalité sociale. C'est quand l'enracinement devient superficiel que les structures se mettent en danger. La réalité sociale est aussi institutionnelle, et nous avons pu constater ces derniers temps qu'elle pouvait aussi vaciller jusqu'au sommet de l'Etat. Il nous est donc permis de douter à notre niveau de la validité de certaines évaluations, lorsque des associations s'effondrent à répétition en raison certes d'une organisation défailante, mais dont le corps institutionnel est aussi responsable.



² On parle alors d'une loi-cadre de l'éducation populaire.

³ Grenier en créole Réunionnais.

Tels un junk bond, la subvention s'est révélée dans bien des cas être un puissant venin contre lequel nos corps intermédiaires n'ont que peu d'antidotes. Après des années d'addiction, toutes les cures de sevrage de ces dernières années ne sont pas venues à bout de notre besoin de financements publics. Le précédent gouvernement nous a proposé un peu de « méta-dons », mais rien n'y fait, le mécénat n'a pas pris comme il l'aurait souhaité. La gauche revient avec une ambition cérébrale qui ne semble pas craindre les accidents. Cela nous change de la prudence du vieux professeur à lunettes. Mais comment allons NOUS jouer cette nouvelle manche ? Le nous majuscule s'impose puisqu'il s'agit de plus de 65 millions de petites et grandes personnes. Les associations seront-elles encore la rustine efficace (élastique et résistante) pour gagner une étape contre la montre dans notre course à la croissance ? Nous sommes en effet très friands des contrats aidés, mais sommes nous prêts à notre niveau, dans notre cour, à engager un vrai contrat avec la jeunesse qui nous fait par ailleurs encore confiance ? « Pousser son caddy » c'est bien, mais cette compétence sera-t-elle suffisante ? Attention, là encore la morale n'a pas sa place.

Dans l'exposé à suivre, je vous invite à découvrir mon point de vue, celui d'un animateur de l'éducation populaire, qui, à plus de quarante ans peut justifier de près de 30 ans d'expérience dans la vie associative réunionnaise. Celle que l'on pratique au quotidien avec ses mains de bénévole ou de professionnel, celle aussi qui n'a jamais hésité à ouvrir sa bouche pour dire : « té lé ga ! zot y dékonn pa inpé la ? »

Bonne lecture.

Ce travail s'est déroulé de mai 2012 à octobre 2013.

La vie associative en quête d'un nouveau contrat avec la République

La vie associative, l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'éducation populaire s'apprêtent à revenir sur le devant de la scène. Même dissociées ces trois appellations forment en fait un grand tout cohérent, puisque la grande majorité des structures de l'ESS sont des associations. L'éducation populaire de son côté a réussi à traverser l'Histoire, de la Révolution française à nos jours, sans même avoir pris une ride. Peut-être à cause de la question sociale qui ne finit pas de franchir les limites de l'urgence, sans cesse repoussées. Pendant ce temps, certains experts affirment que le capitalisme traverserait aujourd'hui une crise existentielle sans précédent depuis son avènement au XVII^{ème} siècle en Europe. Et cela, vingt ans après l'effacement de son concurrent historique : le socialisme scientifique. Pourtant le marché planétaire nous promettait à son tour des lendemains enchantés de technologies, de liberté et de prospérité. Le terrible équilibre du monde bipolaire de Yalta a cédé la place à l'horreur, au chaos des guerres civiles, aux famines, aux bouleversements climatiques, aux catastrophes nucléaires, au terrorisme, à l'intolérance, au racisme, au pillage des ressources des pays pauvres et à l'exploitation de leur population au profit de la compétition mondiale. La liste s'agrandit chaque jour, face à quoi, le Monde unifié au sein de l'Organisation des nations unies (ONU) et du G20 semble impuissant.

En 1989, les architectes de la « pensée unique » étaient pourtant persuadés d'avoir ensevelis sous les décombres du Mur de Berlin le dernier poil de barbe de Karl Marx. Et « par la barbe » de ce dernier, voilà que refait surface les contradictions du capitalisme et la menace d'un effondrement économique imminent... Que faire ? Tandis que des Indignés s'indignent, que les peuples

paupérisés d'Europe manifestent, que les banques colmatent les brèches du navire européen chaque jour torpillé, les « autres » continuent de travailler, de prendre des vacances, d'écrire des livres, de s'occuper de leurs enfants, de passer leur baccalauréat, de finir leur championnat, de regarder Allemagne-Grèce « le derby de la dette » à l'Euro 2012... comme si de rien n'était.

La crise s'est installée lentement mais sûrement. Les prix augmentent, on ne trouve plus tel ou tel produit. On patiente. La patience ayant pour vertu de guérir la gale, peut-être nous guérira-t-elle de la crise ? Malgré ces turbulences, notre attelage à trois têtes (associations-ESS-éducation populaire) semble aussi imperturbable qu'au temps des vaches grasses. Tentons donc, avant que tout ne s'écroule, un « détricotage » de ce secteur déjà qualifié de « quaternaire » par plusieurs auteurs, dont Jean-Louis Laville et Roger Sue, pour en comprendre les logiques mais aussi les contradictions.



Mon propos ne consistera pas à démontrer quoique ce soit de scientifique. Vous surferez, sans danger je l'espère, au gré de la houle informationnelle, des courants et contre-courants de la pensée mais toujours au contact de l'action. Je me propose ainsi,

puisque personne ne me l'a demandé, d'apporter ma réponse à la question posée par un éducateur, Jésus Bugalo-Vales, lors des « Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire » à la Sorbonne en 1998 : « Comment sortir des pratiques et des conduites de réparation, de gestion (des publics dits à risque ou inciviques) pour réengager la question toujours d'actualité de l'émancipation ? »

De la République « institutrice »

La loi 1901 est l'aboutissement de plus de cent ans de lutte pour la reconnaissance d'une citoyenneté collective. En effet, au lendemain de La Révolution Française, la jeune république hésitera à plusieurs reprises entre interdiction et autorisation, ne voulant pas revoir se former en son sein les corporations appartenant à l'ancien régime. Elle apprendra progressivement à créer les conditions de droit pour que les syndicats, la presse, les mutuelles, les associations et les églises puissent mener leur libre existence, respectueuses néanmoins de sa devise universelle : « liberté, égalité, fraternité ».

Ces trois petits mots, ont été les piliers d'un édifice politique original qui a permis et qui permet encore à des millions de citoyens d'exprimer leurs idées et de s'engager dans l'action collective, « de la sortie de l'école à l'entrée au régiment⁴ », clamait un slogan de la Ligue de l'enseignement dans le contexte des lois Ferry de 1881 et 1882. Or, nous sous-estimons très souvent la force des mots. La loi 1901 est une loi de liberté : celle de s'associer. Mais c'est aussi une loi d'égalité puisqu'elle confère la personnalité juridique aux collectifs citoyens déclarés. « Liberté » et « Egalité », transcendées par la « Fraternité », sont les balises de nos existences citoyennes au sein d'une République dont la force est d'instituer des règles au jeu social qui s'imposent à tous, mais dont l'élaboration fait appel à toutes les composantes de la société. Les associations y contribuent dès leur acte de naissance. La diversité des projets qui en découle depuis cent ans fait la fierté de tous les responsables, à tous les échelons politiques.

Mais dans l'animation de la vie publique, il existe un conflit permanent entre la « liberté » et l'« égalité ». Alors que la première est libérale, la seconde est socialisante. La liberté doit permettre, par tous les moyens, à un individu de se distinguer d'un autre, tandis que l'égalité doit leur garantir une certaine uniformité civile. Comment expliquer qu'un tel antagonisme ait pu coexister si longtemps ? En fait, la mise en tension dialogique de ces deux principes opposés a permis d'alimenter une production de droits dont on a probablement pas encore atteint les limites. Car si la liberté permet de concrétiser une intention, une action, une volonté, l'égalité en dresse les contours contractuelles entre les parties concernées. Le combat permanent entre les valeurs de la liberté et celles de l'égalité est le véritable moteur de la vie publique française et les associations le mettent en jeu à travers leur fonctionnement. Le développement formidable de la vie associative de ces dernières années s'explique, dans le fond, par un attachement viscéral à la capacité républicaine de toujours initier un débat en tous lieux et à tous moments.

⁴ *Les associations en France*, Jean Bastide, Hors-série Juris associations janvier 2011.

La diversité associative sous influence

Le monde associatif se caractérise aujourd'hui par sa multitude. 1901 a vraiment été une libération d'initiatives, qui ne s'est pas manifestée en masse dans un premier temps, mais qui a su répondre, à sa manière, aux sollicitations de l'histoire à chaque étape où ce fût nécessaire : 1936, 1944, 1981 et peut-être 2001, quand la loi fût centenaire. La vie associative, si ce n'est pas encore le cas, devrait trouver tôt ou tard une place dans les livres d'histoire au même titre que les mouvements politiques et syndicaux. Les révolutions, politiques et industrielles, ont eu besoin de ce corps intermédiaire pour accompagner les citoyens dans leurs nouvelles vies d'hommes libres et de travailleurs. Condorcet fixait les conditions d'une société éclairée par « des hommes qui raisonnent » et non par « des hommes qui croient ».

Le mouvement ouvrier se saisira de ce principe pour revendiquer auprès des patrons l'amélioration des conditions de travail, et à l'Etat de jouer son rôle en matière de progrès social. Mais l'engagement ne s'arrêtait pas là. L'instruction devint au cours du XIXème siècle le moyen de s'émanciper d'un contrat social inégal et intenable. La classe ouvrière aspirait à mieux pour l'avenir de ses enfants. Différents mouvements s'investirent à la tâche d'instruire, d'éduquer, de divertir et d'offrir des loisirs, parfois à vocations confessionnelles, protestante ou catholique, mais aussi laïque. La Ligue de l'enseignement, créée en 1866, jouera un rôle de première importance auprès des autorités publiques pour la mise en place de l'école de la République mais aussi des activités extrascolaires, pour lesquelles les instituteurs seront aussi mobilisés. Les mouvements d'éducation populaire ont été très actifs dans la propagation de ces valeurs de progrès au sein du monde ouvrier. Mais

curieusement, ils ont toujours été tenus à distance des débats et peu impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques sociales.

A contrario, le champ du sanitaire et social, héritier des œuvres charitables du Moyen Age, trouvera à l'usage un outil fort commode, en la loi 1901, pour développer progressivement les organisations non lucratives de son secteur. A la création de la sécurité sociale, ces associations s'organisent en Union nationale des institutions et œuvres privées sanitaires et sociales (UNIOPSS) et connaîtront jusqu'à une période récente une croissance continue de leurs effectifs. En 2007, les travaux de Vivianne Tchernonog dénombraient plus de 120 000 associations dans ce secteur, employant 512 000 équivalents temps plein, cumulant plus de 40% de l'ensemble des budgets associatifs et s'octroyant la moitié des financements publics disponibles sur tout le territoire national.

L'origine de l'action sociale est à situer historiquement du côté de l'initiative caritative privée. Ni l'Etat, ni les collectivités ne voudront en faire leur monopole, contrairement à l'éducation. L'Etat providence a trouvé dans cet élan de solidarité collective le moyen d'intervenir à moindre frais, tout en gardant un pouvoir de contrôle important. Strictement réglementé, le secteur s'est fortement professionnalisé à partir des années 1970 et s'occupe toujours de publics aussi différents que ceux de la petite enfance, des personnes âgées ou handicapées. Le médico-social est le premier secteur associatif d'influence, probablement bien avant tous les autres. La culture du secteur s'est diffusée très largement au reste du mouvement associatif, grâce aux formations dispensées par les instituts du travail so-

cial, les universités à travers les filières des sciences humaines, les revues spécialisées, les organisations syndicales et aujourd'hui au sein des instances de représentation de la vie associative. Si la fonction réparatrice qu'on lui attribue généralement a été souvent critiquée par l'aile radicale de « l'éducopop », il semble toutefois difficile aujourd'hui de contester son influence dans la fabrication des savoirs, des compétences et voire même de « l'inconscient collectif associatif ».

Ce secteur est le premier à former des salariés d'associations avec plus de 300 centres de formation répartis sur le territoire national et qui dispensent plus de 600 formations par année⁵. Et que dire de ces mêmes salariés engagés en tant que bénévoles dans la vie associative, syndicale et politique ! Le conglomerat du médico-social, organisé, professionnalisé, et mobilisé est investi sur des questions stratégiques qui dépassent de loin le secteur professionnel. « La politique, au sens noble du terme, et le social, sont intimement liés⁶ ». Cette élue locale mettait en évidence dans son discours le caractère transversal des politiques sociales. Qu'il s'agisse



de défendre les services sociaux d'intérêt collectif (SSIG) auprès des instances européennes ou de mettre en œuvre les nouvelles compétences des régions en matière de formation professionnelle des travailleurs sociaux, le débat se situe à un niveau global qui de fait interroge

l'ensemble du dispositif social français.

Or, c'est à ce niveau que nous devons, acteurs de la vie associative n'appartenant pas au secteur du travail social, nous questionner sur la transposition à l'ensemble des réalités associatives de cette congruence quasi mécanique entre le secteur social, les services publics sociaux et les politiques sociales. Sous l'effet conjugué des réformes institutionnelles et des changements sociétaux, le champ du médico-social s'interroge sur sa place dans les politiques assistancielles et d'animation de territoire de demain. Les solutions trouvées autour du concept d'insécurité sociale, qui synthétise à la fois la précarité qui dure et la vulnérabilité permanente des individus, consistent à imaginer de nouvelles formes de « protections sociales » pour accompagner les individus confrontés aux problèmes de leur existence. Cette vision protectrice ne se discute pas dans le cas de personnes souffrant de carences personnelles, qu'elles soient physiologiques ou autres. Mais peut-on généraliser une telle approche prescriptive propre au médico-social à l'ensemble des actions associatives ? Les mesures de prévention qui en découlent l'illustrent bien. Les associations de ce secteur se défendent néanmoins de n'être que des instruments des politiques et revendiquent fort justement la référence à leurs projets respectifs, garants de leurs valeurs, de leur spécificité et de leur professionnalisme. Elles n'hésitent pas non plus à faire valoir une façon « d'entreprendre autrement ». Fortes de leur expérience acquise dans l'encadrement des ateliers protégés, dans le domaine de l'insertion par l'économique, ces associations ont ainsi fortement contribué à conceptualiser ce que l'on nomme sans se méprendre à présent : « économie sociale et solidaire ». Elles n'ont pas pu, ni voulu incarner un mouvement porteur d'une vision collective d'une société plus juste. En rien elles ne remettent en cause directement le modèle économique établi. Au mieux, elles l'accompagnent dans ses contradictions, au pire elles ne sont que les

⁵ Source : Conférence nationale des formations sociales, Paris octobre 2010.

⁶ Monique IBORRA, vice-présidente de la région Midi-Pyrénées chargée de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de la politique de la ville, introduction de la Conférence nationale des formations sociales, Paris octobre 2010.

instruments d'un Etat libéral décentralisé.

Ainsi, la prédominance du modèle traditionnel de l'association d'aide aux personnes est incontestable. On le constate chez les porteurs de projets associatifs à vocation non professionnelle. N'ayant pas d'objectif tel que d'employer du personnel pour offrir des prestations de service à leurs usagers, ces initiatives collectives se calquent néanmoins sur cet archétype du service non marchand. La création des associations est motivée par l'existence d'un besoin non satisfait par le marché et non couvert par le service public. C'est dans cet interstice que se glissent 80% des projets d'associations. Il s'agit de projets purement altruistes qui doivent permettre à une population disponible et volontaire de s'investir au service d'une autre.

Le grand succès associatif vient de là. Les « french doctors », Coluche et autres « initials BB », ont compté pour beaucoup dans la mobilisation des bénévoles au sein de leur mouvement. La médiatisation de ces actions a contribué très certainement à motiver bon nombre d'engagements. Au droit de manger à sa faim, à celui plus controversé des animaux, se sont adjoints ceux du logement, des chômeurs et « des unijambistes » comme aimait aussi le dire le satirique Pierre Desproges. Il n'y a donc pas de limite aux projets associatifs. L'altruisme est une valeur non marchande qui bénéficie même d'une propagande permanente de la part des pouvoirs publics comme des entreprises.

Même si elles se plaignent très souvent de leur manque de moyens, les associations n'ont jamais été abandonnées par leurs partenaires. L'investissement moral ou financier au profit des organisations sociales, qui bénéficie aujourd'hui de la plus grande confiance des fran-

çais, constitue pour les institutions une caution supplémentaire à leur politique d'action sociale. Les œuvres caritatives d'hier survivent donc à travers les projets associatifs d'aujourd'hui. Dans leur grande majorité elles en appellent à la défense des droits, mais surtout à la nécessité, souvent urgente, d'apporter une aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Or, dans notre société libérale, les besoins sont positivement exponentiels alors que les réponses institutionnelles évoluent en sens inverse. Les associations, ayant horreur du vide, investissent d'un projet toutes friches institutionnelles désertées ou inoccupées. Ce dernier peut démarrer par le squat d'un espace institutionnel, et ce n'est pas qu'une métaphore. Le champ de la culture

a été fertile en « lieux » alternatifs, depuis les années 60. Mais ces projets, associatifs ou coopératifs, tiennent à se démarquer des logiques économiques libérales en privilégiant le partage à la concurrence. La notion de « lieu », réduite à sa portion congrue, constituée des murs et du toit, a été préférée au « projet », car probable-

ment trop institutionnalisant. Le « lieu » est en général vide. Espace nu qu'il convient d'habiller, d'habiter, de faire vivre selon les apports volontaires et non concurrents de toutes les parties. Cet associationnisme libertaire n'existe néanmoins qu'en marge des institutions et se positionne encore à la périphérie des associations traditionnelles. Les intentions des artistes underground et autres vagabonds créatifs ne sont pas à première vue altruistes. Il s'agit avant tout de trouver les moyens d'exprimer leur art, qui peut être par ailleurs critique vis-à-vis de certaines réalités. Ces associations-là ne sont pas inscrites à priori dans une logique d'accompagnement du système social et économique déficient.



Mais paradoxalement elles acceptent, comme toutes les autres, le jeu de la concurrence favorisé par le management institutionnel, distributeur de subventions. Cette concurrence n'est pas qu'économique. Elle porte de fait sur l'ensemble des questions politiques qui traversent la société. L'implication des institutions dans la sélection des actions à soutenir induit une lutte des projets contre des projets qui ne cesse de se renforcer. Si l'optimisation des moyens disponibles en est la principale raison, la République pourra-t-elle résister à un appauvrissement progressif, mais certain, du débat public inhérent à la mortalité et à la dénatalité des idées portées par ce type de projet ?

« Mais dans un serment, il ne faut pas comprendre ce qui est à craindre, mais quelle est sa force ». Cicéron.

La conduite de projets au régime de la concurrence

Cette concurrence est avant tout idéologique. Les grands mouvements associatifs ne partagent pas les mêmes valeurs et n'appartiennent pas aux mêmes filières professionnelles. Dans le contexte de raréfaction des ressources publiques, elles sont amenées à aller chercher ailleurs et à parfois marcher sur les plates-bandes du voisin. Mais comment comprendre aujourd'hui l'existence d'un « mercantilisme social » dans un secteur réputé à l'origine désintéressé ?

Dès la première moitié du XIX^{ème} siècle en Europe, le mouvement ouvrier porte, en sus de ses revendications primaires, un projet d'émancipation et de libération de la classe ouvrière. L'instruction et la connaissance en sont les conditions préalables. Ce processus vise à réformer, voire à renverser, l'ordre économique établi qui impose à la majorité des travailleurs des conditions de vie minimum et un attachement quasi servile à la machine productive. Mais pour que cette libération soit définitive, ses promoteurs imaginent que les esprits doivent aussi s'affranchir de tout ce qui induit chez l'individu asservi au travail industriel, la reproduction de son malheur. A ce niveau, les perceptions diffèrent quant à la finalité des transformations qu'elles veulent apporter au peuple par l'éducation. Si aucun mouvement ne remet en cause la nécessité d'éduquer pour sortir les familles de leur condition indigente, chacun travaille à un aboutissement

comportemental distinct. Il s'agit pour certains d'amener les familles à adopter un comportement plus hygiénique susceptible d'améliorer leur santé, quand d'autres travaillent à les faire accéder aux responsabilités associatives, syndicales et politiques. Ce clivage perdure de nos jours, même s'il est moins évident. Les associations et les mouvements familiaux, de jeunesse et d'éducation populaire ne partagent donc pas les mêmes finalités sociales et politiques.

A la fin du XIX^{ème} siècle, les œuvres protestantes s'opposent aux œuvres catholiques sur les colonies de vacances. Les premières militent pour le placement familial alors que les secondes défendent l'hébergement collectif censé « exposer de façon intensive à un mode de vie catholique⁷ ». Mais ces mêmes regroupements seront aussi à l'origine des méthodes éducatives dites actives. Les CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) naissent en 1937 alors que les colonies de vacances se développent sur tout le territoire français. Bien vite se fera sentir la nécessité de former l'encadrement de ces organisations.

Dans le contexte de l'affaire Dreyfus (1894-1906) qui accompagne la naissance de la loi 1901, les universités populaires voient le jour et tentent de rapprocher le monde des penseurs de celui des travailleurs. Ce type de tentative se produira à plusieurs reprises au cours de l'histoire en particulier aux moments des crises économiques et des guerres. Aujourd'hui, il est bien difficile de discerner les motivations finalitaires et politiques des mouvements associatifs. Même dans leurs manifes-



⁷ *Les associations en France*, Jean Bastide, Hors-série Juris associations janvier 2011, p.52.

tations les plus extrêmes, ils se réclament d'un apolitisme parfois curieux. Comme ces militants salafistes rencontrés en Tunisie par Daniel Mermet⁸ qui lui affirmaient que leur mouvement était « apolitique », et qu'il ne fallait donc pas leur poser de questions politiques... Plus près de nos préoccupations, cet apolitisme aveugle cache en définitive une absence de projet, puisque nos mouvements ont été amenés à se livrer une véritable guerre économique.

Si la concurrence idéologique se justifie à travers une certaine façon de voir un peuple évoluer selon les contingences de son milieu, la concurrence économique n'accorde aucune place à la pensée et encore moins à la remise en cause des dispositifs qui en constituent le marché. Les dispositifs s'appliquent et s'imposent aux associations ainsi qu'aux territoires. La concurrence concerne donc la captation des usagers, la vente des activités mais surtout le « siphonage » des subventions. Car aucune de ces ressources n'est disponible sans limite. Il faut parfois mobiliser de grands moyens de recherche pour aboutir à de maigres résultats. Nos dispositifs en sont le meilleur exemple. Les associations subventionnées pour la mise en œuvre de services sociaux, ainsi que leurs regroupements, s'offusquent de leur injuste assimilation au secteur concurrentiel alors que leurs projets se disputent la faveur des bailleurs de fonds.

Ni l'Etat, ni les collectivités ne se sont trompés dans leurs stratégies en entretenant, par les appels à projets, cette situation de concurrence de fait entre tous les projets. Or, ce procédé qui permet d'accéder aux subventions est tributaire des permutations des politiques publiques, des changements de majorité au sein des collectivités et on pourrait ajouter de la mobilité des agents de la fonction publique. Cette instabilité des dispositifs publics,

renforcée en période de récession économique et d'austérité, finit par déstabiliser les stratégies des acteurs locaux. Certains en tirent profit quand d'autres périclitent. Cela a pour conséquence à terme de diminuer le montant des subventions octroyées. C'est une façon efficace à court terme de réguler le « marché » des aides publiques, dotées par ailleurs de cahiers des charges suffisamment élaborés pour décourager les « amateurs ». Mais à long terme, cela peut s'avérer néfaste pour l'équilibre sociétal de tout un territoire, de toute une région. Les événements sociaux de ce début d'année 2013 nous le montrent très bien. Sur fond d'affrontement politique sournois entre les différents mouvements en présence, la rue réclame des « contrats ». Or ces contrats, qui concernent plus de la moitié de la population active de La Réunion, employée principalement au sein des associations, révèlent un état de dérèglement de ce qu'on pourrait appeler « la planche à contrats ».

Le « précaire »⁹ réunionnais s'y était habitué, car encouragé par les dispositifs, à jongler entre les prestations sociales, l'intérim, les « contrats », les Assedic et le RMI, puis le RSTA et enfin le RSA. Ce modèle « inflationniste », adossé aux dispositifs d'insertion par l'économique, a plutôt bien fonctionné des années 80 aux années 2000. Mais il y a dix ans les associations se sont faites piéger par une promesse de « vrais emplois », censés découler de la diminution des charges sociales soumises au secteur privé, engagé par ailleurs dans de grands chantiers. Dans la même période les grands groupes économiques de l'île entrent en crise et cela bien avant 2008. Les emplois tant promis ne seront pas aux rendez-vous. Les associations et les collectivités se retrouvent donc à gérer une pénurie, de la rue aux hémicycles, dont elles ne sont pas responsables mais dont elles ont accepté la règle du jeu : la concurrence des structures ? Ce qui amène fort justement

⁸ La-bas si j'y suis, émission du 14 février 2013.

⁹ Terme attribué à Robert Castel, sociologue, décédé le 12 mars 2013.

Jean-Yves Langenier, premier magistrat de la commune du Port, à s'interroger : « Quelle structure joue un rôle pédagogique aujourd'hui ?¹⁰ » Et de répondre : « Aucune ». La nécessité du projet, qu'il s'évertue à marteler depuis une semaine à des manifestants insensibles, s'écrase contre le mur de l'indifférence qui s'est érigé tout au long de ces années autour des ces « contrats » et de leurs bénéficiaires. Personne n'a vu, personne n'a voulu voir, comment fonctionnait ce marché de la misère où les « contrats » se dealent, avec la bénédiction des pouvoirs publics, au profit d'organisations locales pas toujours vertueuses, mais seules garantes soit disant de la paix sociale dans les quartiers. Ce qui nous permet d'aborder un troisième niveau de concurrence, celle des valeurs entre dépendance et autonomie.

Les associations tiennent à leur indépendance. Aussi la plupart d'entre elles n'apprécient guère qu'on vienne mettre le nez dans leurs affaires. L'accompagnement à la vie associative se heurte fréquemment à la méfiance des responsables d'associations. Les conseils d'une Maison des associations sont bienvenus mais les dirigeants tiennent à garder les rênes de leur projet même quand ça va mal. Les porteurs de projets associatifs oscillent entre ces deux tendances fortement déterminées par une culture institutionnelle, à la fois interventionniste et libérale. Cette concurrence est donc applicable à tout projet dès sa constitution. Le modèle politique associatif, calqué sur le schéma républicain de délégation de pouvoir et de la représentation collective, génère perpétuellement du débat au sein des instances dirigeantes autour de ces deux principes. La dépendance peut être imposée par un cadre législatif, une décision institutionnelle, un contexte territorial... Elle peut être aussi recherchée et se concrétiser par une convention avec un partenaire. Dans ces conditions, la dépendance choisie ne pourra s'incarner en valeur que si les

moyens qu'elle génère concourent à la réalisation d'un intérêt général. L'association s'en fera alors un ardent défenseur.

L'autonomie est quant à elle transversale au projet associatif. Malgré un ratio de 80% de financements publics, une association mettra toujours un point d'honneur à affirmer son indépendance morale vis-à-vis de ses financeurs. Mais d'autres facteurs viennent aussi marquer les différences entre un projet associatif et un autre. Il s'agit de la culture professionnelle de l'association, de ses réseaux d'affiliation, de la composition de ses membres... Tous ces facteurs, à des degrés divers, vont avoir la capacité soit de renforcer l'autonomie de la structure (grand nombre de bénévoles), soit de la limiter (moyens logistiques, dispositifs publics...). Or en cent ans, la vie associative, grâce à l'engagement de sa composante active, a multiplié les liens de dépendance avec son environnement tout en revendiquant son droit à l'autonomie. Elle manifeste ainsi la volonté constante de s'inviter au débat public, cantonné constitutionnellement aux institutions politiques, en forçant la main de ces mêmes institutions dans l'espoir qu'elles contribuent à cet effort collectif de faire progresser une idée, une certaine façon de voir et d'imaginer la société.

Le projet associatif comporte donc une fausse ambivalence, entre sa détermination à être autonome et la nécessité d'établir un lien fort et durable avec l'institution. Cette dialogique salutaire n'est ni plus ni moins la concrétisation du pacte qui lie implicitement la République aux associations quelque soit leur objet. Ce principe, exprimé dans aucune loi, se perpétue pourtant depuis plus d'un siècle. Cela a abouti à une explosion d'initiatives qui place aujourd'hui les associations en acteurs incontournables de la société. Mais cette profusion d'actions ne risque-t-elle pas d'ébranler, à terme, le pacte initial qui garantit l'autonomie des projets associatifs?

¹⁰ JIR, jeudi 21 février 2013.

Une République aux mille visages

La loi 1901 est le résultat d'un déchirement politique inauguré à la Révolution Française. Pendant deux cents ans la France remet en scène avec plus ou moins de vigueur et de violence le théâtre de sa discorde. Les révolutions d'hier ont laissé la place aux émeutes urbaines, les empoignades parlementaires à la « Manif pour tous »... Réactionnaire jusqu'au bout des griffes, la France traditionnelle s'est réveillée au lendemain d'un affront que le gouvernement Ayrault n'avait sans doute pas anticipé. Rien à priori d'organisé, un amalgame de ce que la frustration « fait de meilleur » : des « catholiques zombis », des para recyclés dans « l'intelligence économique », des néofascistes opportunistes, les déçus de la gauche de gouvernement... De l'autre côté, le parti de Jean-Luc Mélenchon ne compte pas rester muet. La cible sera la même, le gouvernement, mais la question sera économique et sociale pour tenter d'infléchir le cap politique choisi par ce dernier. Ces deux mouvements du moment sont emblématiques du débat politique en France. Tous deux font référence plus ou moins directement à l'Histoire de France pour légitimer leurs actes. La droite traditionnelle et la gauche radicale ne se sont pas trompées. Chacune essaie de remplir ses rangées de pavés, de compter ses braves, pour un « Printemps Français » imminent selon les premiers et une nouvelle « Lutte finale » pour les seconds.

« Définir le passé de la France, c'est situer les Français dans leur propre existence¹¹ » disait Fernand Braudel. Au moment de sa mort, l'historien n'hésitait pas à décrire « une France en devenir ». Ce qui aurait pu être considéré comme un processus parvenu à son but

à la fin des années 80, est aujourd'hui rappelé à l'avant scène politique nationale. Quelle est la France en devenir d'aujourd'hui ? Quelles sont les forces agissantes en son sein ? Le monde associatif en occupe probablement la plus grande partie. Le « Collectif pour la famille » revendique 79 associations¹² affiliées à son engagement dans le mouvement anti mariage pour tous, mais ce n'est pas forcément le meilleur des exemples. D'autant que l'enjeu politique à long terme n'est pas dans cet affrontement stérile au sujet d'un fait social aujourd'hui éclatant : la famille n'est plus seulement « une maman, un papa et des enfants ».

Au cours de son évolution la famille s'est inventée de multiples modèles de parentalité, d'éducation et de vie. Elle n'a jamais compté sur la loi pour cela. Elle ne cherche pas non plus aujourd'hui, dans ses expressions les plus marginales, à imposer et reproduire un modèle. Les mécanismes de l'endogamie, choisie ou subie, de type bourgeois ou prolétaire, seraient-ils mis à mal avec l'ouverture des frontières sexuelles ? Je ne m'étendrai pas sur le sujet, mais la « France en devenir » est néanmoins en transformation profonde. Lorsque



¹¹ Fernand Braudel cité par Yves Florenne dans les colonnes du Monde Diplomatique de juin 1986.

¹² Source : « L'ex-para qui radicalise la « Manif pour tous », Médiapart, 8 avril 2013.

Fernand Braudel parle de « situer les Français dans leur propre existence » pour « définir le passé de la France », je l'interprète comme la capacité, offerte aux individus et aux collectifs, d'établir une perspective historique objective du sens de leurs existences rapporté à la Nation. C'est tout d'abord un positionnement géographique et Braudel s'interroge : « La géographie a-t-elle inventé la France ?¹³ » Il s'agit bien entendu de l'hexagone mais aussi de ses extensions impériales passées. Ces territoires, conquis par le feu puis perdus de la même façon, ont été reconquis par la culture et les affaires. Ces territoires ne sont pas pour autant devenus « gaulois ». Ils se sont pour beaucoup francisés. La « francisation », selon Edgar Morin, décrit un processus historique de subordination qui remonte à la Gaule. Cette mécanique de conquête, pas toujours pacifique, trouvera son élan moderne avec la Révolution Française. « La Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 est le moment où les représentants de toutes les provinces déclarent solennellement et symboliquement leur volonté d'être français¹⁴. »

Mais si tout le monde n'a pas été Gaulois, tout le monde peut-il devenir Français et apporter sa part de projet à ce devenir Français ? L'histoire du pays le démontre par l'affirmative et de façon très large. La France s'est constituée d'apports multiples de populations. Tantôt envahie, tantôt conquérante, la nation « mythico-réelle » s'est construite progressivement, en soumettant les provinces à une souveraineté nationale tout en garantissant le respect de leurs coutumes. Selon Morin l'identité française est double, à la fois nationale et provinciale. Le processus de francisation, rodé à peu près en deux mille ans, s'est donc accommodé de ce double jeu politique : soumettre et intégrer. La subordi-

nation à la loi, avec des accommodations locales quand cela est nécessaire, a été le ciment de la société française jusqu'à aujourd'hui. L'intégration, en douceur ou forcée, a opéré de manière à créer une France multiculturelle bien avant les conquêtes coloniales. Encore aujourd'hui, un petit tour rapide des régions ou des pays nous dévoile un exotisme des paysages et des folklores caractéristiques d'une très grande richesse culturelle. La « francisation » s'est même muée en produit d'appel géopolitique pour maintenir l'outre-mer dans le giron national et séduire, par la francophonie, les anciennes colonies devenues souveraines à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Mais que devient la francisation, quand l'actuel gouvernement de gauche fait « la chasse aux Roms » autant que celui qui l'a précédé, sinon plus¹⁵ ? Les arguments du ministre de l'intérieur, par ailleurs descendant d'immigrés¹⁶, repose sur des principes de sécurité, de tranquillité et de santé publique. Ses propos du 13 mars 2013 dans la presse nationale¹⁷ se référant aux populations des campements ont été très mal accueillis par les associations de défense des droits tel que S.O.S Racisme. L'absence de volonté de s'intégrer, la mendicité et l'alimentation des réseaux de prostitution sont les principaux griefs reprochés à ces migrants européens. La francisation serait-elle en panne, s'interroge Edgar Morin ? On pourrait le croire en se focalisant sur l'actualité brutale et déshumanisante de la gestion européenne des flux migratoires. Mais y regarder de plus près, la « francisation » continue, de façon moins spectaculaire.

Dans l'ouvrage co-écrit avec Edgar Morin, Patrick Singaïny a interrogé plusieurs personnalités

13 Fernand Braudel cité par Yves Florenne dans les colonnes du Monde Diplomatique de juin 1986.

14 *La France une et multiculturelle*, Edgar Morin et Patrick Singaïny, Fayard 2012, p.15.

15 <http://www.ldh-france.org/Recensement-des-evacuations.html>

16 *La France une et multiculturelle*, Edgar Morin et Patrick Singaïny, Fayard 2012, p.139.

17 http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/16/polemique-apres-les-propos-de-manuel-valls-sur-les-roms_1849408_3224.html

intellectuelles, associatives et politiques, dont Manuel Valls avant qu'il ne soit nommé à ses responsabilités ministérielles. Parmi la dizaine de personnes sollicitées, la sociologue Nacira Guénif-Souilamas dit que « toute sa vie on ne cesse de devenir français ». Ce professeur de l'Université de Paris-Nord-XIII, décrit pour sa part un processus d'épreuves successives, singulières et complexes, déterminées par le fait d'avoir choisi la « francité » comme mode de devenir. Cela ne saurait se réduire à la détention de « bons papiers » et « l'intégration » a touché selon elle à sa limite ultime, après vingt années de politique migratoire en contradiction avec les valeurs les plus fondamentales de la République. Qu'on n'en parle plus : « chaque occurrence du mot intégration trahit l'esprit comme la lettre de ce que certains cherchent encore à sauver aujourd'hui : la nation républicaine (...) ». Or, « face à cette offensive nationaliste, ce trop plein d'idéologie, cette saturation des sens et cet affolement des esprits, le vide a du bon¹⁸. » Le texte dans son intégralité est un réquisitoire ajusté contre la mécanique juridique censée libérer par ses valeurs, mais qui en définitive, est produite et amendée pour asservir ou exclure.

Mathieu Chedid chantait de façon prémonitoire en 2010 « Au Mali j'ai retrouvé ma liberté ». Boubacar Traoré¹⁹, adjoint au Maire de Kati accueille avec joie, en ce début d'année 2013, les troupes françaises venues libérer sa ville des rebelles du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), Touaregs qui menacent de faire sécession avec le Mali, où certains membres ne jouent pas que de la kalachnikov, mais aussi de la guitare électrique. Ce blues du désert qui a fait par ailleurs le tour des festivals mondiaux à plusieurs

reprises. A quoi il faut ajouter Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Ansar Dine. Là-bas si j'y suis, Le Monde diplomatique et Médiapart se sont interrogés à plusieurs reprises sur l'origine de ces mouvements. Il semblerait que la pratique systématique de la reconduite à la frontière, les fameux « charters maliens », ait profité aux organisations rebelles et terroristes, gonflant leurs troupes des refoulés de l'Union européenne. Voici soulignée la coûteuse et contreproductive politique migratoire menée jusqu'à présent. Ce qui n'empêche pas les festivals d'accueillir toujours autant de talents venus de cette région du monde et à « L'Afrique enchantée » de distraire nos oreilles les dimanches après-midi (« Un dimanche à Bamako ! »), à Tongo Hamed Doumbia d'être vendu ou prêté pour ses talents de footballeur de Noisy-Le-Sec à la Ligue 2 d'Angleterre via le Stade Rennais...

Nietzsche désignait le cynisme comme le comble de ce qui pouvait être atteint sur terre. Mais un flux migratoire peut en cacher un autre. Ils peuvent être saisonniers et s'établir en sens inverse, de l'hexagone vers le reste du monde, pour des raisons économiques et professionnelles ou tout simplement pour partir en vacances. Parfois il s'agit de mutations de fonctionnaires de l'Etat ou de salariés d'entreprises privées vers l'outre mer. Ils sont plusieurs milliers chaque année à franchir le pas pour un séjour déterminé ou non sous les latitudes domiennes. Je mettrai volontairement de côté le débat sur le recrutement local, qui est en quelque sorte une reconduite virtuelle à la frontière Pôle emploi pour



¹⁸ *La France une et multiculturelle*, Edgar Morin et Patrick Singaïny, Fayard 2012, p.193.

¹⁹ Guitariste et compositeur, surnommé « Kar Kar », qui s'est fait connaître en France en animant les soirées des foyers de la SONACOTRA (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs).

une grande partie de la population active réunionnaise qualifiée. Quand on vient de loin, le travail et un bon niveau de rémunération sont des facteurs déterminants de l'intégration. Mais ça ne fait pas tout. Car la République dispose sous les tropiques de spécificités propres au phénomène de « francisation » décrit plus haut. Mais ce phénomène, généré par un ordre souverain actif (école, police, état civil...) rencontre sur son chemin « une petite bâtarde de la modernité » aussi vieille qu'elle : la créolisation. En effet, la vie des français continentaux en outre mer, même si elle a tendance parfois à tourner à un entre soi, à un comportement de classe, des premières prises de possession jusqu'à nos jours pourrait-on dire, n'échappe pas à l'influence de la culture locale. Les légendes Madécasses dont me parle Christian Jalma attestent de l'existence d'une résistance culturelle à la fois protectrice de sa connaissance mais en même temps ouverte à la découverte, à de nouveaux ensemelements.

« Dans la conception classique de la science, l'idée de sujet ne peut être que du bruit. Noise, dans le sens de la théorie de l'information, est ce qui perturbe, ce qui perturbe la connaissance. Ainsi, pour avoir une vision objective des choses, il faut chasser rageusement le sujet, ce perturbateur perçu comme humeur, impression fausse, affectivité, voire délire. Et l'expulsion du sujet est absolument inévitable dans le sens où on obéit au paradigme fondateur, très bien formulé par Descartes : le monde de la scientificité est le monde de l'objet et le monde de la subjectivité est le monde de la philosophie, de la réflexion. Voici donc deux univers, l'un et l'autre légitimés et l'un et l'autre s'excluant mutuellement : d'un côté, un sujet métaphysique, mais absolument non intégrable dans la conception scientifique, et de l'autre côté, bien entendu, le problème de l'objectivité scientifique non intégrable dans la conception métaphysique du sujet ». Edgar Morin.

A la République des tribus

Alors qu'on débat à n'en plus finir sur le créole à l'école dans notre département, La Réunion n'a jamais connu au cours de son histoire une telle présence culturelle sur son territoire et même à l'extérieur du pays. Je n'ai pas l'impression que l'on se rende compte de l'inscription bien avancée de notre petit caillou dans la mondialisation culturelle. Daniel Waro fait vibrer un public mondial autant qu'un Salif Keita, depuis déjà plus de vingt ans. Telle troupe de théâtre s'installe à Paris ou à Avignon. Tel pianiste réalise son rêve d'enfant de jouer « aux States », à grand renfort de subventions, avec des jazzmen, des vrais ! Plus héroïque est ce réunionnais installé à New York qui a ouvert un bar pour vendre des sandwiches « américains » ! Il fallait le faire ! Ils ou elles sont probablement nombreux et nombreuses à travers le monde à faire vivre et partager leur culture d'origine avec l'entourage qui les accueille.

Cela n'a pas toujours été le cas. Longtemps dominé et cantonné à une existence domestique, le « viv an kréol » a conquis les médias locaux. La publicité s'en saisit dès les années 80²⁰, parfois sans grande finesse. Ce qu'il faut bien appeler un concept est désormais véhiculé à outrance à travers les performances culinaires, musicales, théâtrales, politiques, environnementales, pas toujours adroites, de la culture réunionnaise. Elle se « pipolise » même, à la façon « gouyav de France ». Ces vingt dernières années les échanges

culturels se sont intensifiés entre l'île et la France continentale, sans toutefois encore, inverser notre balance commerciale culturelle, immensément déséquilibrée. Mais dans ce registre économique, la culture est loin d'être le plus mauvais élève... Des ponts ont aussi été lancés. Même si cela coûte plus que cela ne rapporte, la contribution réunionnaise à la « créolisation » de la France ne fait plus de doute depuis le grand scandale de Miss France, à moins que cela soit l'épopée fantastique d'Emilie Minatchy à la « Star'Ac »...

Ce qui se joue, dans ce petit département de l'océan Indien, se joue aussi dans les autres terres françaises d'outre mer ainsi que dans les banlieues hexagonales où vivent nos frères, nos cousins d'ici et d'ailleurs. Cette « colorisation » de la France ne pouvait se satisfaire d'un bronzage de circonstance. Les idées, les mœurs, les valeurs sont en mouvement. Positivement, la France est en train de récolter ce qu'elle a semé grâce à son école et sa position souveraine mais aussi grâce aux associations qui se sont investies sans se faire prier dans de multiples projets d'échanges pour bâtir, sans le savoir, la France plurielle en devenir.

Et pourtant ce qui prévaut dans les médias nationaux, c'est le délitement, la fracture sociale. Mais cette image figée cache bien souvent la multitude d'initiatives ordinaires qui ne rechignent pas à labourer des friches abandonnées pour semer des projets et faire reflourir l'espoir. Quand la République peine à concrétiser ses promesses, les citoyens prennent la relève.



²⁰ Souvenez-vous d'Arnaud Dormeuil dans les publicités Score, ou de Madame Toupie...

L'atomisation du fait associatif

L'associativité est appelée sur tous les fronts. Ce qui a fait son succès d'hier pourrait demain signer sa déclaration de décès. En effet, la force bénévole, bien qu'abondante encore, n'est pas infinie. La mobilisation, quand elle n'est pas capable de se régénérer, finit par se tarir jusqu'à disparaître, comme tout mouvement social ou politique. La force du mouvement associatif réside dans sa capacité à coller à la réalité en apportant des réponses concrètes aux attentes des citoyens. Mais que peuvent légitimement entreprendre les associations contre le taux d'abstention aux élections, l'affaiblissement des idéologies, la défiance vis-à-vis des élites politiques, l'échec des politiques sociales ou encore l'accroissement des inégalités ?

« L'associativité française est-elle en mesure, au sein de la société civile, de participer à la reconstruction d'une culture civique, de redonner un élan à l'action collective au service du bien commun, de restaurer le goût et la passion de la solidarité à l'intérieur et au-delà des frontières, entre le monde d'aujourd'hui et les générations futures ?²¹ » Et pas moins ? Dans sa conclusion de *Les associations en France*, Jean Bastide s'interroge. Beaucoup de chroniqueurs associatifs s'abandonnent à la facilité de l'énumération, au nom d'une réalité qu'ils ne connaissent que de manière formelle. Cette projection, bien que prudemment interrogative, ne serait-elle pas plutôt de l'ordre de la fiction ou de l'inconscient collectif, généré par un certain mandarinat associatif établi à Paris. Producteur de savoirs, relié à un réseau d'informations spécialisées, ce think tank du fait associatif verse dans la solution rhétorique plus que politique. Toujours

en référence à un effondrement ou un danger imminent, ces spécialistes de 1901 proposent implicitement, par un exposé litanique, une espèce de ration de survie civique à qui voudra bien s'en saisir ! C'est bien dommage de se contenter de rappeler une mémoire académique, au demeurant très précieuse, mais déconnectée des problématiques et des potentialités où s'enracinent les projets associatifs. Mais la cible peut être élargie. Ces plaintes répétées finissent souvent par arriver aux oreilles d'un ministre bienveillant, qui finira par lâcher un dispositif ou deux, avec à la clé quelques enveloppes de subvention. L'expression « Zanfan y pler pa, y giny pa tété » ne s'applique pas qu'à La Réunion. Les expressions telles que « reconstruction », « redonner un élan », « bien commun », « restaurer », « monde », « générations futures » font référence instinctivement aux moments de rupture de l'Histoire de France comme le fut la Libération. Le « mystère Français » que Fernand Braudel n'a pas réussi de son vivant à élucider, c'est peut-être cela. Une nation bricoleuse en bas, plus empirique qu'elle ne le croit, qui distille à son peuple, d'en haut, des vertus théoriques, pour ce qui nous concerne, du vivre ensemble, et cela, en attendant un « miracle »...

A titre d'exemple :



²¹ *Les associations en France*, Jean Bastide, Hors-série Juris associations janvier 2011, p.5.

S'il est un monde qui n'attend pas de miracle, à quelques rares exceptions peut-être, c'est bien celui des associations. En 1991, le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe menaçait de faire disparaître les associations para-administratives en deux ans car elles s'apparentaient « à une pollution de l'associativité ²² ». C'était sans doute un peu ambitieux et cavalier de la part du ministre de la défense, par ailleurs engagé dans la première guerre du Golfe. La « blitzkrieg » contre ces associations n'a pas eu lieu, mais vingt ans plus tard, beaucoup ont disparu, certaines ont fusionné (Assedic/Pôle emploi), d'autres ont été intégrées au service public. Le ménage a bien été fait, tant au niveau national que local. Les associations professionnelles sont inquiètes car leur avenir dépend de la bonne volonté politique. Cet état de dépendance évoqué au cours de ce chapitre ne permet pas d'établir un réel rapport de force avec les pouvoirs publics. La vie associative qui se développe est applaudie unanimement, mais la vie associative qui réclame plus de moyens se heurte au mur de l'incompréhension institutionnelle. Coincées entre le gendarme européen et des besoins sociaux en expansion, les associations adoptent plus souvent une attitude de repli que d'ouverture, de partage ou d'entraide. Ce manque de vision collective, paradoxal à première vue, s'expliquerait par la mutation opérée au sein du secteur durant ces trente dernières années, qui aurait transformé l'organisation démocratique originelle en entreprise associative. C'est la thèse de Matthieu Hély²³.

Le Quotidien de La Réunion du mardi 16 avril 2013 titre en page 19 dans la rubrique culture : « La mort de la compagnie Acte 3 ». Un drôle de titre... pour une drôle de mort. On comprend bien lisant l'article que malgré la liquidation prononcée le 8 avril, si la compagnie disparaît pour des raisons économiques, le théâtre fondé

il y a vingt ans, survivra à la compagnie. Puisque ses fondateurs, acteurs et créateurs, devenus gestionnaires de théâtre, poursuivront leur travail de professionnels du spectacle. Cet article décrit la juste évolution d'acteurs culturels passant du statut de bénévole à celui de salarié. Inutile de sortir les mouchoirs car ce n'est que « la fin d'un cycle. On organisera tout de même un moment festif autour (de la dépouille ?) d'Acte 3 pour faire un bilan artistique de ces dernières années », déclare Lionel Deverlanges, directeur artistique de la compagnie. Sacrés comédiens !

Plus généralement, depuis un peu plus de dix ans, l'austérité budgétaire fait que le travail associatif est devenu « une variable d'ajustement dans la mise en œuvre des politiques publiques ». Mais cela n'a pas toujours été à la baisse. Au début des années 2000 la gauche plurielle au gouvernement se félicitait de l'effet positif de la création des emplois jeunes, conjugué au passage aux 35 heures, sur l'économie et la croissance française. Quinze ans plus tard le paysage associatif a changé et les employeurs de ce secteur ne semblent pas vouloir se précipiter sur les mesures similaires. Il n'y a qu'à voir la difficulté qu'éprouvent les services de l'Etat à « vendre » le contrat d'avenir en ce début d'année 2013. A La Réunion, ces employeurs sont déjà moins nombreux et quand les structures se sont maintenues, leurs effectifs ont été réduits. Je ne vais pas énumérer toutes les retentissantes disparitions de ces dernières années des associations du médico-social, de l'éducation populaire, de la culture ou encore du développement local. Souvent placée à des échelons de fédération, la fonction de courroie de transmission a été par certains endroits rompue et à d'autres, fortement altérée. Ce qui a eu pour effet de faire éclater la dynamique associative réunionnaise qui était même parvenue à créer en 2004 une éphémère Université populaire de La Réunion (UPAR). La démarche n'a pas suffi, elle n'a pas séduit non plus au niveau des collectivités. Chacune des

²² *Les associations en France*, Jean Bastide, Hors-série Juris associations janvier 2011, p.66.

²³ Juris associations N° 459, 15 mai 2012.

composantes associatives s'en retournant à leurs occupations routinières au bout de deux ans de réflexion sur un projet commun. Cette absence d'unité des associations, en particulier celles du secteur de l'éducation populaire, tient en grande partie à la culture propre à chaque mouvement. N'étant pas tombées de la même pluie, chacune de ces organisations se réclame d'une histoire, d'un registre de savoirs, de valeurs et de projets différents. Là aussi le « miracle », pour le coup réunionnais, n'a pas opéré. A toujours chercher la p'tite bête aux voisins, on fini par ne plus voir les petites et grandes bêtes qui rongent de l'intérieur la charpente que certains croyaient éternelle. Un second facteur vient s'ajouter à ce constat. L'ouverture des financements institutionnels à toutes les associations déclarées, a généré une concurrence des projets aux conséquences dévastatrices.

L'étude de Vivianne Tchernonog de 2007²⁴ met en évidence la structure des ressources des associations. En moyenne, un tiers des produits associatifs proviennent de subventions publiques et la moitié de recettes privées et publiques d'activités. Si les professionnels du secteur peuvent se féliciter de cette répartition, qui garantit à priori leur autonomie, la proportion des subventions dans la structure des budgets, à laquelle on pourrait ajouter les recettes publiques, les exposent fortement à l'incertitude du lendemain. Les appels à projets et la multiplication des candidatures ne font qu'accentuer cette variabilité de l'engagement public, jusqu'à établir une situation durable de précarité. Certaines organisations, comme les organismes de formation, s'en accommodent jusqu'à un certain point. D'autres, qui n'ont pas été habituées à la saisonnalité contrainte, en pâtissent et parfois périssent.

Avec près de 70 000 créations par an, le mouvement associatif est peut-être victime de son propre succès.

Même si dans leur grande majorité elles ne font pas appel directement aux financements institutionnels, elles sont, sur un territoire donné, en concurrence les unes avec les autres. Cela peut paraître anodin, mais les ressources des ménages ne sont pas extensibles et en période économique difficile, cet agent rationalise sa consommation de services associatifs, autant que les autres postes de dépenses. Dans ce contexte, la croissance des effectifs associatifs est plus un marqueur de temps de crise que de période d'expansion. L'association créée pour pallier le manque d'offre de travail n'est pas à circonscrire uniquement au secteur de l'insertion. On peut même dire que ce modèle s'est généralisé en inspirant des secteurs, il n'y a encore pas très longtemps, fortement institutionnalisés comme la culture, l'éducation ou la santé. Les emplois jeunes d'hier et les emplois d'avenir d'aujourd'hui le démontrent.

Mais les impulsions d'origine institutionnelle, au lieu de produire du lien entre les associations et les projets, renforcent à nouveau les disparités, la compétition et l'incompréhension mutuelle des acteurs de la vie locale, censés être des partenaires. Si nous pouvons le déplorer, le partenariat ne se décrétant pas, nous pouvons néanmoins constater une implication citoyenne croissante sur les questions et enjeux de société. Les récents événements sociaux nous montrent notamment une frange désorientée de la population qui ne veut plus se satisfaire de son état de spectateur.

²⁴ Stat-Info, *Le paysage associatif français*, Vivianne Tchernonog, Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, Novembre 2007.

La montée en force de la société civile



La Fondation Sciences Citoyennes a pour objet de « favoriser une réappropriation citoyenne et démocratique de la science. » Pourquoi lier la science et la démocratie ? L'as-

sociation répond dans ses statuts qu'il s'agit de « mettre en réseau les initiatives françaises et étrangères de recherche et d'expertise de la société civile (...)»²⁵ Cet exemple n'est pas un cas isolé et la loi protège désormais les lanceurs d'alerte²⁶. Passé le temps de l'élection, les citoyens organisés s'invitent au débat politique. Il ne s'agit ni d'un monopole de gauche, ni d'un phénomène à la mode. Ce type de mobilisation fait partie du paysage démocratique moderne. En attestent les obsèques officielles et controversées de Margareth Thatcher, l'affaire wikileaks ou encore la mobilisation anti « Mariage pour tous ». La société civile entend poser ses questions au monde politique, interroger certains choix, alerter l'opinion sur leurs conséquences probables et rendre public ce qui ne saurait rester au stade de connaissance d'initiés ou de secrets du pouvoir.

Le 28 août 2012, Pierre Rosanvallon²⁷ tentait une

explication sur les ondes de France Culture à propos de l'incapacité des institutions politiques à fixer un cap tangible à une société sans repère. Le citoyen doit désormais « se raccrocher à cinquante petites branches » pour faire face à ses difficultés et conduire ses projets. Cette référence inconsciente de cette grande figure intellectuelle à Tarzan l'homme-singe, cache en vérité un travail tout aussi colossal inauguré en 2001 sur l'esquisse d'une théorie générale de la démocratie. Dans son approche²⁸, l'historien met en évidence les ressorts de nos acquis démocratiques qui ne sauraient se limiter aux institutions, aux élus qui les composent et au pouvoir de décision dont ils usent par délégation pour une durée déterminée. La société moderne peine aujourd'hui à se représenter « le peuple », alors que l'ancien régime mettait en scène autrefois le défilé des corporations et des paroisses organisées. Le peuple s'incarnait à travers l'addition des corporations, formant des institutions titulaires de valeurs, de symboles et d'un ordre. Le corps de l'individu ne faisant qu'un avec la représentation du corps institution, corps du peuple. C'est ainsi que des expressions comme « le corps ouvrier » a subsisté dans l'imaginaire français malgré l'émergence soutenue de « la classe ouvrière » dans ces mêmes représentations. Pierre Rosanvallon cite en exemple l'évolution tardive du système de participation démocratique au sein d'un syndicat tel que la Confédération générale du travail (CGT). En effet, ce n'est qu'à partir des années 50 que les membres voteront individuellement. Auparavant, les désignations se faisaient par catégorie de professions. Les briquetiers, peu nombreux, disposaient ainsi de

²⁵ Source : <http://sciencescitoyennes.org/documents-officiels/>

²⁶ Loi n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte.

²⁷ Titulaire de la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique

au Collège de France et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

²⁸ Conférences à voir sur : <http://www.youtube.com>.

la même force de choix que les ouvriers du bâtiment ou la métallurgie, pourtant bien plus nombreux. A La Réunion, Fabien Lanave²⁹, premier secrétaire général de la CGTR, relate qu'au début de l'année 1936 au sein de la compagnie des Chemins de fer et port de La Réunion (CPR) coexistaient le syndicat des gares et trains, celui des agents des docks, celui de la traction et du matériel, celui de la voie et des bâtiments et celui de l'entretien. Le 11 novembre 1936 ils seront tous réunis sous la bannière de Fédération réunionnaise du travail, à laquelle avait aussi adhéré « l'influent syndicat des haleurs de pioches », « pour un rassemblement dans la ville capitale, considérée comme fief des réactionnaires ». Le peuple des opprimés était venu de toute l'île pour un défilé mémorable, déployant toute son étendue professionnelle et toute sa force.

Mais aujourd'hui, la réalité du peuple est aussi complexe que celle de la démocratie. Pierre Rosanvallon distingue pas moins de cinq façons de concevoir cette entité dans nos sociétés. Il y a tout d'abord « le peuple arithmétique », celui qui est dénombré en particulier au moment des rendez-vous électoraux. Quelque soit le camp choisi, 51 sera toujours supérieur à 49. Ce résultat vient ainsi clore le débat engagé préalablement. La démocratie, le pouvoir du peuple, permet de trancher, de faire un choix définitif et qui engage tout le peuple. Puis vient « le peuple organisé » par la constitution dont il s'est doté. Ensuite, « le peuple événement » constitué par les épreuves vécues en commun et qui se façonne à travers les récits populaires. Après vient « le peuple radical de la généralité sociale », c'est à dire « le peuple quelconque », indifférencié, celui des sondages par exemple. Et enfin, l'historien met en évidence « le peuple flux », fait de « promesses et de mémoires, héritier et constructeur d'une Histoire³⁰. » En fonction

des époques, l'incarnation et la signification du peuple peuvent prendre des formes différentes. Pierre Rosanvallon reprend à son compte la formule de Condorcet selon laquelle l'idéal d'un peuple souverain est à rechercher dans la démultiplication des déterminants du peuple. Le Peuple requiert des propriétés complexes qu'il convient de bien prendre en compte pour ne pas réduire sa réalité à une représentation faussée. A ce niveau le récit populaire a joué un très grand rôle pour « rendre présent des réalités, faire vivre des vies sociales, faire ressurgir le monde oublié, éclairer les ténèbres ». C'est ainsi qu'au XIX^{ème} siècle des ouvriers se mettent à éditer des journaux, pour produire la part qui leur revient de leur propre représentation. Balzac donne « une forme, une voix et un visage à la société de son temps ». Les représentations du peuple se construisent donc à partir des récits biographiques de ceux qui le composent, qui s'engagent, luttent souffrent et produisent des significations, des connaissances généralisables. Le professeur au Collège de France prend l'exemple des chômeurs de longue durée. Cette population ne saurait constituer un tout homogène. En revanche, coexistent plusieurs expériences et figures du chômeur de longue durée. Dans l'approche sociologique du phénomène une étude des trajectoires sera préférée à une étude des populations. Ainsi la représentation qu'on pourra s'en faire, sera moins la déclinaison de différentes figures du collectif que « la compréhension des manières de produire le commun ».

Le Quotidien de La Réunion³¹ nous livre le portrait d'un danseur chorégraphe Didier Boutiana. Ce portois de 26 ans n'était pas prédestiné selon Philippe Nampon, auteur de l'article, à une carrière d'artiste. Mais la vie, le hasard des rencontres, la passion du hip-hop et une détermination certaine dans ses projets, ont conduit ce

29 Fabien Lanave, *Le mouvement syndical de 1936 à 1940*, KLK présente 2010.

30 *Compliciter la démocratie pour l'accomplir*, conférence de Pierre

Rosanvallon, Université de Nantes, 24 janvier 2012.

31 Article de Philippe Nampon, *Le Quotidien de La Réunion*, Mardi 23 avril 2013, p. 19.

marmay de la cité RN4 sous les feux de la rampe alors que l'école le prédestinait à la mécanique... Le danseur professionnel raconte son enchantement, incompréhensible aux yeux de ses camarades de classe, lorsqu'il a assisté à son premier spectacle de danse contemporaine. Il s'entraîne à la maison de quartier et finit par rencontrer l'association Soul City. Cette dernière sous la houlette de son leader charismatique Shany Arzeux, sera à l'origine de son ascension artistique. Shany avec qui il a conclu « un pacte » : « réussir ici pour que les jeunes qui nous suivent puissent se dire que c'est possible ». Une bien belle manière de produire du commun donc.

Pour être à la hauteur des enjeux de notre époque, la souveraineté du peuple ne peut plus se réduire uniquement à son devoir électoral. L'évolution de la société nous oblige à présent à prendre en compte la « contre-démocratie » ou contre-pouvoir porté par la société civile. Il s'agit d'établir les conditions d'échange entre les différents exécutifs, chargés par leur mandat de gérer les intérêts que nous avons en commun, et le peuple à la recherche d'interactions. Ce dernier ne se contente plus de « nommer/sélectionner », il compte aussi à présent « décider », « contrôler/surveiller et évaluer/juger » les exécutifs. Le peuple chercherait ainsi à exercer son pouvoir tout le temps.

Aussi, la culture politique française est à redéfinir, selon Pierre Rosenvallon. La défiance légitime à l'égard des partis politiques, d'une part et le culte de la loi, d'autre part s'inscrivent dans une vieille tradition « de résistances portées notamment par le monde associatif et syndical ». Depuis le XIX^{ème} siècle cette tradition s'attache à amortir les effets néfastes de l'économie libérale, telle que « la dissolution sociale » tout en veillant au

respect des libertés individuelles. L'auteur démontre que l'Etat libéral jacobin, peu partageur de la souveraineté, s'est transformé progressivement, sous la contrainte des corps intermédiaires, à partir de l'adoption des lois syndicales et de la loi 1901, en un « Etat réseau » qui, en s'appuyant sur ses propres corps, suscite la participation pluraliste du peuple au service de l'intérêt général et de la démocratie. Mais ce conseiller de la Confédération française du travail (CFDT) pointe aussi les risques qui pèsent sur notre démocratie exposée à la montée des inégalités.

Selon l'auteur de *La société des égaux*, l'égalité ne peut plus être considérée comme un principe unificateur de la République, ni comme une force d'organisation sociale autour de l'Etat providence. Le « ghetto français » est un paradoxe. « Nous sommes passés d'un individualisme universalisant, associé à la revendication des mêmes droits pour tous, à un individualisme de la singularité, où chacun souhaite être à la fois semblable aux autres (en terme de droits et de capacités d'action) et singulier (reconnu pour ce qu'il a d'unique)³². » Ainsi, la société

admet le mérite des footballeurs pour justifier leurs salaires mirobolants mais s'offusque conjointement de la rémunération des traders... Même la notion tant défendue de l'égalité des chances semble pour lui à ranger au rayon de l'histoire, car vide de volonté politique. Si cela s'avérait être un choix véritable : « ce serait là une société cauchemardesque, caractérisée par une dépression généralisée... » Que nous restait-il alors ? C'est ce que Pierre Rosenvallon appelle la société des égaux et non des égo... Où « personne ne



32 Entretien à Xavier de la Vega, Sciences Humaines N°232, décembre 2011.

doit être dépendant d'autrui ». Sa proposition s'appuie sur l'observation d'Alexis de Tocqueville de la société américaine du début du XIX^{ème} siècle « composée à plus 90% de travailleurs indépendants » et dans laquelle « chacun entre en interaction avec les autres sur un pied de symétrie. Cette égalité d'interaction est d'ailleurs la version première du marché, la société des petits producteurs de Karl Marx. » En résumé, ce conseiller du Prince souhaite un retour aux valeurs révolutionnaires, morales et libérales du XVIII^{ème} siècle. « Le principe le plus universel auquel on peut songer pour le faire est celui de la réciprocité. Les hommes ne sont ni entièrement altruistes, ni entièrement égoïstes. Ils attendent surtout une contrepartie à leur engagement. ». Mais cette contrepartie ne saurait être économique, car l'économie doit être secondaire. Il plaide même, comme Benjamin Franklin, pour une certaine frugalité. Cet ancien militant de l'autogestion serait-il devenu « décroissant » ou tout simplement social-libéral ?

« Un abîme est là tout près de nous. Nous poètes, nous rêvons au bord. Vous, hommes d'État, vous y dormez ». Victor Hugo.

L'associatif au rang de l'économie

En attendant, localement des solutions sont à trouver. Malgré la bonne volonté et l'altruisme des bénévoles, les associations-entreprises, placées désormais au cœur de la question économique de l'emploi, se démentent toujours pour pallier l'insuffisance du marché. L'économie d'en bas est faite de « plus de 90% » de bénévolat. C'est une réalité qui a échappé à Pierre Rosanvallon dans son rêve d'une société où tout citoyen serait synonyme d'entrepreneur. Si le marché avait trouvé le moyen de « marchandiser » ses échanges, il l'aurait fait. Le marché est ici conçu comme la propension de l'individu à échanger en contrepartie de quelque chose qui n'est pas forcément monétaire. Le troc par exemple. La contrepartie peut être différée comme l'évoque précédemment l'historien. Théorisée à l'origine par Marcel Mauss et reprise par Karl Polanyi dans son étude de l'économie du don, ce dernier pensait que l'économie était faite pour obéir aux besoins des sociétés. L'histoire ne lui a pas donné raison et la crise financière, économique et politique que nous traversons semble vouloir s'entêter sur un paradigme déchu : le capitalisme sans limite.

Or, l'observation du comportement de l'engagement associatif nous enseigne plusieurs choses. Un individu qui s'engage, je ne parle pas du bénévole qui vient ponctuellement donner un coup de main pour une distribution de colis alimentaires, ou du volontaire qui soigne les « bobos » du Grand raid, mais de celui qui fait le choix civique de sacrifier une partie de son temps libre pour se consacrer à un projet d'intérêt général et cela de façon durable. Comme le propose Pierre Rosanvallon pour la démocratie, complexifions notre regard sur la fonction de bénévole et essayons de

dépasser la statistique, « l'étude d'une population sociale », pour nous intéresser aux « expériences et figures du bénévolat ». Pour cela, une Maison des associations est un poste d'observation privilégié. Mais évacuons aussi les lieux communs que constituent l'altruisme, les valeurs civiques, le don de soi, mais aussi la recherche d'un terrain de jeu pour un égo exacerbé. Le bénévolat ne procéderait-il pas d'une fonction économique, elle aussi complexe ?

Une étude de France Bénévolat³³ s'est intéressée à l'engagement des seniors au sein des associations. Ils sont 26% dans la tranche d'âge 50-64 ans et 38% pour les plus de 65 ans à déclarer être durablement engagés au sein d'une association. Ces taux sont largement supérieurs aux autres classes d'âges et permettent même de remonter la moyenne nationale à 23%. Ce qui place la France dans la moyenne européenne de l'engagement toutes classes d'âges confondues, mais loin des performances des pays du nord de l'Europe. L'implication massive des seniors au sein de nos associations est donc bien la preuve qu'il y a encore du travail après l'emploi salarié ou non salarié. Le choix de s'engager, en particulier en prenant des responsabilités électives, n'est pas simplement motivé par la volonté de rester actif, de rencontrer du monde, de prévenir l'isolement... Ce choix est aussi un choix rationnel puisqu'il s'agit de la part de temps libre que l'individu est disposé à offrir à la collectivité sans en attendre une contrepartie directe. Or cette allocation de temps ne peut s'envisager que si la personne dispose des ressources suffisantes pour en assumer le coût. Si l'association à but non lucratif ne

³³ *L'engagement des bénévoles seniors*, Dominique Thierry, France Bénévolat 2010.

distribue pas, par définition, de profit monétaire à ses membres, elle ne les exonère pas des charges directes ou indirectes liées à son fonctionnement : cotisations, activités payantes, mais aussi transport, communication et autres. Le Haut conseil à la vie associative rapporte que l'économie associative est évaluée à 105 milliards d'euros, soit 5% du PIB.

L'évolution des lois fiscales ou comptables de ces dernières années a autorisé certaines compensations mais qui ne s'appliquent qu'à des cas bien définis. S'engager coûte, mais comme le souligne l'étude de France Bénévolat, l'individu le fait dans la logique du « don/contre-don » propre aux sociétés traditionnelles.

Que cela soit le retraité ou l'actif, chacun trouve son compte dans cette opération coûteuse mais qui rapporte bien autre chose qu'un pouvoir d'achat supplémentaire. Il ne s'agit pas d'un choix pas défaut, parce que les dons seraient de faibles valeurs. Nous n'avons qu'à observer la générosité sans limite des opérations médiatiques telles que le Téléthon. Estimé à plus de 1,5 milliards, le président du Sidaction s'est même interrogé il y a quelques années sur les circuits de cette économie du don. Les associations sont encore concurrentes sur ce marché où, 87 % des Français ont fait un acte de générosité au cours des six derniers mois. 43% ont donné de l'argent³⁴, bien que les mêmes sondés déclarent vouloir donner moins dans l'avenir en raison de la persistance de la crise et de la baisse de leur revenu. Et c'est à ce niveau que se situe l'interrogation principale sur l'avenir des associations. L'investissement bénévole, quelque soit sa forme, est lié au modèle économique hérité de l'Etat providence qui garantissait jusqu'à récemment une protection forte du citoyen dans tous les domaines de la vie sociale. Le fameux « care » des anglosaxons. Il n'y a pas si longtemps encore en France,

l'aménagement du territoire accompagnait l'activité économique coordonnée à une politique du travail volontariste. Le dialogue social, animé par le patronat et les syndicats, permettait tant bien que mal de maintenir un niveau des revenus salariés à la hauteur des ambitions d'un pays développé. Mais ce schéma de croissance a pris le chemin de la réforme depuis trente ans. La vie associative et l'engagement bénévole ont bien résisté pendant cette période. Ils ont même joué un rôle de premier plan dans l'invention d'alternatives à ce modèle finissant, en proposant des solutions de reclassement, de valorisation et d'insertion pour les salariés directement ou indirectement victimes des mutations de l'appareil productif national. Elles sont allées jusqu'à faire émerger « un tiers secteur » économique plus social et surtout plus solidaire. Mais l'économie associative, maillon collectif des politiques de redistribution, est de ce fait fortement tributaire des financements publics. Si les collectivités et l'Etat réduisent leur capacité d'intervention, combinée à une baisse généralisée du pouvoir d'achat, l'engagement associatif devrait connaître dans les prochaines années une régression qu'elle n'a probablement jamais connue au cours de son histoire. Dès l'année 2010, la croissance du nombre de créations d'associations s'est infléchie pour la première fois depuis cinq ans³⁵.

La fin du modèle associatif, déterminé par la croissance continue des besoins sociaux de la population, se profile sans aucun doute. Les dirigeants ne semblent pas se rendre compte que le contexte nous oblige de nouveau à innover non plus pour prêter main forte à un Etat devenu impuissant, mais bien pour se substituer à un capitalisme déserteur, qui délocalise, abandonne des régions entières à l'inactivité, pour participer au grand marché de la mondialisation. Nul besoin d'énumérer l'hécatombe industrielle qui sévit depuis vingt ans.

34 Etude France générosité/Médiaprim, octobre 2012.

35 Recherches et solidarités, octobre 2011.

Le peuple est une nouvelle fois sacrifié. La compétitivité, le manque de flexibilité ou de mobilité ne sont que les prétextes qui justifient un comportement toujours paternaliste et qui ne vise qu'à punir ceux qui ne s'inclineraient pas devant ce qui s'apparente désormais à une religion : l'argent. Autrefois les hommes se prosternaient devant les rivières, les montagnes, les astres. Aujourd'hui, ils s'abaissent devant une chaussée...Wall Street.

Mais les associations ne pourraient-elles pas profiter de la crise pour oser mettre en œuvre leurs utopies, une bonne fois pour toute ? « **Le déploiement de la liberté** suppose que des « producteurs associés » s'organisent de manière à réduire le travail nécessaire « à un minimum », de sorte que tout le monde travaille, mais peu, et que tout le monde déploie à côté de son travail, des activités qui sont à elles-mêmes leur propre fin. Tout le monde peut partager son temps entre les deux sphères », déclare André Gorz³⁶. Cet ancien journaliste du *Nouvel Observateur* a accordé en 1991 un entretien à Marie-France Azar sur *France Culture* où il met en pièces la machinerie du travail instaurée par le système capitaliste. Il affirme que nul ne peut s'identifier totalement à son identité sociale conférée à l'âge adulte par le travail. L'individu constituant de plus dès l'enfance « une réserve de contestation », pour s'opposer aux organisations qui l'oppriment : la famille, le système religieux, l'entreprise, la société. Mais c'est dans cet écart entre « une image de soi-même que la société nous oblige à assumer » et un vécu personnel que se loge la créativité de tout un chacun susceptible

de lui inspirer la résistance au conformisme dominant. La société de consommation, pour être efficiente, doit le plus possible « reproduire des personnages identiques ». La publicité et les médias en sont les outils principaux et complètent parfaitement un système d'asservissement global élaboré à partir de « la valeur travail », qui par ailleurs, n'est plus aussi déterminante qu'elle ne l'a été dans la socialisation des gens. La durée nécessaire à la production de richesse et sa croissance ne cesse de diminuer en raison des gains réguliers de productivité. A terme le travail, tel qu'il a été conçu pour l'expansion de la société capitaliste, devrait disparaître. Cependant, « la société capitaliste ne sait pas répartir le surcroît de richesse produite » au bénéfice du temps dans le processus de production. Cette économie de temps qui résulte

de la combinaison de l'évolution des technologies et des savoir-faire, est accueillie comme une calamité qu'il faudrait absolument résorber par la création de nouveaux emplois. Même dans des secteurs dévolus culturellement au bénévolat : l'aide aux personnes âgées, la garde d'enfants... Le problème, nous dit André Gortz, « quand un travail

est rémunéré, on ne peut empêcher la tendance à vouloir toujours augmenter son rendement » alors que la question ne se pose pas pour un acte bénévole. Dans une note éditée sur son blog³⁷, Alain Lipietz, économiste et militant écologiste, souligne les deux points qui lui semblent essentiels dans l'analyse de Gorz, le revenu d'existence et la subvention des bas salaires qui ne seraient que les contreparties équitables aux gains de productivité de l'économie globale et qui pourraient redonner du sens au travail. Mais la perception de Gorz est aussi critiquée, car elle ignore le fait associatif et coopératif et



³⁶ *Métamorphoses du travail, quête du sens. Critique de la raison économique* André Gorz, 1988, rééd. Gallimard, coll. « Folio », 2004.

³⁷ lipietz.net, décembre 2007.

surtout dénie aux services une légitimité marchande. En se référant à Ivan Illich qu'il a longtemps côtoyé, André Gorz estime que « notre propension à professionnaliser des services autrefois rendus gratuitement par les gens eux-mêmes » dépossède ces derniers de leur capacité d'action autonome. Il parle ainsi de « professions incapacitantes et mutilantes » prenant en exemple de façon un peu exagérée la médecine et les métiers de la santé... Or c'est dans ce secteur des services que s'effectue la plus grande part de création d'activités, portée certes par de grandes organisations productives, mais aussi par des PME (Petites et moyennes entreprises) et une multitude d'initiatives individuelles. Les associations ne sont pas en reste avec 80% des emplois³⁸ du secteur de l'Economie sociale et solidaire. La question qui se pose à présent concerne le mode de financement de ces services. Doit-on les libéraliser, comme le suggère Pierre Rosanvallon par retour préalable aux valeurs fondatrices de la démocratie pour distinguer ces services du marketing capitaliste agressif ? Doit-on les fonctionnariser, comme le réclament les syndicats, confrontés à une forme atypique du travail ? Ou encore, doit-on promouvoir la gratuité de ces services ? Ce qui suppose en amont une prise en charge collective du coût mais aussi de l'organisation des ces activités sur le territoire ?

« La leçon la plus importante de ma vie a été d'accepter que la contradiction est présente en toute chose. Je ne crois pas aux utopies ». **Angéla Davis.**

³⁸ *Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?*
Etude de Philippe Frémeaux, Alternatives Economiques, janvier 2012,
tableau 12 p.64.

A la recherche d'une voie collective

« Malgré les vicissitudes du temps, d'une manière générale, le Réunionnais, compte tenu de ses croyances religieuses, respecte un certain nombre de valeurs ; le sacrifice de soi pour autrui, le don, ont beaucoup de sens pour lui : un gazon d'ri y amprête pas³⁹ ».

La société pourrait se contenter de cet élan culturel à aller à la rencontre des difficultés éprouvées par l'autre, de faire preuve d'empathie et d'apporter son soutien. Mais l'action sociale, même spontanée, de proximité, sans intervention de professionnels, réclame de l'individu un minimum de méthode et de discernement. Nous pourrions nous offusquer encore longtemps d'une non assistance à personne en danger, mettre des barbelés aux ouvrages d'art qui enjambent nos ravines, promouvoir le massalé requin, la société réunionnaise ne progressera pas dans ces représentations sans un engagement sérieux de ses institutions sur ce que veut dire aujourd'hui « vivre à La Réunion ». Chacun y va de sa solution, mais nous sommes-nous interrogés sur les problèmes ?

« C'est pour cela qu'il faut non seulement mettre en place un mécanisme basé sur le républicanisme libéral, c'est-à-dire sans autoritarisme et sans manipulation des médias centralisés, mais aussi un système basé sur le fonctionnement des marchés qui rappelle aux gens qu'ils sont des citoyens, ne fût-ce que quarante secondes par jour. Cela fait toujours quarante secondes de gagnées.⁴⁰ » Bruce Akerman, grand spécialiste du droit constitutionnel américain reformule pour l'Amérique, un business citoyen cent pour cent réunionnais : Freedom ! On pourrait en rire, mais l'actualité y est traitée avec

une telle gravité que, mieux vaut zapper, « sauf en cas d'embouteillage ». L'institution radiophonique la plus écoutée du pays, qui affiche une écoute à plus de 40%, renvoie ses concurrentes aux premières heures de la libération des ondes, y compris le service public, qui succombe parfois au racolage facile quand le peuple réclame juste un peu plus d'éclairage et surtout beaucoup d'écoute, même si c'est « pour de faux ». « La radio », comme disent les petites gens a su créer du commun au-delà de tout ce qui diviserait les réunionnais. A la radio on ne voit pas les caractéristiques physiques de l'auditeur participant, ni sa catégorie sociale, ni sa religion, ni ses qualifications... Il peut même très facilement mentir, dire n'importe quoi, ou au contraire se confier intimement à des animateurs disponibles, à l'écoute, qui lui offrent au moins l'impression de s'intéresser à lui et sans directement le juger. La radio-divan « du peuple, pour le peuple et par le peuple », combattue à ses débuts, s'est désormais imposée dans notre paysage sonore, apportant sa part de saturation aux significations culturelles les plus rétrogrades.

Pendant ce temps l'associatif, souvent critique vis-à-vis du politique, peine à trouver sa voix. Ignoré des médias en dehors du spectaculaire et du scandale, les associations tentent péniblement de trouver une position commune à défaut d'imaginer une stratégie. L'écatement « l'assosphère » s'explique par la diversité des genres qui l'animent mais aussi par un penchant naturel à l'égoïsme collectif, l'entretien d'un entre-soi avec un « dedans » et un « dehors » bien délimités, hérité probablement aussi de cette vieille tradition des « corps » qui a bien du mal à se dissoudre, même après deux siècles de révolution.

³⁹ *Le don à La Réunion*, Prosper Eve, septembre 2007.

⁴⁰ Bruce Akerman, entretien avec La vie des idées, 5 mars 2012.

Le besoin de se faire entendre

Qu'est-ce qui pourrait bien plaider en faveur d'une unité du mouvement associatif dans son ensemble. Rien, en dehors de la loi centenaire qui en encadre l'élaboration des statuts. L'étude de Vivianne Tchernonog met en évidence deux grands types d'associations en France. D'un côté une grande majorité de petites associations qui ne fonctionnent qu'à partir de leurs ressources propres tant financières qu'humaines et de l'autre, une minorité de structures qui captent l'essentiel des financements publics et qui ne peuvent fonctionner qu'avec des professionnels. Quand le mouvement s'organise au niveau national que représente-t-il ? Le conseil national de la vie associative (CNVA) né en 1983, a été remplacé en juin 2011 par le Haut conseil à la vie associative (HCVA). Le CNVA était composé de 70 membres alors que le HCVA n'en compte que 25, répartis en plusieurs domaines distincts d'expertise⁴¹. Dans son dernier rapport intermédiaire, commandé par le gouvernement, le haut conseil expose différentes propositions d'évolutions législatives pour faciliter le fonctionnement associatif. Ces préconisations concernent les domaines de la fiscalité, de la comptabilité, le patrimoine des associations et de la finance.

« Avant la décentralisation le rapport associations-Etat était largement dominant.⁴² » Aujourd'hui il se perpétue par la reconnaissance d'une expertise associative pertinente. Le HCVA a produit ce rapport intermédiaire⁴³ qui d'une part, analyse les questions qui lui ont été soumises par le gouvernement, et d'autre part,

préconise des solutions concrètes, et des modifications réglementaires, qui, si l'exécutif les juge utiles, seront présentées au Parlement.



Cette écoute attentive est toutefois à nuancer. Avec la décentralisation les fédérations nationales ont un peu perdu leur leadership. Les ressources provenant des services centraux des ministères leur garantissaient un certain monopole parisien. Leur diminution, combinée aux capacités offertes aux organisations locales de négocier directement avec les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités, a contribué probablement à déstabiliser la gouvernance des mouvements ces dernières années. Je rencontrais il y a quelques temps un représentant local d'un mouvement d'éducation populaire qui me faisait part des travaux nationaux de son association, auxquels les représentants réunionnais devaient participer par leurs propres travaux. Il me précisait en souriant que ce serait la formalité d'une journée, puisqu'il s'agissait de faire vite et pour cela il suffisait d'adapter les propositions nationales à l'échelon local. C'est sûr, on ne va pas inventer la poudre. Mais tout de même, chers camarades de l'éducation

⁴¹ <http://www.associations.gouv.fr/1234-la-composition-du-hcva.html>

⁴² *Les associations en France*, Jean Bastide, Hors-série Juris associations janvier 2011, p.83.

⁴³ Rapport intermédiaire du HCVA sur le financement privé des associations, mars 2013.

populaire, la situation réunionnaise n'aurait-elle pas mérité un effort plus créatif ? Ce comportement est caractéristique d'une démission généralisée de la fine fleur associative locale, centrée sur ses questionnements existentiels plus que sur les faits qui l'entourent. Les présidents indéboulonnables se disputent des sièges dans différentes instances représentatives sans se préoccuper des finalités ni des enjeux sur lesquels ils seront conviés à réfléchir, conseiller et parfois même décider. On assiste depuis plus de trente ans à un étalage d'incompétence et de veulerie mais qui ne manque aucune occasion pour dispenser des leçons à une jeunesse, sommée d'être mobile et de respecter le silence de leurs méditations. Silencieuses aussi sont les souffrances personnelles d'individus disjonctant au carrefour de la cité, de la rambarde d'un pont, au nom de leur « team » tuné ou pour quelques poignées d'euros... A ce rythme La Réunion n'aura plus rien à envier à l'île de la Jamaïque, en dehors du reggae qu'elle peine toujours à faire sonner.

Les dirigeants associatifs ayant ou non des responsabilités fédérales ne sont pas les seules à blâmer. Les élus politiques ont aussi leur responsabilité, car tout aussi incompétents, malgré la décentralisation, à faire émerger un réel projet de développement endogène et durable susceptible de soutenir de manière plus ou moins équitable ce que la population réunionnaise a pu inventer de commun en trois siècles. Rendu au rang de patrimoine mondial, ce petit bout de terre pas tout à fait sans valeur, fait l'admiration de tous ses visiteurs. L'incompétence qui est visée ici par mon propos consiste tout simplement à ne pas savoir où l'on va. L'absence de projet souvent reprochée à la jeunesse s'explique principalement par une absence de projet global du corps éducatif, politique et productif qui se sont longtemps contentés de la facilité des dispositifs incitatifs. Les choses sérieuses commencent maintenant. La voie collective a encore de l'avenir devant elle, pour peu qu'on s'y intéresse

vraiment. Mais il ne suffira pas d'en appeler à « la population réunionnaise » comme le font les professionnels du porte-voix. Il faudrait vraiment tout recommencer, et tout reprendre à partir du bas : le quartier, les familles, l'éducation, la vie associative, l'animation... La matière ne manque pas, l'insuffisance de moyens est un mensonge et les bonnes volontés citoyennes abondent. Alors, qu'attendons-nous pour passer aux actes ?

Les freins à l'action collective concertée ne sont pas que du fait de la population. Ils viennent aussi de nous, professionnels de la cohésion sociale qui ne nous contentons souvent que du moindre effort. Il est vrai que les équipes se réduisent, que la collectivité demande de faire plus avec moins, que l'environnement social se dégrade. Quand on a pris le temps d'énumérer ce qui nous démotive, que fait-on ?

La Conférence permanente des coordinations associatives s'est proclamée, à la fin des années 90, représentante de « la voix du mouvement associatif ». Se fait-elle entendre pour autant et de quelles voix parle-t-elle ? La CPCA s'est engagée sans détour dans la défense des intérêts économiques et moraux du secteur non marchand. Dès 2001, par la charte des engagements réciproques entre l'Etat et les associations, signées dans les jardins de Matignon, l'organisation cherche par cet acte à inciter les institutions à garantir la pérennité et la défense de l'intérêt général comme valeur intrinsèquement non lucrative. De plus, le rôle actif des associations dans l'animation des territoires, des groupes humains et de la démocratie est rappelé. La CPCA propose en quelque sorte à l'Etat de construire une digue de protection des relations entre les institutions et les associations « partenaires à part entière des politiques publiques⁴⁴ » afin de parer au risque de marchandisation de pans entiers du secteur non

44 Charte d'engagements réciproques entre l'Etat et les associations regroupés au sein de la CPCA.

concurrentiel. La charte passe ainsi en revue ce qui devrait permettre un meilleur fonctionnement de ce dispositif mixte d'intervention (public/privé) : promotion du bénévolat, mise en pratique des financements pluriannuels, distinction de la fonction de contrôle de l'Etat de sa fonction partenariale, formation des agents publics à une meilleure connaissance du milieu associatif, soutien des regroupements associatifs... En contrepartie du côté des associations, par la « voix » de la CPCA, elles s'engagent à avoir un fonctionnement scrupuleusement démocratique, de formuler de réels projets associatifs, à veiller au bon usage des fonds publics, à mieux respecter les règles du droit, à promouvoir la culture de l'évaluation, à faciliter les procédures de contrôle et à mettre en œuvre des regroupements dans le but de faciliter le dialogue civil et social avec les institutions. Ces engagements réciproques sont loin d'avoir été bâclés dans leur élaboration, l'essentiel du texte ayant été écrit par la très sérieuse Fonda, « le laboratoire d'idées du monde associatif⁴⁵ ». Il s'agit d'un référentiel global à l'usage des professionnels concernés par le monde associatif, initié trente ans plus tôt. « L'association qui a toujours été une des formes majeures de la liberté devient une des conditions essentielles de l'équilibre dans une société à dominante industrielle et urbaine⁴⁶ » écrit l'association pour le développement des associations de progrès en 1974, préfiguration de la Fonda créée en 1981. La lecture de ce texte⁴⁷ est intéressante car il s'agit déjà dans son contenu de la charte de 2001. Par ailleurs l'association y est présentée comme « condition essentielle de l'équilibre dans une société » industrielle et urbaine. Le projet associatif est théorisé dès cette époque (on peut y voir un prolongement des thèses de 68) comme une alternative crédible globale, porteuse toutefois de diversité, au modèle économique

et social dominant, qui lui produit des « solutions pré-fabriquées » où « l'optimisation devient à la fois idéal de rationalité et règle morale ». Ce système perçu par les auteurs de l'article comme éminemment dangereux doit adopter l'association, par l'intermédiaire de l'Etat, comme un contre-pouvoir légitime et nécessaire. Tels les syndicats dans l'entreprise, l'association doit agir sans entrave dans la société afin de « faciliter la naissance de multiples micro-climats où les personnes osent être et ne cherchent pas seulement à avoir; contribuer à créer cette fluidité des réponses aux besoins et aux aspirations qui font la force d'un pays jeune comme l'Amérique ». Tiens donc ? Il s'agit bien entendu de l'Amérique du nord.

Les intentions générales étant affirmées, les rédacteurs de ce qui faut bien appeler le modèle social-libéral associatif déclinent leur propositions en trois chapitres : le premier est consacré au statut fiscal des associations, le second à l'aide directe de l'Etat et des collectivités à ces dernières et le troisième préconise la création du CNVA ainsi que d'une banque associative. Un dernier point est abordé dans ce chapitre avec beaucoup de prudence. C'est celui de l'emploi associatif qui ne doit pas « devenir un métier ». Il n'y a que sur ce point peut-être que ces visionnaires ont manqué de lucidité. A partir du début des années 80, l'emploi associatif n'a cessé de croître.

Pour l'époque, les mesures attendues de la part de l'Etat pour que la société civile soit en capacité de mettre en œuvre ce « pouvoir nouveau de l'association », sont tout bonnement ambitieuses et d'avant garde. Les propositions faites sont extrêmement précises en particulier autour de la recherche de ce nouveau contrat avec la République qui se décline en huit points. Un contrat de premier établissement pour toute association sociale, éducative et culturelle qui se concrétiserait par une aide financière de démarrage. Un contrat d'innovation pour

45 Source : <http://www.fonda.asso.fr>

46 Idem.

47 Pour un nouveau pouvoir de l'association, revue Echanges et projets N°2/1974.

permettre à des associations spécialisées de poursuivre des recherches et de les éditer dans différents domaines de la vie sociale. Un contrat de service passé par l'Etat qui délègue ainsi ses pouvoirs à une association chargée de réaliser un certain nombre de prestations. Un contrat d'assistance, en cas de défaillance associative, où l'Etat et les collectivités viendraient apporter leurs subventions d'équilibre. Un contrat d'aide en personnel sous la forme de mise à disposition ou de détachement. Un contrat concernant la formation des bénévoles et un contrat pour la création d'un fonds dédié à tous ces projets. Voilà ce qui était pensé à la fin des années soixante-dix en France au sujet des associations.

« Ce think tank n'est pas un tank, c'est une auberge espagnole » Yannick Blanc, Président de la Fonda.

Les limites de la voie représentative

Mais en quoi la vision « vintage » de l'innovation associative des années 70 diffère-t-elle de celle de ce début du XXI^{ème} siècle ? La charte des engagements réciproques de 2001 reprend en grande partie les enjeux de société exprimés par les auteurs de l'article susmentionné. Au premier abord, le lecteur peut constater avec étonnement que, dans le fond, le diagnostic formulé il y a quarante ans n'a pas changé. C'est dans la formulation des solutions et surtout dans la façon d'envisager la gestion de leur mise en œuvre que les nuances apparaissent, et pas les moindres. Les propositions de 1974 sont indiscutablement d'inspiration keynésiennes où l'association constitue le dernier rouage d'une politique de satisfaction de la demande financée par des fonds publics. On envisage même le concours des banques sur certains projets d'investissement. Le développement de la finance solidaire, de l'économie sociale et solidaire, le dispositif « emplois jeunes » de la fin des années 90, sont en quelques sortes les héritiers de cette vision « seventies » de l'action locale : à tout besoin sa satisfaction, à la fois consumériste et solidaire. Aujourd'hui, un bon keynésien est un keynésien mort, serait-on tenter de croire, tant le dogme libéral se rappelle à nos consciences en permanence par la force des médias. A contre-courant de la réclame, quelques survivants ont créé en France le collectif Roosevelt 2012, nom du président américain qui enfantât le New Deal en 1933 pour relever son pays de la dépression économique démarrée en 1929. Composé de personnalités issues de la société civile, de journalistes, d'intellectuels et d'artistes, le groupe s'est réuni tous les mardis jusqu'au 15 juin 2013 devant la Palais Bourbon « pour réveiller l'assemblée » et forcer l'attention des députés à écouter et à débattre sur des solutions

économiques autres que celles de l'austérité. Obtiendront-ils gain de cause ? Pourra-t-on enfin ranger « T.I.N.A.⁴⁸ » au rayon des mauvais souvenirs ? Rien n'est moins sûr. Les principes de l'économie libérale capitaliste se sont propagés dans toutes les strates des sociétés modernes et le monde associatif n'y échappe pas. La charte est loin de constituer un manifeste socialiste, mais le monde associatif devrait se questionner sérieusement quant à l'avenir que lui prépare certaines élites de la République. Pour preuve, une récente étude de SciencesPo⁴⁹ sur la rénovation des fondements de l'intérêt général en France.

Le rapport remet en cause « la légitimité de l'Etat à valider ou invalider les mouvements sociaux et citoyens au nom de l'intérêt général » en raison des évolutions que connaît la société française à travers les reconfigurations territoriales du pouvoir opérées par la décentralisation, la mondialisation, l'autonomie croissante de la société civile, plus apte selon ses auteurs à mettre en œuvre certaines solutions locales. Une redéfinition de l'intérêt général s'imposerait donc pour permettre une « participation plus libre » des citoyens organisés. En résumé, l'Etat devrait à terme laisser la place à l'initiative citoyenne et se contenter de favoriser la participation de celle-ci aux prises de décisions.

Ce principe qui peut paraître à première vue émancipateur et responsabilisant doit être néanmoins

48 « There is no alternative », Margaret Thatcher, premier ministre britannique de 1979 à 1990.

49 *Etude sur la rénovation de l'intérêt général en France*, sous la direction de Philippe Henri Dutheil membre du Haut conseil à la vie associative et Antoine Vaccaro président du Cerphi, Junior consulting Sciences-Po pour l'Institut Pasteur, avril 2013.

questionné. Le rapport ne cache d'ailleurs pas ses intentions néolibérales : « un problème majeur est celui de l'articulation entre les nouvelles formes de participation de la société civile et les structures de la démocratie représentative dont la légitimité est simultanément ébranlée »⁵⁰. On a souvent critiqué l'association instrumentalisée par l'Etat, mais on ne saurait ne pas voir ici l'association « cheval de Troie » susceptible à terme de peser sur la gouvernance des exécutifs locaux, voire de les faire éclater. Peut-on penser sérieusement que cela soit souhaitable pour la démocratie ? La notion d'intérêt général tire sa force et sa légitimité de l'existence d'un dialogue politique, durement conquis, entre la société civile et les institutions républicaines. Certes il s'agit d'une « définition par le haut », mais comment éviter l'écueil d'une définition par le bas qui ne soit pas uniquement la somme de certains intérêts particuliers ? Comment susciter la participation citoyenne, sans que les exécutifs ne soient soumis au dictat de barreaux de routes occasionnels, de petites ou grandes mafias ou encore de groupes défendant des intérêts particuliers divers (économiques, professionnels, religieux...) sans se préoccuper de protéger l'intérêt général ? Le rapport renvoie ni plus ni moins ce principe fondamental de la République à notre « imaginaire collectif⁵¹ ».

Il convient pour les auteurs, avant de refonder la notion d'intérêt général, de libérer la notion actuelle de certaines « tensions » telles que la prégnance d'un intérêt supérieur de l'Etat, la reconnaissance un peu démagogique de « l'empowerment populaire », qui accorde au citoyen une meilleure connaissance de ses besoins et des moyens pour les satisfaire et qui lui attribue une efficacité capable d'ébranler « la légitimité de l'Etat

à définir seul les politiques de défense de l'intérêt général ». A ces tensions politiques s'ajoutent des tensions économiques. Ainsi, les entreprises ne seraient pas suffisamment associées à la définition de l'intérêt général, la société française aurait encore du mal à conjuguer la justice sociale à l'efficacité économique, les associations n'auraient pas pris conscience des enjeux de leur « trichotomie » financière (publique, privée et individuelle) et l'Etat ne semblerait pas encore enclin à soutenir véritablement un effort de philanthropie de la part des entreprises et de la société civile, par une politique fiscale du mécénat plus avantageuse. Mais il existe aussi des tensions juridiques qui freinent la mise œuvre des « PPP » (partenariat public/privé), l'édification de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens ou encore les SSIG (services sociaux d'intérêt général) chères à l'Europe mais encore éloignées de nos valeurs sociales. Mais le plus édifiant est sans doute la reformulation de la part des auteurs, dans la partie de l'étude consacrée aux comparaisons internationales, des déclarations charitables du prix Nobel d'économie de 2001, Mickael Spence. Pour ce dernier la réussite de Singapour, entre autres en matière de philanthropie, réside dans le fait que « la règle du parti unique ait conservé une légitimité populaire⁵² ». Plutôt inquiétant comme perspective démocratique, non ? La vérité sort souvent de la bouche des enfants et les naïfs promoteurs du néolibéralisme mondialisé, bien qu'ayant depuis fort longtemps dépassés l'âge de raison, refusent de voir la supercherie qui se cache derrière la philanthropie à l'anglosaxonne qu'ils sont chargés de vendre à nos mouvements. Ils sont sans doute bien récompensés pour cela. Mais à l'Etat d'être vigilant à l'égard de ceux qui souhaitent repenser l'intérêt général.

⁵⁰ *Etude sur la rénovation de l'intérêt général en France*, sous la direction de Philippe Henri Dutheil membre du Haut conseil à la vie associative et Antoine Vaccaro président du Cerphi, Junior consulting Sciences-Po pour l'Institut Pasteur, avril 2013. p.20.

⁵¹ Idem.p.25.

⁵² Idem.p.51.

La voie de l'association employeur

Les promoteurs de ce modèle de générosité ne prêchent pas dans un désert. Le fait que l'étude dont il est question dans le chapitre précédent se soit faite sous l'égide de SciencesPo révèle que la question de l'intérêt général intéresse bien plus de monde que la communauté associative, toutes affiliations confondues. Pourquoi le secteur marchand s'intéresserait-il donc au secteur non lucratif ?

La non lucrativité d'une activité est dépendante de différents paramètres que la règle fiscale est venue fixer à plusieurs reprises au cours de ces dernières années. Mais la notion reste floue et le cadre législatif ne constitue en rien une protection suffisante de ces activités. La marchandisation d'activités à l'origine fortement socialisées n'est pas un phénomène isolé. On pourrait même dire qu'il existe une certaine norme en la matière qui a su s'imposer au fil des années dans des secteurs comme le sport. La publicité omniprésente ou la transformation d'associations sportives en entreprises capitalistes ne rencontre aucune résistance dans un milieu encore fortement associatif. Bien au contraire. Les fortunes mondialisées ne se contentent plus seulement d'acheter et de vendre des actifs immobiliers. Le sport professionnel est devenu ainsi un objet de spéculation comme n'importe quelle valeur financière. Et rien empêche à priori que cela ne s'étende à l'ensemble du secteur non marchand. Vouloir tirer profit du non profitable pourrait paraître une entreprise un peu folle. Mais c'est oublier un peu vite que la non lucrativité s'exerce avant tout dans le vaste secteur des services. Or, même si on exclut le tertiaire marchand, déjà soumis aux règles de la concurrence, le sous-secteur non lucratif n'en demeure pas moins sans intérêt pour

des organisations strictement capitalistes. Comment pourrait-on se désintéresser d'une économie évaluée à près de 60 milliards d'euros⁵³ ? A partir de 2002, la volonté du législateur a donc été de renforcer la libéralisation de pans entiers d'activités traditionnellement non lucratives. La branche professionnelle du médico-social a vu apparaître de nouveaux acteurs dans son secteur : des entreprises de services à la personne. Ces dernières sont en mesure, dans le cadre d'appels d'offre de marchés publics, de prétendre aux mêmes financements que tout autre association agréée. Le statut ne fait ici aucunement la différence, aux yeux des décideurs soumis de plus aux injonctions libérales de l'Europe. Par ailleurs, le contexte de crise qui nous caractérise renforce chez ces nouveaux opérateurs de la vie sociale une recherche systématique de nouvelles niches de profits. Et cela se fait parfois au détriment de la qualité des services. Divers scandales ont défrayé la chronique quant à la gestion des maisons de retraite en France ces dernières années. Malgré les excuses répétées des directions sur des dysfonctionnements jugés « passagers », la récurrence des cas de maltraitance ou de personnes âgées mises à la porte en raison de leurs impayés de loyers nous interroge fortement sur l'attitude de toute une société vis-à-vis de ses vieux. Serions-nous devenus des bourreaux de gramoun ? **La France s'apprêterait-elle à solder son « papy boom » par un « papy crash » ?** Non, la règle économique du profit à tout prix, dont aucun pouvoir politique ne veut s'écarter, est en train de déboulonner les édifices sociaux les plus essentiels à la cohésion de la société française. Les services publics sont aussi concernés par l'ouverture de certaines

53 *Les associations en France*, Vivianne Tchernonog, CNRS.

de leurs prérogatives au marché. La poste et l'hôpital sont les laboratoires d'un modèle qui pourrait s'étendre à terme à l'école ou la police. Paranoïa ou démagogie ? Les grands groupes de services sont à la recherche de nouveaux marchés intérieurs. Or le niveau faible de croissance de ces dernières années a pour conséquence d'exacerber la concurrence sur des marchés aux débouchés décroissants. Les entreprises se regroupent dans un premier temps pour optimiser leurs capacités de production dans le but de maintenir leurs marges. Puis vient l'heure de prospector les marchés potentiels, le secteur non lucratif et le secteur public constituant de parfaites cibles. Mais la nation a-t-elle choisi ce système qui s'installe progressivement dans notre quotidien ? Des vigiles à l'entrée des écoles, un facteur qui ne porte plus d'uniforme, une infirmière-standartiste-secrétaire dans un service d'urgences pédiatriques. On pourrait ainsi égrener les exemples, mais je m'arrêterai à un record. La France est championne d'Europe de la natalité, avec un taux des naissances supérieur à 2 et sans que cela n'ait d'influence sur l'activité professionnelle des femmes. Mais en même temps la France est le seul pays européen où les hémorragies du post partum, survenant après l'accouchement, constituent la première cause de mortalité maternelle. La libéralisation des services et l'application des méthodes de gestion d'entreprises aux

hôpitaux n'ont sans doute rien à voir avec ce phénomène. Cependant, cela ne nous rassure pas sur l'avenir de ces services en voie d'optimisation.

Aussi, les associations et le mouvement social dans son ensemble sont convoqués par l'histoire pour se positionner clairement pour ou contre la libéralisation continue des services publics et de l'intérêt général. Les associations employeurs ont le choix entre la philosophie du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et celle qui reste à inventer d'une forme alternative de patronat, qui tout en appliquant des règles de bonne gestion serait capable aussi de nourrir durablement le corps social de nouvelles dynamiques professionnelles au service de la solidarité et non pas de la recherche du profit. Ce qui nous différencie des entreprises traditionnelles réside dans la gouvernance démocratique du projet associatif. Mais pour bon nombre de mouvements, les techniques de management ne diffèrent nullement des pratiques entrepreneuriales. En effet, pendant longtemps, le monde associatif a été perçu comme une communauté d'amateurs dilettantes, plus portés par leur passion que par le sens de la gestion. La plupart des dirigeants gestionnaires, pour se montrer à la hauteur, continuent de vouer un culte aveugle à la doxa libérale oubliant de constater, de valoriser et de militer pour

leurs innombrables innovations sociales tout aussi dignes d'admiration sans doute qu'une quelconque performance économique. Certains sont devenus mendiants institutionnels en quête de subventions et de contrats aidés. Localement ils passent pour des philanthropes, distributeurs de « ti travail ». Dans leur grande majorité, ces



entrepreneurs sociaux passent à côté de l'occasion politique qui leur est offerte de changer définitivement la donne. Il ne s'agit pas de renverser le capitalisme, mais de défendre les positions stratégiques qui sont les nôtres en matières d'action sociale, culturelle, éducative et politique. La gestion des ressources humaines associatives se situe probablement au centre de cette nouvelle conquête de ce qu'il faut bien appeler à présent : le marché du lien. Freedom, Facebook, Tweeter et compagnie récupèrent une propension naturelle de l'être humain à l'empathie. Très souvent pour se regarder dans le miroir du voisin, mais pourra-t-on se satisfaire durablement de ce tissage hyper-narcissique qui ne fonctionne que selon la règle binaire du « j'aime / j'aime pas » ? Nous avons très certainement bien mieux à faire avec les professionnels et les bénévoles de nos associations. Notre particularité se situe à ce niveau et les entreprises nous envient, car nous bénéficions d'une « main d'œuvre » gratuite. Le MEDEF-Réunion n'a-t-il pas demandé que les emplois d'avenir soient attribués aux entreprises dans les conditions similaires au secteur non marchand ? C'est à dire au taux de prise en charge de l'Etat de 75% du coût d'un poste au SMIC⁵⁴. Sans plaisanter, à ce prix-là autant demander la nationalisation.

L'occupation bénévole ce n'est ni un esclavage, ni un travail au sens de sa définition économique ou juridique. Il s'agit néanmoins du socle de l'intérêt général sans lequel il ne peut y avoir d'économie sociale et solidaire. Les bénévoles, des petites mains aux grandes idées, sont les principaux acteurs de la vie locale. Sans cet encadrement, il ne peut y avoir d'action locale. Sans former cet encadrement, il ne saurait y avoir d'initiative « from grassroots⁵⁵ », une réelle stratégie

susceptible de renforcer l'autonomie des mouvements. Ce nouveau projet pour une vie associative, non plus cantonné à accompagner la sociale démocratie libérale, mais porteur d'une réforme profonde de nos pratiques sociales, économiques, culturelles et politiques, doit se fonder sur la formation d'un nouveau type d'encadrement aux compétences complexes. Il s'agit d'un projet inverse, mais non opposé, au développement de l'entreprise capitaliste : un alter égo / égo alter, cher à Edgar Morin. Nous devons être adversaires mais respectueux des valeurs de chacun, unis pour le développement du territoire mais antagonistes dans nos pratiques, solidaires du projet républicain mais contradictoires dans notre façon de produire du commun. Ce n'est qu'au prix de cette mise à distance « dialogique » que le mouvement associatif pourra résister au rouleau compresseur de la libéralisation des services. Mais nous sommes loin d'en avoir pris le chemin. Alors que les universités se désintéressent de la recherche, en dehors des travaux de Vivianne Tchernonog, sur la question associative, elles vendent à tours de bras des formations et des diplômes estampillés « Economie sociale et solidaire » et de préférence des masters. Ceci dans le but de permettre aux dirigeants d'être plus professionnels et plus gestionnaires « alors que les générations précédentes étaient avant tout des militants⁵⁶ ». L'étude de l'observatoire national de l'ESS oppose ainsi militant et gestionnaire. La disqualification du premier est induite par l'adoration quasi religieuse vouée au management d'entreprise. Mais au passage ce « militant » est mutilé de sa fonction principale, celle du professionnel. Ce n'est pas qu'une distorsion lexicale, il s'agit d'une question de fond. Si, au nom de la propriété privée l'entreprise peut se prévaloir de la détention des compétences de ses travailleurs, comment se

54 Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

55 *Etude sur la rénovation de l'intérêt général en France*, sous la direction de Philippe Henri Dutheil membre du Haut conseil à la vie associative et Antoine Vaccaro président du Cerphi, Junior consulting Sciences-Po pour

l'Institut Pasteur, avril 2013, p.25.

56 *Formation transversales en économie sociale et solidaire et insertion professionnelle*. Rapport d'étude conduite par Pauline Petot et Elisa Braley. Observatoire national de l'ESS. CNCRES, p.15.

positionne un employeur associatif, la propriété individuelle y étant abolie par la loi ?

Tout cela pour dire que l'association loi 1901 ne doit pas être la cinquième roue de la charrette, qu'elle soit publique ou privée. Elle dispose d'atouts majeurs dans le jeu économique, social et politique qui s'annonce en ce début du XXIème siècle. Faut-il que nous puissions passer du modèle rationalisant qui, s'appuyant sur la réussite libérale des mouvements coopératifs et mutualistes, érige en paradigme l'application des règles managériales et de gestion au mouvement associatif, occultant au passage des réalités locales et organisationnelles bien plus complexes. Des réalités souvent construites à la main et dans la précarité. Dans l'étude de la CNCRES, 72% des jeunes diplômés de l'ESS n'envisagent pas de passer plus de cinq ans au poste qu'ils occupent au moment de l'étude. Le militantisme bénévole, bien qu'à la recherche d'un nouveau souffle, a encore de beaux jours devant lui.

« Franchir une étape pour moi, c'est exister. »
Jean-François Sam-Long.

L'économie sociale **EST solidaire**

L'Économie sociale et solidaire est parvenue ces dernières années à porter une synthèse autour du fait associatif puisqu'elle est composée en grande majorité d'associations. Une appellation plus juste serait de dire : l'économie sociale EST solidaire. Ce qui permettrait d'exclure de ce champ les mutuelles et les coopératives inscrites historiquement, idéologiquement et plus directement dans l'économie libérale et réalisant des chiffres d'affaires sans commune mesure avec le monde associatif. Il s'agit la plupart du temps de grands groupes multinationaux auxquels les analystes de l'ESS n'attribuent qu'une place théorique sur la photo de famille. En effet, en additionnant les chiffres représentatifs de quatre grands groupes bancaires à statut coopératif, le contraste devient saisissant : près de 50 milliards de produit net bancaire, 22 millions de sociétaires et 120 millions de clients⁵⁷ ! Le cadrage est important. Soit ce secteur mondialisé contribue pleinement au secteur localisé et dans ce cas, il a toute sa place dans cet ensemble. Les « grands » du mouvement pourraient ainsi véritablement épauler les petits et acquérir de ce fait une reconnaissance fondée sur des actes réels de solidarité, par le biais d'une « taxe » sur leurs transactions financières par exemple. Soit il n'y contribue pas ou peu. Ne devrions-nous pas alors l'exclure de nos analyses en matière d'économie sociale et solidaire puisque ces deux grands ensembles n'ont jusqu'à présent aucun marché en commun ?

L'approche de l'ESS est encore plus troublante lorsqu'on découvre que « l'économie sociale » n'est dans les faits qu'un travestissement de « l'économie libérale ». L'étude réalisée par Philippe Frémeaux, ainsi que les précédentes sur l'ESS, réaffirment bien la logique selon laquelle une entité économique appartient à l'ESS à partir du moment où sa gouvernance est démocratique.

Le pouvoir appartenant aux adhérents, associés et sociétaires. En quoi cela diffère-t-il de l'entreprise capitaliste ? Une assemblée d'actionnaires n'est-elle pas comparable à une assemblée générale des membres d'une association ? L'économiste répond fort justement que la différence essentielle se situe au niveau du partage des profits, possible d'un côté et impossible de l'autre. Mais si les profits ne sont pas partageables sous statut associatif, majorité des établissements de ce secteur, il serait naïf de croire que la maximisation de ces mêmes profits leur soit étrangère. Les associations comme les entreprises ont l'obligation économique de dégager des profits seuls susceptibles d'alimenter durablement leurs fonds propres et par conséquent leur assurer une trésorerie solide⁵⁸. Il n'existe pas d'autre logique économique, qui garantirait en quelque sorte par le droit, la préservation d'une oasis sociale, que la libérale. Et ce n'est pas une capitulation que de le dire. Car, bien que philanthropiques, les associations en grande difficulté financière relèvent tout autant que les entreprises du code du commerce. L'extrait à suivre de l'article L631-2 est à ce propos très clair : « La procédure de redressement judiciaire est applicable à toute personne exerçant une activité commerciale [...] ainsi qu'à toute personne morale de droit privé. »



57 Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ? Etude de Philippe Frémeaux, Alternatives économiques, janvier 2012, tableau 10 p.60.

58 A visionner *Le bénéfice associatif, c'est capital*, <http://www.fonda.asso.fr/Le-benefice-associatif-c-est,422.html>

Au regard du droit, les associations sont donc des entreprises, mêmes si elles bénéficient par ailleurs de régimes fiscaux dérogatoires (activité commerciale non prépondérante), ou sociaux (emplois aidés). Ce constat est à prolonger puisque cela induit aussi que toute activité traditionnellement « associative » peut, un jour ou l'autre, intéresser les entreprises du marché. Les notions d'intérêt général ou d'utilité sociale ne constituant nullement des digues suffisamment robustes face à la pression marchande, car dépourvues de force juridique tangible. Aussi, n'étant protégées que marginalement par le droit, que reste-il aujourd'hui aux associations comme autre alternative que le marché ?

« Quand on parvient à faire du collectif, les idées les plus radicales ressortent spontanément ». Fabien de Sanofi-Aventis, Neuville-sur-Saône.

Des capacités à entreprendre collectivement

On dénombre aujourd'hui près de 160 000 organisations⁵⁹ se réclamant de l'économie sociale et solidaire (ESS) et qui emploient en 2012 plus de deux millions de salariés. Ces organisations se caractérisent par la mise en œuvre d'un projet alternatif à l'économie marchande, fondé prioritairement sur le choix des « publics », des services et des biens produits et de la valeur attribuée à ce travail censé se distinguer clairement de la recherche du profit.

Au delà de l'image du monde angélique qui lui est souvent attribuée, la vie associative est loin d'être constituée de petites républiques aux mœurs pacifiées. Les projets associatifs portent les contradictions et les tensions de la société. L'originalité associative, à travers les combats que livre ce secteur, l'instinct de compétition qui l'anime, le désir farouche de changer les choses de la vie collective, demeure dans son essence fondamentalement créative. Elle n'a pas de limite. Si les préoccupations associatives étaient, à partir du début du XX^{ème} siècle, éducatives, sociales et culturelles, elles sont aujourd'hui par la force de l'histoire devenues économiques et politiques.

Les associations ne peuvent plus être maintenues à distance des lieux de décisions dans la gestion de la cité car elles ont montré, au delà des défauts inhérents à leur statut, leur capacité à imaginer et mettre en œuvre des innovations essentielles au progrès de la société dans son ensemble.

Mais paradoxalement, les projets associatifs se caractérisent aussi par leur acceptation de la concurrence, qui est avant tout la reconnaissance du projet de l'autre. En effet, nous savons désormais que l'existence d'« homo economicus » et la « concurrence pure et parfaite » relèvent plus de la fable que de la science économique. Néanmoins, qu'il soit virtuel ou réel, le marché est avant tout fait des relations entre ses acteurs.

D'un côté les agents producteurs de l'offre et de l'autre ceux qui représentent la demande. Nous pouvons ainsi affirmer qu'il existe une logique de marché qui organise les échanges dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, jusque dans ses recoins les moins profitables ou les moins solvables. Il en existe même quatre : celui des adhérents qui achètent un service contre une cotisation (consommateurs, usagers, membres, militants), celui des financements publics (Europe, Etat, collectivités, institutions publiques), celui des contrats aidés (institutions publiques, demandeurs d'emploi) et celui de la générosité (dons, actes bénévoles, engagement idéaliste). Peut-on récuser le fait que les associations soient en concurrence sur ces différents marchés ? Non. La croissance du nombre des associations au cours des dernières décennies renforce d'autant cet argument.



⁵⁹ Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?
Etude de Philippe Frémeaux, Alternatives économiques, janvier 2012.

Des capacités historiquement avérées



On retrouve en Europe des traces de l'économie sociale et solidaire assez loin dans le temps. Au Moyen Age par exemple des coopératives de producteurs apparaissent dans le but de partager des moyens de production et de s'entendre sur les débouchés en organisant la distribution de leurs produits. Les œuvres caritatives s'occupent déjà des plus démunis auxquels le réconfort matériel est apporté contre quelques

rappels à l'ordre et à la dignité. La Révolution de 1789 marque un tournant politique radical dans la société française, attentive alors aux libertés individuelles mais suspicieuse à l'égard des organisations collectives ne portant pas de projets économiques.

Il faudra attendre 1901 pour que la société civile s'empare de la loi relative aux associations pour faire valoir des principes autres que celles de l'économie marchande. Après un siècle de domination libérale, ponctué de multiples révolutions, les faits coopératif, mutualiste, syndical et associatif se combinent pour donner naissance à un courant de pensée fondé sur l'émancipation de l'Homme. Les luttes du XIX^{ème} siècle ont servi de sédiments aux projets politiques qui seront mis en œuvre au cours du siècle suivant. Certaines expérimentations seront menées à l'échelle de nations entières ou de continents. Le XX^{ème} siècle finissant

entraîne avec lui les économies socialistes. L'économie libérale croit avoir triomphé du « Mal » pour l'éternité quand le mur de Berlin s'effondre en 1989. Vingt ans plus tard, l'Europe et le monde sont emportés, ironie de l'Histoire, dans une crise du capitalisme déjà théorisée par Karl Marx.

Il n'est pas étonnant à présent que l'on se préoccupe de l'avenir d'un « tiers secteur », situé entre le marché et l'Etat, pour tenter de trouver des solutions, non pas au capitalisme agonisant, mais aux effets induits de cette agonie dont la désindustrialisation et le sous emploi ne sont que les conséquences les plus visibles. Cette timide intuition des institutions repose néanmoins sur le constat de plus d'un siècle de travail, en Europe comme dans le reste du monde, des sociétés de secours mutuel, des syndicats, des associations qui ont su créer des systèmes d'organisation capables de mutualiser des risques au sein d'une communauté formelle jusque-là impossible à imaginer. L'engagement timoré de nos institutions s'explique toujours par la défiance historique de la société libérale envers ces organisations. Les jugements à l'emporte pièce, les idées préconçues, les vrais et faux procès contre une strate entière de la société continuent de véhiculer soit le déni d'un « ça va de soi » conformiste à ranger aux rang des acquis de la République, soit d'un déficit d'image qui, selon Philippe Frémeaux, s'explique par la proximité de ce tiers secteur au reste de l'économie. En effet, nos lois sociales sont arrimées à l'appareil productif, de l'usine au bassin industriel jusqu'à sa généralisation à la nation. La protection sociale, imaginée par les « mains » des travailleurs, s'est progressivement imposée, grâce à la loi, comme référence absolue des valeurs du progrès humain incar-

né par le projet républicain.

Mais aujourd'hui, à l'heure des remises en cause successives de ces « acquis sociaux », le débat est permanent quant aux allocations de ressources dédiées au travail traditionnel de l'économie marchande et publique. La subvention des heures supplémentaires d'un côté et celle des contrats aidés de l'autre, place la question du travail au centre de tous les enjeux. Le droit du travail concentre à lui tout seul l'ensemble de ces progrès que nul travailleur ne souhaiterait voir disparaître. Mais l'entreprise capitaliste, qui s'accommode du progrès social en période de prospérité, le combat quand la dépression sévit. Autrement dit, quand ces mêmes entreprises ne sont plus en mesure d'honorer leur contrat républicain. L'économie sociale et solidaire n'échappe pas non plus à cette contradiction. Matthieu Hély mesure par exemple qu'un tiers des associations salariant du personnel n'applique pas de convention collective.

Au delà du droit du travail, les salariés européens ne conçoivent jusqu'à présent la rémunération de leur valeur ajoutée que de manière croissante. Les gains de productivité opérés à chaque saut technologique au cours de l'histoire ont permis d'une part, de renforcer le statut de salarié et d'autre part, de permettre à ces derniers d'augmenter régulièrement leur revenu, tout en garantissant leur sécurité sociale. Ce contrat social-démocrate qui a accompagné toute la construction de l'Union européenne au lendemain de la seconde Guerre Mondiale s'écroule à son tour dans plusieurs pays de l'Union. Certains, comme le gouvernement allemand, se félicitent d'avoir anticipé la crise en faisant porter sur le salariat les ajustements structurels nécessaires au maintien de la compétitivité de son économie. La France n'a pas été en reste, de fermetures d'usines en restructurations de bassins économiques, de reconversions industrielles en rattrapages structurels pour les ultra-périphériques, le réajustement perpétuel on connaît.

Le progrès s'est transformé en fuite en avant économique, sociale, environnementale et plus grave peut-être, politique. Le projet républicain est désormais otage du système financier mondial qui le rappelle régulièrement à la soumission aux règles de bonnes gouvernances qui se résument en définitive à un seul objectif : zéro déficit !

Les marges de manœuvre se réduisent quotidiennement. Il est important de souligner ce facteur temporel car l'économie sociale et solidaire dépend en grande partie des finances publiques. Or ces dernières, depuis le début de crise financière en 2007, sont entrées en mode de gestion tendue de leur trésorerie. Des conventions peuvent être renégociées, des lignes budgétaires gelées, des paiements retardés... Dans ce contexte les associations naviguent à vue. Les autres composantes de l'économie sociale et solidaire ne sont pas non plus épargnées. Confrontées à la paupérisation de leurs usagers, et le marketing n'ayant pas de limites, elles imaginent des offres « low cost ». Le rapport Frémeaux nous rappelle que « la solidarité mutualiste ne joue pleinement qu'au sein de groupes aux revenus et aux statuts relativement homogènes ». En période de chômage de masse l'accès à cette protection sociale complémentaire devient un luxe et semble aussi être perçu comme un privilège par les « outsiders » du marché de l'emploi. La précarité du travail, élevée au rang de paradigme apocalyptique tant il s'est généralisé, malgré les résistances collectives répétées, agit comme un acide, de manière corrosive et menace désormais tous les édifices sociaux. On rénove avec adresse les temples et les cathédrales soumis à l'épreuve du temps mais on peine à renouveler un projet social commun. Le salariat devient ainsi un piège pour l'employeur de l'économie sociale, écartelé entre les impératifs économiques du marché et les valeurs de son milieu. Le salarié est engagé dès son entrée en profession dans la lutte, non pas la lutte collective pour « progresser

ensemble », mais la lutte individuelle de « tous contre tous ». Cela ne veut pas dire qu'il ne se rattache pas à un projet collectif. Les projets sont portés par les structures qui se concurrencent mutuellement tant sur les marchés publics que privés. Le travail des salariés doit alors concourir à la réussite de leur branche professionnelle. Le résultat attendu par les commanditaires prime sur toute autre préoccupation. Le lobbying a fait son apparition dans l'économie sociale au même moment que l'Europe faisait sa place dans ce milieu. Le terme de « militant » est désormais tombé en désuétude car non conforme au langage convenu. Peut-on parler encore d'économie sociale et solidaire quand des associations gestionnaires se battent pour défendre leur part de marché ? Ces associations, qui ne représentent que 20% des associations en France⁶⁰, sont de plus perçues par l'opinion « comme une sorte d'extension de la sphère publique⁶¹ ». Les associations ont de ce fait contribué en retour à banaliser la privatisation des questions sociales. Cette « dénationalisation » ne doit pas uniquement se voir comme un transfert de compétences de l'Etat vers les organisations à but non lucratif, sous couvert d'agréments et de cahiers des charges spécifiques, mais il s'agit aussi d'un déplacement des pans entiers de prérogatives étatiques vers la société civile. L'Etat ne se réservant que ses compétences régaliennes. Les acteurs de l'ESS peuvent être considérés, selon Philippe Frémeaux, « comme un élément majeur du processus permanent de réforme et de régulation à l'œuvre dans notre société ».

La feuille de route de l'ESS est en définitive très simple : faire ce que l'Etat et les collectivités n'ont pas su faire tout en respectant scrupuleusement les règles du marché. Sous cet angle, l'économie sociale et solidaire n'apparaît plus comme une économie à part, mais comme un

mode opératoire de l'économie libérale mais qui ne se démarque que par sa particularité à ne pas poursuivre un but lucratif. Cela ne se résumant qu'à l'interdiction de se partager les profits entre membres. Pour le reste, rien ne diffère dans son organisation de l'entreprise capitaliste qui recherche le profit. Ainsi dans un entretien accordé à *Les idées en mouvement*⁶², mensuel de la Ligue de l'enseignement, Elodie Bensoussan, Coordinatrice du programme Jeun'ESS à l'AVISE, rapporte que selon une enquête (CSA-juin 2011) réalisée auprès de jeunes de moins de trente ans, « l'économie ne peut pas être sociale et solidaire ».

Il reste néanmoins la dimension démocratique de ces structures et la force que représente encore leur projet social. C'est à ce niveau que l'ESS pourra encore se distinguer de sa « grande sœur ». Car même si les marges de manœuvre se réduisent, la perception créatrice du milieu social est encore vivante.

« La nature n'a créé l'homme que pour prêter et emprunter ». Rabelais.

⁶⁰ *Les associations en France*, Vivianne Techernonog, CNRS.

⁶¹ *Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?* Philippe Frémeaux, p.15.

⁶² Numéro de juin-juillet 2012, p.4.

Des organisations sociales-libérales

La mutation du monde associatif ne fait que suivre celle des coopératives et des mutuelles inscrites depuis longtemps dans une démarche économique. Il ne s'agit pas tant d'un choix idéologique, une espèce de conversion au dogme libéral, que d'une proximité qui en a facilité le passage. Cette évolution peut être étudiée à travers trois paramètres proprement capitalistes : la valeur ajoutée, la concurrence et le conflit social.

La valeur ajoutée⁶³ est définie comme étant la richesse réellement produite par une entité économique. Son calcul est simple puisqu'il suffit d'extraire de la production vendue de biens et de services les consommations intermédiaires, c'est à dire les achats de matières ou de services qui entrent dans le processus de production. Du point de vue microéconomique et macroéconomique, la valeur ajoutée est un indicateur de création de richesse, à l'échelle de l'entreprise comme au niveau de la comptabilité nationale. La valeur ajoutée résulte de la combinaison des différents facteurs de production. Il s'agit aussi de la variable autour de laquelle les négociations sociales se sont organisées durant ces dernières décennies entre les représentants du capital et ceux du travail. Ainsi selon l'INSEE, la part salariale dans l'ensemble des valeurs ajoutées s'est stabilisée autour de 58% entre 1983 et 2009 alors qu'en valeur absolue, le total des valeurs ajoutées a été multiplié par 8 sur la même période ! La valeur ajoutée réalisée par l'économie française en 1970 s'établissait aux alentours de 110 milliards en euros constants (base année 2000) contre plus de 1700 milliards en 2009.

Le partage de la valeur ajoutée		
	Entreprise capitaliste	Association loi 1901
Salariés	Force de travail	
Actionnaires	Capitaux, prise de risque économique	
Membres/bénévoles		Temps, prise de risque civil
Institutions financières	Prêts bancaires	
Etat	Infrastructures, services publics, subventions	
Organisation interne	Organisation et combinaison des facteurs de production	

Le tableau ci-dessus compare, entre les associations et les entreprises, le partage de la valeur ajoutée des principaux facteurs de production. On s'aperçoit que la seule différence notable entre l'association et l'entreprise se situe au niveau du caractère lucratif ou non des fonctions dirigeantes. D'un côté des actionnaires rémunérés par des dividendes et de l'autre des membres désintéressés par le partage du profit. Cependant, le milieu associatif est en droit de se questionner sur cette non rémunération. La rétribution des membres dirigeants n'est pas impossible et certains avantages en nature peuvent y être assimilés. Mais cela ne concerne qu'une minorité d'associations. La question se poserait plus en terme de valorisation que de rémunération proprement dite. Alors que l'impact de l'action associative ne fait aucun doute dans la cohésion sociale, la société libérale ne considère pas encore l'engagement bénévole comme une valeur ajoutée. Assimilé à un passe-temps, un hobby, une œuvre charitable, la vision notabiliaire domine encore la perception qu'a le grand public de la fonction de dirigeant d'association. Ce manque de discernement constitue parfois un frein à l'engagement. La valorisation de l'acte bénévole existe de façon comptable à travers les comptes de classe 8. Mais elle n'induit aucune contrepartie véritable, alors qu'il s'agit d'une réelle valeur ajoutée, qui entre totalement dans le

63 <http://www.cerpeg.ac-versailles.fr>

processus de production du projet associatif. Pour exemple, plus de 70% des cadres sportifs des clubs de football réunionnais sont bénévoles et comptent parmi eux plus d'une centaine de diplômés d'Etat⁶⁴.

Alors que la participation d'un actionnaire à une entreprise capitaliste s'évalue à la hauteur du nombre d'actions (titres de propriété) qu'il possède, comment mesurer la participation d'un dirigeant bénévole qui ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale d'une association qui ne lui appartient pas mais dont il partage la responsabilité avec d'autres membres ? L'Etat et les collectivités s'intéressent aussi à la question, mais indirectement. En effet, la production de bilans annuels, la réalisation régulière des assemblées générales, la formation des bénévoles, sont autant de critères susceptibles de mettre en valeur la bonne gouvernance associative. Jusqu'à preuve du contraire, les institutions n'en demandent pas tant aux actionnaires qui délocalisent leur activité économique, en laissant derrière eux un territoire désertifié, alors que l'entreprise a bénéficié, bien plus que les associations, de la générosité publique qu'elle soit directe (subventions) ou indirecte (infrastructures, mesures incitatives). Les entreprises n'ont donc pas le monopole de la création de richesse. La valeur ajoutée associative est indéniablement aussi une richesse.

Selon l'étude dirigée par Vivianne Tchernonog et publiée en 2007, un quart des associations en France relève du domaine sportif. Par leurs effectifs, elles arrivent en tête parmi toutes les catégories. Cette suprématie sportive se constate tous les jours dans nos stades, nos cours d'école, nos rues, nos magasins, nos magazines aussi et surtout à la télévision. Support de publicité par excellence, l'athlète au corps parfait a remplacé l'homme sandwich famélique des films de Char-

lie Chaplin. Le sport véhicule sans conteste les valeurs de notre société : santé et vigueur, résistance et performance, chance et succès, travail et richesse. On pourrait ainsi poursuivre la recherche des couples qui composent l'ensemble de la machine sportive, vouée aussi à la glorification permanente du capitalisme. Car plus qu'une idéologie, le monde du sport est sans aucun doute une des organisations sociales ouvertes les plus élaborées de notre temps. Existe-il un réseau international plus puissant que celui du sport ? En existe-il un de plus populaire ? Non. Le sport, du plus apprécié au plus insolite, fascine les masses mondiales à travers la prolifération des « écrans sociaux ». Il faut voir la jubilation des gagnants et entendre la confession des perdants. Le sport médiatisé, du local au global, est administré au public en quelque sorte par perfusion. Goutte après goutte, golf, cricket, tennis, Tour de France, football et autres jeux se relaient à l'écran sans laisser aucun interstice, aucun espace dédié au doute, à l'incertitude et au désarroi qui ne se manifestent qu'au moment où tombe le rideau du sport-spectacle révélant au passage les irréductibles imperfections humaines que sont tricheries, incivilités, corruption, dopage...

Complément essentiel de l'économie moderne, du sport de masse au sport d'élite, la généralisation de la pratique des activités physiques à partir XIX^{ème} siècle permet de maintenir la population active en bon état pour travailler. On assiste alors à la naissance des premiers clubs et sociétés sportives. Les premiers Jeux Olympiques modernes ont lieu à Athènes en 1896. Selon Georges Vigarello⁶⁵, à partir de cette période, le pouvoir économique et politique seront en compétition constante pour contrôler les manifestations sportives. En 1900, lors des Jeux de Paris, le gouvernement français transforme la manifestation en fête républicaine et

64 Source : *Chiffres clés Animation et sport 2010-2011*, Carif-Oref/DJS La Réunion

65 Georges Vigarello, Sciences Humaines N°152 – 2004. Professeur de sciences de l'éducation à Paris-V, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

patriotique. Quatre ans plus tard les Etats-Unis d'Amérique organisent les troisièmes jeux dans le cadre d'une exposition internationale. La flamme apparaît en 1936 et son premier trajet sera Athènes-Berlin pour ouvrir des jeux entièrement mis en scène par les nazis où « la ferveur quasi religieuse à laquelle la foule est appelée à participer » sera relayée par le cinéma puis la télévision. Les médias, dans un premier temps entre les mains des Etats, seront amenés après la seconde guerre mondiale à commenter l'affrontement entre le bloc de l'Est et les pays capitalistes. La guerre froide, pour sa partie visible, s'est déroulée en grande partie dans les gymnases et les stades jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Après, le temps était venu de passer le relais au marché, à la publicité. Mais dans l'arène sportive il se joue toujours la même tragédie entre un vainqueur et un vaincu.

L'économie libérale, pour justifier son existence et l'impossibilité d'une autre alternative, a besoin de répéter, jusqu'à la mise en abîme, la nécessaire et vitale compétition entre les hommes, les organisations, les nations et les continents. Les associations n'échappent plus à l'emprise de ce déterminisme. Quelque soit leur domaine d'activité, la concurrence entre les projets est à présent le seul critère d'égalité admis, tant vis-à-vis de la commande publique que privée.

Les associations sont ainsi, à un premier niveau, en concurrence directe avec le secteur marchand. La loi permet de protéger en partie les activités génératrices de recettes des organisations non lucratives (au plus six manifestations annuelles, sectorisation des activités commerciales, règle des 4P...). Mais elle ne les protège pas de la concurrence des entreprises qui peuvent être

intéressées par de nouvelles niches d'activités. Il n'y a qu'à observer le « boum » de ces vingt dernières années des entreprises spécialisées dans le bien être et la forme. La fiche descriptive du DEUST « Métier de la forme »⁶⁶ de l'Université Claude Bernard de Lyon est à ce propos sans équivoque. Le premier module de formation (178 heures) intitulé « Assister le directeur d'exploitation » concerne la comptabilité, le marketing, le droit lié à ce secteur, la culture d'entreprise et la gestion des ressources humaines, c'est à dire, tous les paramètres susceptibles de servir la performance économique d'une organisation sportive.



Hier portées par le service public et le monde associatif, les activités physiques et sportives sont désormais du domaine de l'entreprise comme une quelconque activité de service. La vision entrepreneuriale va encore plus loin puisque ces activités peuvent être intégrées à la stratégie globale de l'entreprise. Promouvoir l'entretien de la forme et de la santé physique de ses employés à travers des actes de mécénat ou de parrainage, permet aussi d'entretenir l'esprit de compétition au sein d'un collectif productif. Quand on ne va pas ouvrir des salles de gym sur les lieux de travail, ou monter une équipe de course sur route ou de montagne pour valoriser

l'image de l'entreprise. Directement ou indirectement, les associations sont en compétition avec le secteur marchand, puisqu'à priori, les services qu'elles proposent sont susceptibles d'être vendus et achetés. Les associations du secteur médico-social (17% du répertoire SIRENE) qui produisent 87% des offres du secteur (hors maisons de retraite) et emploient la moitié des salariés associatifs, sont directement confrontées, par directives

⁶⁶ http://focalserv.univ-lyon1.fr/fiche_formation.php?REF=6

européennes interposées, à la concurrence. Ceci pour la raison simple que leurs services « revêtent un caractère économique dès lors qu'ils sont fournis contre rémunération⁶⁷ ».

Mais il existe un second niveau de concurrence, c'est celui qui s'opère entre les associations elles-mêmes, en dehors des appels à projets. En effet, le développement récent des effectifs associatifs n'a pas fait apparaître de grands bouleversements thématiques⁶⁸ dans les catégories de projets. Sports, culture, loisirs, défense des droits et action sociale constituent toujours l'essentiel de l'action associative. La dynamique créative associative tient avant tout de l'insatisfaction d'un besoin de service, de reconnaissance, de moyens ou d'imagination. Cette dernière n'étant bornée que par sa confrontation avec d'autres idées avec lesquelles elle est en concurrence. Ne serait-ce que pour se faire plaisir, les compétiteurs ont besoin d'équipes, d'adversaires. « Entrer en compétition peut être un moyen de développer la coopération⁶⁹. » Selon Jacques Généreux, tous les jeux de balles mettent en œuvre à la « conquête ritualisée » d'un objet merveilleux et participent à « civiliser » la compétition. Mais le jeu, défini par des règles, induit aussi que tout adversaire peut à tout moment être dépossédé de l'objet de sa conquête. Le jeu nous fait « entrer totalement dans le mouvement de la vie, dans ce mélange d'excitation, de satisfaction, de frustration qui réalimente le désir⁷⁰ », sans quoi il n'y aurait plus de jeu, plus de relation. La concurrence associative revêt donc un caractère ludique, pédagogique et politique. Les associations ne se sont pas contentées au cours de l'histoire de jouer au jeu de la relation dans le cadre de règles libérales. Organisées en ligues, fédérations, groupements et réseaux, elles ont tenu aussi à les faire évoluer par la loi.

67 *Les associations en France*, Jean Bastide, Juris association, avril 2012.

68 *Les associations en France*, Vivianne Tchernonog, CNRS, p.7.

69 Jacques Généreux, entretien à la revue Contre-pied, 2009.

70 Idem.

C'est un troisième niveau de concurrence entre les associations, l'Etat et les collectivités. En effet, l'Etat républicain détient le monopole de la loi. Toute association loi 1901, normalement constituée, garde en germe le sens du débat qu'elle doit appliquer à toutes ses instances dirigeantes et exécutantes. Ce débat finit parfois par agir sur son environnement, du plus proche au plus lointain et atteindre le cœur même des institutions. Là encore il s'agit d'un jeu d'acteurs sociaux qui cherchent, parfois de façon déterminée et spectaculaire, à « faire avancer les choses », mais jamais, dans ses formes les plus admises, à déstabiliser ces institutions. Les associations, dans un contexte marqué par le sous-emploi et la faible syndicalisation des salariés sont devenues porteuses du conflit social global qui traverse la société. L'association est un mode opératoire de la contestation par l'action multiforme, qui se permet de rappeler aux institutions leur devoir à ouvrir le débat. Ceci, n'est pas toujours bien perçu par nos différentes instances politiques et administratives, mais ce qui était voué au bannissement il n'y a encore pas longtemps, est magnifié aujourd'hui dans nos musées et dans nos rues. Luttés, adversité, insolence, subversion et déviance ont été les moteurs de la créativité associative. Ce n'est qu'à cette condition, parfois payée au prix fort de la répression, que certains projets alternatifs ont pu voir le jour.

Dans l'espace Jeumon de Saint-Denis, le Palaxa est le dernier bâtiment « debout » de cet ancien site industriel. L'association Live⁷¹, petite pionnière de la musique électrique à La Réunion, est entrée par effraction, au début des années 90 dans les murs de Jeumon. C'est à partir de cette « performance », totalement illégale, que le projet de salles de répétition et d'une salle de concert a pu être imaginé. Live s'était dotée de la première sonorisation associative qu'elle a pu financer grâce à la

71 Créée en 1984 avec le soutien de la DJS.

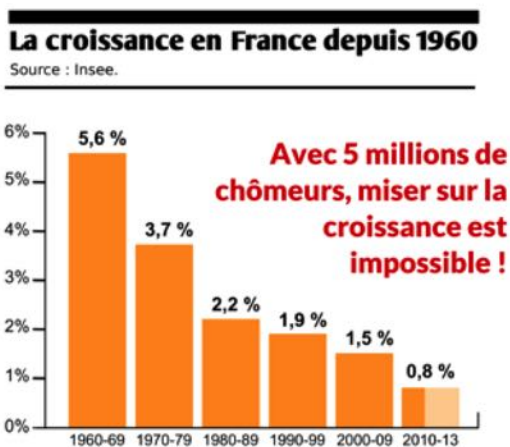
location de ce matériel. Ce qui en fait au passage aussi une association très en avance dans ce qu'on n'imaginait pas encore être l'économie sociale et solidaire. Mais cela a été très peu apprécié des opérateurs privés qui n'ont pas manqué de lui déclarer la guerre. Nous étions au début d'une période extrêmement lucrative qui allait placer La Réunion au premier rang des producteurs de musiques enregistrées. Mais revenons au conflit « socio-cognitif » entre institutions et associations à travers cet exemple de Live, qui après sa mort à la fin des années quatre-vingt-dix, ne sera remplacée par aucun autre mouvement musical associatif digne de ce nom. Le conflit était permanent au sein de cette association composée d'anciens gauchistes continentaux et locaux voulant refaire le Monde à partir de La Réunion sur fond de rock alternatif, de jazz fusion et de maloya électrique. La cohabitation des ces différents acteurs de la musique électrique locale était des plus précaires. Les affrontements verbaux y étaient parfois violents. Certains ont pu même parfois en arriver aux mains quand les mots manquaient, à moins que ce ne fût la « kalité » ou « la Dodo » de trop. Mais jamais la pensée ne désarmait. Surtout quand l'institution se manifestait pour réclamer plus d'ordre, revenir sur une promesse de subvention, interdire l'accès à un équipement public. Le collectif se reformait dans l'adversité en mettant de côté ses différends pour parer à l'attaque des pouvoirs publics. Ce modèle de résistance était devenu une marque fabrique de l'Espace Jeumon, puisque après Live vint, le Théâtre Vollard, Jeumon Arts Plastiques, Le Cri du Margouillat et le Ti Bird. La mitoyenneté culturelle devint très vite promiscuité créative qui n'avait rien à voir avec les bagarres de musiciens. Les collectivités et l'Etat avaient trouvé en ce lieu le moyen de régler leur compte à ces agités qui avaient de plus l'outrecuidance de se revendiquer de la culture. Par le jeu de la course aux subventions, aux promesses faites à l'une et pas à l'autre, au copinage de circonstance, ces associations se sont mutuellement anéanties. Le Palaxa trône à présent

sur un espace vert, mais qui connaît encore son histoire, pourtant pas si vieille ?

« J'ai l'impression que les miracles sont terrestres, mais il faut que nous les aidions à se manifester ».
François Truffaut.

Une économie de disqualifiés

« La croissance ne reviendra sans doute jamais » dit l'économiste Jean Gadrey à Médiapart⁷². Le graphique ci-dessous représente en effet la baisse tendancielle de la croissance française depuis 1950. Plus généralement, les européens qui s'estimaient « riches » il n'y a encore pas longtemps, découvrent avec stupéfaction que la dégradation des performances économiques du vieux continent a pour conséquence de remettre en cause à terme le haut niveau de vie de ses habitants. Que les purges d'austérité administrées à la Grèce risquent fort de se généraliser à l'ensemble de la zone euro et que malgré cela, la croissance ne sera pas au rendez-vous.



Comment l'Europe pourrait-elle vivre autrement ? La question paraissait encore surréaliste au moment de la candidature de René Dumont à l'élection présiden-

tielle française de 1974⁷³, puisqu'il ne réalisa qu'un score de 1,3% des suffrages exprimés. Depuis, l'environnement est entré en politique et bon nombre de mesures préconisées par son programme ont été mises en pratique. Celui qu'Alain Lipietz considérait comme le père de l'écologie politique française proposait déjà le passage progressif à la « croissance zéro », parce qu'il s'agissait désormais de « changer de société » et non pas « changer la société ». Les travaux du « club de Rome » auxquels il faisait référence simulaient rien de moins que « l'effondrement de notre civilisation au milieu du siècle prochain », c'est à dire aux alentours de 2050. Il n'était pas question pour Dumont d'arrêter le progrès, dont la perversion se faisait déjà sentir dans tout le monde développé, mais d'en corriger l'orientation. Il disait qu'il fallait arrêter la « stupidité » automobile qui mobilisait plus d'une tonne de matière pour ne transporter la plupart du temps qu'une masse utile en moyenne de soixante quinze kilos. Sa critique s'adressait aussi à « l'éducation abstraite » loin des réalités « de la nature, de l'atelier et des problèmes du monde ». Il dénonçait « le bourrage » des français aux médicaments qui ne profite qu'aux « trusts pharmaceutiques ». La priorité selon lui devait être accordée aux besoins minimums de chacun et non à la promotion du « niveau de vie des plus riches », par la reconversion des activités productives, soutenu par abaissement de la durée du travail. Et enfin, René Dumont préconisait dans son programme de 1974, de remplacer le « stimulant profit » par un autre stimulant qui serait fondé plus sur la gratuité et l'engagement volontaire que sur la rémunération.

72 Article de Ludovic Lamant, 19 mai 2012. Jean Gadrey est économiste, professeur émérite à l'université Lille-I.

73 Entretien vidéo : <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAF92033886/rene-dumont.fr.html>

Ce qui n'a pu se faire dans le monde de l'entreprise, il faut bien le reconnaître, s'est tout de même réalisé dans le monde associatif. Les associations sont des pratiques, souvent sans le savoir, de cette forme d'économie. La production de richesse au sens du PIB (produit intérieur brut) ne constituant pas le but des associations. Beaucoup de mouvements associatifs sont engagés depuis les années soixante-dix dans la réflexion et la recherche de solutions locales, autour de valeurs telles que l'équité, l'ascendance démocratique, la frugalité, la préservation des savoirs traditionnels... Cette économie qui ne repose pas sur l'augmentation monétaire de la richesse est en quelque sorte celle des disqualifiés. Tout d'abord par la nature de son activité qui est censée ne pas participer à l'économie marchande, les ressources de ce secteur étant essentiellement constituées des dons et des subventions publiques ou privées. Ensuite du public, impliqué dans la production de l'activité ou qui en est bénéficiaire, qui la plupart du temps se trouve éloigné des marchés qu'ils soient privés, publics ou mixtes. Et enfin, le mode de management de ces activités qui repose plus sur la coopération que la compétition, valorisant le profil du « loser mais heureux », en marge des canons du marketing.

Un appel à projet récent de l'AVISE⁷⁴ (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) est à ce propos intéressant. L'agence stipule que les projets doivent servir à « accélérer le développement de l'innovation sociale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), et ainsi contribuer à soutenir des démarches apportant de nouvelles réponses aux besoins mal couverts concernant l'emploi, le logement, le vieillissement de la population, la petite enfance, etc ». La référence à la « couverture » montre bien, soit la nature peu lucrative de ces activités ignorées par le marché, soit la difficulté à toucher un public spécifique de la

part des pouvoirs publics. L'AVISE enfonce le clou en étayant son propos par trois niveaux d'objectifs particulièrement ambitieux :

« Accélérer les démarches de R&D et d'innovation sociale en réponse aux défis majeurs de notre société ; Fédérer les acteurs et les ressources pour maximiser leur capacité d'innovation au service de l'emploi et des besoins sociétaux ;

Améliorer la prise en compte de l'innovation sociale, notamment lorsqu'elle est créatrice d'emploi dans les dispositifs d'accompagnement de l'innovation ».

L'AVISE, comme l'ensemble des institutions, de l'Etat aux collectivités, fonctionne sur le mode de la prescription, vulgairement baptisée le « yaka-fokon ». En effet, et plus sérieusement, la prescription, bien connue par les spécialistes de la VAE (validation des acquis de l'expérience), impose un ordre théorique dans l'exécution d'une tâche qui ne correspond pas en général à l'exécution réelle de la tâche. Ainsi, il ne suffit pas de copier-coller un référentiel métier à son dossier VAE pour obtenir la validation correspondante. L'authentification du savoir est soumise à la capacité du candidat à « expliciter » son comportement dans la réalisation d'une suite de tâches, ce que les ergonomes⁷⁵ définissent par une approche anthropocentrée de la tâche. L'approche de l'AVISE se soumet-elle à une approche centrée sur



⁷⁴ <http://www.avise.org/spip.php?article2232>

⁷⁵ Site très intéressant à consulter sur le sujet : <http://www.gargarismes-ergonomiques.com>, « Gargarismes ergonomiques, la qualité aussi simple qu'un bain de bouche »

les réalités de l'ESS ? Peut-être, mais cet appel à projets ne concerne nullement les mutuelles et les banques coopératives. Il s'adresse semble-t-il exclusivement aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion par l'économie et se focalise sur l'emploi. En dehors du premier objectif qui fait référence « aux défis majeurs de notre société » non précisément définis, le reste n'est qu'injonction à trouver des solutions aux problèmes de « l'emploi ». Cerise sur le gâteau, l'AVISE précise ses intentions : « A cette occasion, l'accent est mis sur le partenariat avec les entreprises pour favoriser l'accès ou le retour sur le marché du travail. »

Cette communication de l'AVISE a le mérite de mettre en lumière les sujétions théoriques qu'établissent nos instances de coordination entre l'ESS, sous-entendu les associations, et le reste de l'économie privée libérale. Il ne s'agit que d'une vision de l'esprit, et à force de l'entendre ressassée, on va finir par croire que ces organisations « hallucinent ». En effet, l'économie marchande, d'un point de vue macroéconomique, ignore totalement le monde de l'ESS. La CPCA⁷⁶ (Conférence permanente des coordinations associatives) regrette déjà, à l'ouverture de la Grande conférence sociale du lundi 9 juillet 2012, que les thèmes mis en avant « ne semblent pas déterminants pour le développement de l'ESS » et que l'économie sociale et solidaire soit absente du discours d'ouverture du Président de la République. Cependant, le partenariat entreprise-association est localement une réalité qui recouvre un champ bien plus large que l'emploi. On serait même tenté de dire, tout sauf l'emploi. Nous avons vu plus haut comment le salariat pouvait être un piège pour les associations non préparées au métier d'employeur. Comment comprendre alors la persistance de cette représentation de l'ESS assurant le service après vente du marché libéral du travail ? On

est bien loin de la mission civilisatrice que lui attribue Philippe Frémeaux⁷⁷.

L'économie sociale n'est solidaire que d'elle-même. Elle est concrètement porteuse d'une nouvelle économie, post moderne, fondée sur un autre type de capital : l'ensemble des connaissances des collectifs agissant. Par l'action contractualisée avec toutes les parties prenantes de la République, nos organisations sont entrées dans une nouvelle phase de leur histoire : à travers le projet associatif, permettre à chaque citoyen volontaire de construire, tout au long de son existence, le capital de savoirs et de compétences susceptibles de lui garantir une entière autonomie de vie sociale, culturelle et économique. Contrairement aux institutions, les projets associatifs dans leur grande majorité ne connaissent pas l'urgence. Face aux bouleversements qu'elles subissent, les associations ne peuvent s'en remettre qu'à la lucidité de leurs propres instances dirigeantes, pensantes, agissantes et innovantes.

« Une bonne politique est celle qui s'efforce de trouver un bon dosage entre le respect qu'elle accorde aux principes et l'attention qu'elle prête aux conséquences ». Raymond Boudon.

⁷⁶ <http://cpca.asso.fr/dialogue-civil/conference-sociale-les-enjeux-pour-le-mouvement-associatif>

⁷⁷ *Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?* Philippe Frémeaux, p.5.

Des compétences évidentes à la mutualisation

Une des premières résolutions adoptée par le nouveau gouvernement de Jean-Marc Ayrault a été d'annoncer une augmentation du nombre de contrats aidés destinés aux collectivités et aux associations avant la fin de l'année 2012. La mesure produirait à court terme une diminution du nombre de chômeurs et permettrait d'injecter de la liquidité aux niveaux des revenus des consommateurs les plus pauvres. Ces derniers ayant une propension plus grande à consommer, on peut aussi imaginer un léger impact sur la croissance susceptible marginalement de nous éviter la récession. Mais ce n'est peut-être que pure spéculation.

Néanmoins, une mesure qui peut paraître au premier abord généreuse, peut s'avérer parfois toxique pour les associations. Comme l'a été la circulaire n°2008-02 du 17 janvier 2008 supprimant les exonérations de cotisations au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles auparavant attribuées aux contrats aidés (contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir...). Ces dispositions ont fait peser sur les structures d'insertion par l'économie et sur les collectivités locales, une charge globale non prévue à leur budget de l'année. Les conséquences se traduisent par la diminution des postes et la mise en difficulté de

tout un secteur économique.

Dans notre environnement associatif nous voyons ainsi apparaître une certaine défiance vis-à-vis des contrats aidés. En effet, la gestion de ces derniers demande aux dirigeants un plus grand investissement personnel. Malgré des dispositifs d'aide comme Impact emploi associations⁷⁸, les bénévoles doivent redoubler de vigilance quant à une évolution législative récente qui va très certainement à contre sens des projets associatifs. Nous pouvons le constater à travers la réduction de la durée des contrats aidés. Or, le projet associatif a besoin de temps et les projets d'insertion encore plus. Pour éviter cet écueil, les dirigeants recourent à présent, soit au titre de travail simplifié, soit aux contrats à temps partiels. Sans la sanctuarisation de ces emplois aidés dans l'économie non marchande de façon durable, simplifiés autour d'un seul dispositif, nos mouvements seront toujours condamnés à la disparition ou la précarité permanente. Il se joue dans ce tiers secteur quelque chose de plus fondamental, qui dépasse de loin l'enjeu éculé d'accompagner le capitalisme dans sa chute et qui vient rappeler une histoire pas si vieille où, à la place de l'économie sociale et solidaire, en France on parlait encore de développement local.



⁷⁸ Impact emploi association est un dispositif initié par l'URSSAF qui permet à un tiers de confiance (association), par l'intermédiaire d'une application en ligne, d'éditer les bulletins de salaires ainsi que les documents de déclarations sociales pour le compte d'employeurs associatifs de moins de 10 salariés.

Libérer nos capacités cognitives

« Que foutaient nos neurones avant l'invention de l'écriture » s'interroge Michel Serres ? Les facultés cognitives humaines sont en perpétuelle évolution. Le projet associatif doit renouer avec son imaginaire révolutionnaire. Pas celui du « qu'un sang impur abreuve nos sillons », mais celui qui sera capable de renouer avec la pensée de Condorcet qui voyait les masses populaires, des villes et des campagnes, conquises par la philosophie des lumières grâce à une instruction volontaire dispensée par une éducation tout au long de la vie. Ce ne serait qu'à cette condition qu'on pourrait considérer la Révolution terminée. Mais par quel bout (re)commenter ?

Dans un entretien télévisé⁷⁹ avec Pierre Dumayet, Michel Foucault parle de son livre « Les mots et les choses ». Le philosophe estime que la pensée occidentale doit se penser elle-même comme elle a pu produire une pensée ethnologique foisonnante sur les cultures non occidentales. Elle doit découvrir « l'épaisseur inconsciente » qui la sous-tend aujourd'hui. Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle les systèmes formels de la pensée étaient théologiques. Les doctrines religieuses dictaient à l'homme le cadre moral de son action. A partir du siècle suivant, la « mort de Dieu » ouvre le champ des possibles dont la seule limite est l'Homme. C'est dans ce contexte que naissent les sciences humaines, scrutant dans les moindres recoins l'exercice humain de la liberté. Mais le développement des sciences humaines nous a conduit paradoxalement à « une disparition de l'Homme plus qu'à une apothéose de l'Homme ». Elles n'ont pas

découvert de « noyau concret, individuel de l'existence humaine », mais de grands systèmes d'organisation formels et de pensées qui constituent le socle sur lequel « les individualités historiques apparaissent ». En rupture avec le XIX^{ème} siècle, avec le structuralisme, avec Sartre dont le projet fût de rendre l'Homme authentique, possesseur des significations qui pouvaient lui échapper, conscient de ses aliénations, Foucault veut montrer que « ce qu'il y a d'individuel, de singulier, de vécu chez l'Homme, c'est une sorte de scintillement de surface, au dessus de grands systèmes formels de l'existence ». La pensée actuelle « détruit un mythe mais qui n'a pas encore construit une autre mythologie ». La philosophie se déploie désormais dans la pensée en action : « nous arrivons à un âge de la pensée en actes constituée par « une trame des nécessités ». Michel Foucault parle aussi de réseaux, de nouveaux systèmes, d'où sortiront peut-être de nouvelles « options politiques et morales où la pensée aurait autre chose à faire que de prescrire aux hommes ce qu'ils ont à faire ». Ce à quoi, le sociologue Didier Lapeyronnie rétorque trente ans plus tard « qu'il n'y a pas de réalité sociale sans sa représentation et sa définition » comme « il y a pas de catégories populaires sans représentations des catégories populaires⁸⁰ ». Le « qui se représente quoi ? » n'est donc pas une question anodine. Tentons de comprendre ce qui donne sens plus que ne structure la trame des nécessités évoquée par Foucault, qui pouvait à son époque paraître scientifiquement suspecte, mais qui aujourd'hui est constituée d'un enchevêtrement de réseaux sociaux qui ne sont pas que virtuels et qui déjà englobe l'individu. Le lien social, constituant l'ADN de la société

⁷⁹ *Lecture pour tous*, juin 1966, consultable à : <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/I05059752/michel-foucault-a-propos-du-livre-les-mots-et-les-choses.fr.html>

⁸⁰ Didier Lapeyronnie, *Rencontre pour l'avenir de l'éducation populaire*, p. 33.

républicaine est ainsi régulièrement questionné.

Parmi la pléiade d'auteurs qui s'est penchée sur les multiples fractures du lien social en France, au cours du dernier demi-siècle passé, Denis Piveteau et Jean-Baptiste de Foucauld⁸¹ enfonçaient le clou à la fin des années quatre vingt dix en affirmant qu'il y avait « un urgent besoin d'une réflexion conceptuelle, permettant de trouver des représentations pertinentes et nouvelles pour agir sur la réalité ». Il s'agit ni plus ni moins de construire un « instrument » qui permette de penser autrement l'échange social à travers entre autres « la coopération (inclus/exclus), l'initiative autonomisante et le conflit des représentations, pour tenter les possibles à travers une praxis. La praxis, définie par Jean-Claude Gillet convient tout à fait à l'instrument recherché, car il s'agit pour ce spécialiste des métiers d'animateur d'une « unité mouvante de la théorie et de la pratique, un rapport établi entre les conditions objectives du milieu et la réalité du champ des possibles, motivant la modification des conduites⁸² ».

Ma praxis d'animateur s'est construite dans la pratique de projets d'associations œuvrant dans les domaines de la musique, de la formation et de l'éducation populaire. Au cours de l'année 1992, en tant que formateur pour adultes, j'ai eu l'occasion de m'initier à la pédagogie de la médiation fondée sur une approche cognitiviste de l'apprentissage. Cette méthode est surtout destinée aux apprenants qui éprouvent de grandes difficultés dans les apprentissages de base. Son concepteur Reuven Feuerstein avait bâti sa praxis avec des enfants sortant des camps

de concentration en 1945. Il affirmait que « toute personne est capable de changement quels que soient son âge, son handicap et la gravité de son handicap ». La méthode, dite de modifiabilité cognitive structurale, procède grâce à des outils spécifiques pour permettre à l'individu de modifier de façon consciente et « acceptante » ses représentations. Ceci lui permettant, dans un environnement donné, d'agir plus efficacement dans la réalisation d'une tâche.

Mes tentatives de mise en application de ces principes appliqués au développement local ont été limitées. J'ai ainsi apporté en 1997 à Live-Formation au Chaudron le concept intuitif de GROOVE (Groupement de recherche opérationnelle pour l'organisation du vivre-ensemble), dont l'objectif était de « Relier les pensées pour repenser les liens ». J'ai tenté ensuite d'en planter une bouture au Port, dans l'environnement de la MDA du Port, sans succès. Live-Formation ne fut pas non plus une réussite, régulièrement cambriolée, ignorée des institutions qui lui imposaient un mode de gouvernance en contradiction avec ses valeurs créatives fondatrices. L'association finira sa vie dans la fosse commune des « projets à vite oublier⁸³ » et avec elle, ses convictions : « C'est par les sens, les cinq sens, qu'on accède au sens⁸⁴ ». La scolastique réunionnaise

n'acceptant toujours pas cette image du corps physique de la jeunesse pénétrant le corps social, hurlant au passage sa jouissance insolente, à l'image des chanteuses de Pussy riot, groupe punk, féministe et Russe, menacées par les tribunaux d'internement en camp de rééducation pour « hooliganisme »...



81 *Une société en quête de sens*, De Foucauld Jean-Baptiste, Piveteau Denis, Odile Jacob 1996.

82 *Animation et animateurs*, Jean-Claude Gillet, L'harmattan.

83 Christian Jalma, à propos de « l'amnésie ».

84 Antoine de La Garanderie, 1920-2010, Philosophe et pédagogue.

Je me suis concentré par la suite à consolider le fonctionnement de la MDA du Port dont j'ai la direction depuis 2003, délaissant le développement local, et momentanément la praxis, pour la gestion. Cependant, la crise aidant, je n'ai pas cessé de méditer sur ces sujets. Une partie des lignes que vous lisez, sont extraites de mes mémoires respectifs de DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux fonctions de l'animation, 1995-2000) et de DESS (Diplôme d'étude supérieure spécialisée, 2001-2002) Territoires et développement local. Je reste ainsi persuadé que le monde associatif dans son ensemble procède des logiques pratiques et théoriques propres au développement local. Tentons la comparaison avec des expériences menées dans des « territoires en développement ».

D'après Bernard Vachon⁸⁵, plus une communauté est dépendante d'une activité économique dont elle n'a pas la maîtrise ou de l'aide publique, plus elle est soumise à des décisions venant de l'extérieur sur lesquelles elle n'a pas droit de regard. « Ce sont les autres qui pensent et qui décident pour elle. La relation qui s'établit entre celui qui possède et qui accorde et celui qui demande et qui reçoit selon des conditions déterminées par les seuls possédants, atrophie, chez les populations fortement dépendantes, l'aptitude à réfléchir, à analyser, à faire des choix et à agir de façon appropriée en cas de problème ». Didier Lapeyronnie⁸⁶ pense que le rôle de l'éducation populaire n'a pas changé. Il est de « faire accéder les revendications politiques exprimées par ces catégories de population à l'espace public dont elles sont exclues ».

Pour être définitivement solidaire, l'ESS a besoin

d'instances de médiation entre un territoire, une population et une société et qui soient réellement autonomes. C'est à dire, non pas « dépendantes » de fonds publics, mais soutenues grâce à la loi par des moyens garantis et intemporels, comme pour l'école, l'hôpital, la justice... Mais toujours sous statut privé. La loi 1901 est à ce propos suffisante car dotée d'un fonctionnement démocratique et défendant l'intérêt général. Ainsi, l'enjeu serait d'« améliorer la qualification collective », ce qui signifie redonner à la collectivité ses capacités à **s'exprimer, analyser sa situation, résoudre ses problèmes** par la réalisation de projets, constituer ses réseaux de communication, dynamiser la population et le territoire, structurer son mode de fonctionnement, contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie locale, participer à la définition de la société globale.

Dans cette perspective, l'approche du développement local mise sur l'engagement des collectifs dans la résolution des problèmes sociaux, économiques, technologiques, et environnementaux. Ce nouveau contrat social, avec les quartiers par exemple, repose sur deux valeurs démocratiques essentielles : la participation et la responsabilité. Pour cela nous devons d'abord réformer la perception que nos institutions ont d'elles-mêmes, qu'elles soient associatives, administratives, économiques ou politiques. Les déboulonner de leur piedestal pour qu'elles réapprennent à marcher au pas des réalités sociales. L'homme du XXI^{ème} siècle, qu'il soit déshérité ou opulent, est un homme sans mode d'emploi. Déjà biologiquement nu et handicapé à la naissance, que pourra-t-il bien devenir sans programme d'apprentissage universel ?

⁸⁵ *Le développement local : théorie et pratique*, Bernard Vachon, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1994.

⁸⁶ A écouter : Petit déjeuner conférence du 13 janvier 2011 avec Didier Lapeyronnie et Pascal Aubert, *La France et ses quartiers populaires*, <http://www.fonda.asso.fr/La-France-et-ses-quartiers>, 499.html

Abriter des espaces « connectifs »

L'expérience menée par la Maison des associations du Port depuis 1998 est un exemple de ce que pourraient représenter ces nouveaux espaces de (re)médiation dans le champ de l'économie sociale et solidaire. ESS plutôt que développement local, car il s'est probablement opéré une mutation bien plus que sémantique au cours des dix dernières années. Le DESS (master) TDL et le DEFA ADL ont disparu pour laisser la place à d'autres formations de cadres beaucoup plus centrées sur l'économie-gestion que sur le développement. Il est fait référence plus aux diplômes qu'à la formation à présent. Les premiers devant sanctionner toute une série de compétences professionnelles alors que les secondes se préoccupant plus du contenu. Au delà de cet aspect formel, il est à noter que disparaît aussi dans cette période « la vision de l'aménagement du territoire » qui accompagnait de façon paradigmatique le développement local depuis son émergence en France à partir de années cinquante, en milieu rural tout d'abord et par la suite en milieu urbain. L'avènement de l'économie sociale et solidaire dès le début des années 2000 est un peu la victoire du marché sur le développement trop marqué peut-être encore de son tiers-mondisme originel. C'est aussi le triomphe de la simplicité sur la complexité. On constate que les conflits sociaux se déplacent très vite de leur huis clos organisationnel vers la rue, décor médiatique uniforme appliqué à toute manifestation qui désire « se faire entendre » sur la place du marché qu'est devenue la télévision.

Le marché est certes un puissant simplificateur des échanges. La rationalisation des services qu'ils soient marchands ou non marchands ne réduit en rien la complexité des réalités sociales qui les composent. Les files

d'attente devant les bureaux de Poste, les suicides de France Télécom, le procès de Jérôme Kerviel, la séquestration de dirigeants d'entreprises, ou plus loin de nous la répression des révoltes Syriennes et « l'accident » de Fukushima, sont autant de révélateurs qui démontrent par les faits que la rationalisation outrancière des facteurs de production entraîne à terme un enchaînement entropique de conséquences qui peuvent être de façon graduelle, préoccupantes, irritantes, pénibles, regrettables, irréparables jusqu'à irrationnelles, voire catastrophiques, mettant en péril les principes essentiels de la vie humaine.

Avant d'en être réduits à cet état d'impuissance, les collectifs qui nous animent nous offrent la possibilité d'une alternative. La diversité associative, caractérisée par son amateurisme est souvent pointée du doigt en raison de son manque de « professionnalisme ». Sachez néanmoins que la grande majorité des bénévoles de ce monde n'ont que faire de ce qu'ils peuvent représenter quand on les compare maladroitement au monde soit disant propre et parfait de l'entreprise. Cette alternative est unique parce qu'elle est constituée par la convergence de tous les courants qui traversent le milieu associatif non pas vers un même but, mais dans un même sens (signification) de l'action. L'action associative est tout bonnement porteuse d'une convergence transcendante, aussi vieille que l'humanité, enfouie je ne sais où dans les limbes de notre cerveau et capable de construire une perception, une conscience, une pensée collective. Le cerveau collectif est déjà une réalité virtuelle à travers tout ce qu'offrent les technologies de l'information et de la communication. Il ne nous reste plus qu'à lui inventer des bras, des mains, des jambes

et des pieds...

Ces articulations de l'action s'inventent au quotidien au sein des associations. Mais elles se renforcent à partir du moment où les projets se rencontrent, échangent et se fédèrent autour d'un objectif partagé. Une Maison des associations est un poste privilégié d'observation de la vie associative, une sorte de « hub contributif » de tous les possibles. Ainsi, l'originalité associative repose en grande partie sur la plasticité de son organisation, capable de s'adapter à toutes les formes de modulation quelles soient quantitatives ou qualitatives. La flexibilité, la polyvalence, la capacité à mobiliser des ressources en grande quantité pourraient faire rêver plus d'un manager, tant ces aptitudes nous rappellent celles attendues de la part d'un salarié d'entreprise aujourd'hui. On montre bien encore une fois que l'association se différencie peu de l'entreprise, en dehors de la transcendance évoquée plus haut. Soyons clairs néanmoins. Il s'agit d'une mise à distance de l'action et de la valeur qu'elle représente et non pas d'une croyance matérialiste ou spirituelle. Cette transcendance-là reste la plupart du temps au stade de la perception, de la satisfaction d'avoir contribué à la réussite d'un travail collectif, où le bénéfice du groupe prime sur la recherche de la valorisation personnelle. L'équilibre de cet état de grâce ne dure en général que le temps de rencontrer les premiers obstacles à l'action collective. Les personnes, fussent-elles de vieux militants aguerris aux combats, retrouvent leur individualité à partir du moment où les problèmes du groupe ne trouvent plus leurs solutions. L'action devient alors moins claire, la transcendance se tarit jusqu'à l'extinction plus ou moins rapide de toute volonté. Il se crée en effet plus de 70 000 associations par an en France, mais combien disparaissent ou « s'endorment » ?

Un moyen pour limiter la perte d'énergie et consolider la vie collective consiste donc à créer des espaces

dédiés à la médiation associative. Cette médiation peut se référer aux principes de la pédagogie de la médiation qui montre que cette quête de sens-signification peut définir l'association comme une organisation collective apprenante. Mais l'adhésion à une telle démarche ne se décrète pas. Sur les 250 associations ayant adhéré à la MDA du Port de 2001 à 2011, 77% ont renouvelé leur adhésion pour une durée inférieure à 5 ans, dont 61% pour une durée inférieure à 3 ans. 45 % n'ont adhéré qu'une année durant cette période. Sur la centaine d'associations qui compose la MDA du Port, la moitié peut être considérée comme appartenant au noyau dur participatif de la structure. Les dirigeants fréquentent régulièrement les services de la MDA, participent aux réunions et formations, contribuent à alimenter les articles de *Le Portois*, préparent le Marché des associations... et font partie du conseil d'administration de la structure.

C'est dans cet ensemble de relations que s'élaborent les apprentissages collectifs qui ne sont pas propres à la MDA du Port mais généralisables à l'ensemble du monde associatif. Imaginez deux bénévoles en train de stabiliser une table à tréteaux, chacun ira de son coup de

main, de son intuition, de sa bonne volonté, de son plaisir à accompagner l'autre dans son mouvement et de faire en sorte qu'ensemble ils puissent parvenir à un résultat qu'ils seront seuls à pouvoir juger satisfaisant à partir du moment où la table tiendra sur ses pattes. Ce « travail » aussi insignifiant qu'il puisse paraître est en fait fondamentalement subversif. Car, ce qui permet cette



décontraction, c'est l'absence de subordination, par rapport au travail à effectuer, entre les deux personnes impliquées et aussi entre l'association et nos deux bénévoles. Cette absence de niveau de performance prédéfinie, permet aux acteurs d'user pleinement de leur autonomie dans l'exécution de cette tâche, et d'apprendre ensemble à bien faire. Hannah Arendt décédée en 1975, aurait pu découvrir qu'il existe un « bien » tout aussi banal que le « mal » dont elle a pu démontrer l'existence dans son analyse des totalitarismes et qu'elle a pu appliquer à l'étude de la modernité ainsi qu'à celui du monde du travail. Cette banalité du lien est à l'œuvre tous les jours au sein du monde associatif.

Complexifions la situation et imaginons alternativement que ces deux bénévoles soient, une femme et un homme, un jeune et un ancien, un cadre et un chômeur... La dialogique (réunion de deux entités à priori antagonistes) matérialisée par la table à tréteaux dont ils ont la charge devient La Voie⁸⁷ de communication inattendue de la déconstruction qui va opérer dès leur rencontre. Le « je » de l'autre devenant « moi » par la force... d'un morceau de bois. Cette « différance⁸⁸ », prise de conscience et de distance avec ce qui affecte et transforme « je », est la clé de compréhension intuitive et inconsciente de ce qui est en jeu au sein du mouvement associatif : un espace de médiation des altérités et qui échappe, le temps de l'action, aux déterminismes ordinaires, au « logocentrisme », qui empêcheraient que « je » puisse se comprendre à travers le regard déconstructif de l'autre. S'associer c'est se libérer pour entreprendre une œuvre de « désédimentation des significations qui ont leur source dans celle de logos⁸⁹ ». S'associer permet de sortir de ses certitudes pour découvrir un espace cognitif, composé de significations multiples, par essence incertaines.

⁸⁷ *La Voie*, Edgar Morin, Fayard 2011.

⁸⁸ Néologisme attribué à Jacques Derrida.

⁸⁹ Jacques Derrida, cité par Sébastien Camus, Sciences Humaines N° Spécial 3, mai-juin 2005

Pensez un peu à vos premiers pas au portail de l'école maternelle ou élémentaire !

Apprendre, dépend avant tout de la capacité d'interaction de l'apprenant, selon André Giordan⁹⁰. Le mouvement en avant qu'il induit, est aussi générateur de déséquilibre, du doute, d'un sentiment d'insécurité propre à toute situation nouvelle d'apprentissage. « Plus les situations sont éloignées des savoirs maîtrisés, plus les individus utilisent des stratégies de raisonnement primitives », où les sens dominant la raison le temps de la découverte, permettront de rendre la collaboration possible. Dans notre cas il s'agit d'un groupe d'adultes, autonomes, disposant de la maîtrise d'œuvre de leur propre apprentissage : programme, contenu, moyens didactiques, sous-traitance éventuelle auprès de tiers (animateur, agent de développement, MDA...).

La dynamique impulsée, le groupe entre alors dans un jeu de déconstruction/construction progressif de ses savoirs, compétences, projets et de sa capacité à produire du sens au sein du collectif comme à faire sens auprès d'une communauté bien plus étendue que l'association : le quartier, la commune, etc. Les interactions entre les acteurs, des plus proches aux plus éloignés, jusqu'à l'emballement (le buzz ?), produit un système de signification transférable d'un environnement à un autre. L'apprentissage par mimétisme n'est pas que le propre des individus, les groupes savent aussi « copier/coller » les actions des uns et des autres. Ce qui s'appelle projet est en réalité une action car réduite à une dimension temporelle limitée aux contingences du milieu. Le médiateur ne doit pas alors lâcher la tâche concrète pour la finalité.

L'échec des politiques sociales menées à partir du XX^{ème} siècle en France s'explique par la saturation du milieu

⁹⁰ *(Re)construire les connaissances*, Sciences Humaines N°98, octobre 1999.

social des finalités institutionnelles. Énumérons-les et commençons par le triptyque républicain, liberté-égalité-fraternité et poursuivons : égalité des chances, laïcité, insertion, vacances pour tous, intégration, lutte contre les addictions, la violence routière, conjugale, éducative, l'accès au logement... En plus de soixante ans de politiques publiques en la matière, les dispositifs se sont cumulés alors que les problèmes se sont accumulés. La leçon que nous pouvons en tirer c'est la corrélation qui s'établit entre une irréfutable augmentation des pathologies sociales, attribuable principalement à la dégradation de l'économie française incapable de renouer avec le plein emploi, et une propension tout aussi forte de la société civile à sommer le politique d'intervenir au nom de ces finalités censées représenter l'idéal de notre vivre-ensemble.

Cela a abouti aussi à démobiliser les acteurs de l'action sociale de leur « ouvrage » pour les faire courir après les chimères d'un nouveau dispositif ou d'un nouveau financement. La responsabilité des institutions est engagée dans ce qui tend à devenir à présent un mode de gouvernance. Il est évident qu'une telle façon de procéder finit par décourager les professionnels les plus aguerris ce qui contribue finalement à l'inefficience de l'ensemble de l'édifice social. Car, comme pour le lait sur le feu, l'« ouvrage » réclame toute la vigilance de son artisan, d'un point de vue strictement cognitif. A terme c'est le principe même de médiation qui est remis en cause. Les institutions ne se sont pas encore rendues compte d'un fait. La médiation ne se résume pas seulement à l'action sociale déléguée aux acteurs sociaux dans la mise œuvre d'une politique sociale. La médiation établit la relation, l'interdépendance entre les usagers et les centres de décision. Ne pas percevoir cela et ne pas l'accepter, c'est ne pas tenter une compréhension du monde qui nous libérerait définitivement de « l'imbécilité cognitive » selon Edgar Morin.

Les savoirs s'enrichissent des interactions subjectives des parties prenantes d'une action, selon André Giordan. Ce sont ces échanges qui stimulent leurs activités mentales et qui produisent le sens de l'action : la finalité. Accepter un nouveau savoir, filtré par les schèmes de notre propre système de savoirs, oblige tout individu et toute organisation à réorganiser leurs circuits de compréhension de ces savoirs. Ce que font plutôt bien les ordinateurs quand on met à jour leurs applications. L'intégration d'un nouveau savoir sera facilitée si l'individu, l'organisation, le système apprenant en perçoivent, ne serait-ce que partiellement, l'utilité. « L'affectif, le cognitif et le sens se trouvent ainsi intimement liés⁹¹ ». Le sens qu'un individu ou qu'une organisation attribue à ses actes ne peut se transmettre directement, car incompatible avec les divers registres de sens auxquels font référence chacune des parties prenantes. Le médiateur, institué et légitimé par l'ensemble des acteurs, peut alors faciliter cette production de sens en produisant un « mixage » des différents apports, en filtrant, en amplifiant ou en réduisant les différentes sources d'information. « Il peut faciliter le questionnement, la comparaison, les mises en relation (temporelle, spatiale, causale), il peut fournir des aides à penser (schémas, métaphores, modèles...) ou encore inciter à l'organisation du sens par une approche métacognitive⁹². » C'est alors que naît une véritable économie du savoir qui consiste à transformer l'information en connaissances. « L'information (données, images ...) n'a en soi que peu de valeur. Ce qui crée de la valeur, c'est leur transformation en connaissances, c'est-à-dire leur interprétation⁹³ ». Notre économie avant d'être sociale et solidaire est une économie de services où l'utilisateur est placé au centre d'un dispositif de médiation, que l'on nommera accompagnement.

91 *(Re)construire les compétences*, Sciences Humaines N°98, Octobre 1999.

92 Idem.

93 *Construire les compétences individuelles et collectives*, Le Boterf Guy, Editions d'organisation, 2000, p.24.

Agir collectivement avec compétence

« Une personne ne peut être reconnue comme compétente que si elle est capable non seulement de réussir une action mais de comprendre pourquoi et comment elle agit⁹⁴ ». La prolifération de l'information d'une manière générale et en particulier dans le monde associatif place les dirigeants dans une situation théorique d'incompétence face à l'action. En effet, ces derniers préfèrent souvent ne pas agir plutôt que de se tromper ou de commettre des erreurs. Nous rencontrons néanmoins régulièrement à la Maison des associations du Port des porteurs de projets au bord de la crise de nerfs, suite à un passage de relai au sein d'un conseil d'administration par exemple. Défauts dans la tenue des comptes, difficultés dans la gestion du personnel et des relations humaines ou encore méconnaissance du cadre législatif, sont autant de raisons qui justifient l'existence de centres de ressources tels que les MDA.

Cependant, la solution à ces problèmes de la vie quotidienne associative ne se résume pas seulement à transmettre des réponses toutes faites, de l'information glanée ici où là dans les revues spécialisées ou les sites internet, qui constituent le fonds documentaire de tous ces centres. Un des ateliers mené lors des dernières rencontres de mai 2012 du Réseau national des MDA (RNMA) à Quimper mettait ainsi en évidence l'évolution de la fonction de documentaliste au sein de ces structures. Initialement affectée à un poste, elle est aujourd'hui éclatée entre plusieurs opérateurs. Ainsi, de la secrétaire d'accueil à la direction en passant par la comptabilité et la gestion de la paye, tous les agents de la

structure doivent désormais consacrer une partie de leur temps à la documentation. Là encore il s'agit non seulement de savoir collecter et archiver efficacement, mais aussi d'en extraire la moelle stratégique susceptible de consolider un savoir ou une pratique et d'en anticiper le transfert vers le public que nous devons accompagner. Travailler dans le domaine de la vie associative ou de l'animation aujourd'hui amène explicitement l'agent à devenir aussi formateur. La fiche descriptive d'activités du Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) est à ce propos très claire : un cadre de l'animation doit être capable de conduire une action de formation. Mais arrêtons-nous un instant sur cette notion d'encadrement.

Dans les métiers de l'animation, l'encadrement de groupes de mineurs ou d'adultes constitue le socle de la profession. D'une manière générale, la conduite d'un projet éducatif nécessite la mobilisation de toutes les parties prenantes, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles. Les œuvres organisatrices travaillant en théorie dans une démarche participative, active et conviviale, favorisant un management plutôt de type horizontal que vertical. Notre milieu s'étant par ailleurs forgé aussi une identité marquée par les grèves, les révoltes ou la Résistance, son militantisme caractérisé, que d'aucuns classent à présent au rang des archaïsmes et de l'irrationalité, se transpose toujours dans le cadre de nos actions professionnelles. La précarité historique de notre secteur l'explique en partie, mais la curiosité intellectuelle, le désir irrésistible de vouloir changer les choses caractérisent tout autant la marque particulière de nos professions.

⁹⁴ *Construire les compétences individuelles et collectives*, Le Boterf Guy, Editions d'organisation, 2000, p.60.

Les centres de ressources sont composées d'équipes qui dépassent rarement la dizaine de salariés. Le faible effectif contraint donc ces agents à la polyvalence et à la « militance ». Les postes d'administration se trouvent en outre mobilisés dans des actions d'accompagnement, d'animation voire de formation. En effet, certains opérateurs sont parfois les seuls détenteurs de l'information ou du savoir concernant les questions qui touchent à leur métier. Nous pouvons prendre comme exemple la comptabilité ou la gestion de la paye. Au delà des répercussions de cette polycompétence au niveau d'une fiche de poste ou de la classification des agents selon la convention collective en vigueur, l'accompagnement à la vie associative place d'emblée le professionnel dans une posture transversale par rapport aux activités de sa structure. Cette transversalité vaut aussi pour ses apprentissages. Que cela soit sous le mode auto-formateur, comme évoqué plus haut à travers l'exemple de la documentation, ou sous sa forme continue, certificatrice et qualifiante, la formation d'un accompagnateur à la vie associative doit aussi tenir compte de cette transversalité. La compétence définie par Le Boterf prend alors tout son sens. Il ne s'agit pas uniquement d'une compétence pour soi, en tant que professionnel, il s'agit surtout d'une compétence au service des autres, des usagers, des clients. Plus l'accompagnateur est au fait de sa façon de faire, plus il lui sera simple d'expliquer comment faire à l'autre. Ceci passe avant tout par l'« explicitation » de son travail.

Dans le contexte associatif, l'expérience est le principal facteur d'apprentissage. Il convient, à certains moments, de prendre de la distance avec elle pour en modéliser la pratique. Les problèmes apportés par les usagers constituent la base même de l'apprentissage. Une question posée par un dirigeant associatif entraîne une réponse immédiate ou différée de la part de l'accompagnateur. Même s'il s'agit d'une question basique sur les modalités de création d'une association

par exemple, l'accompagnateur ressort de l'expérience avec un savoir supplémentaire, qui peut être lié au contexte, au projet, à la composition de l'association etc. Sur le coup, l'apprentissage peut demeurer à un état de veille jusqu'à sa mise en relation avec d'autres données qui viendront conforter ou modifier sa connaissance initiale du sujet. L'expérience nous montre parfois qu'en matière de création d'association les représentations ont une forte influence dans la motivation des porteurs de projets. Certains d'entre eux pensent que la création de l'association génère automatiquement une réciprocité de la part des pouvoirs publics qui induit dans leur imaginaire une reconnaissance, une accréditation du projet et même un droit aux subventions. L'épreuve de déconstruction débute à ce moment où les représentations et les savoirs empiriques vont affronter les grilles de lecture de l'accompagnateur. Attention, je suis parti d'un exemple élémentaire lié à la création d'une association, mais je pourrais choisir un exemple similaire sur la question plus compliquée de justifier correctement le bilan financier d'une action subventionnée.

D'autres, profitant d'un capital intellectuel et social plus élaboré vont accéder très rapidement à l'autonomie dans leurs recherches. La facilité qu'offre internet pour trouver l'information se solde souvent en retour par la difficulté des « découvrants » à gérer et à opérationnaliser cette information. Nous le constatons pour les associations, poussées souvent par les institutions à devenir employeur et à être acteur du monde de l'insertion. Cela ne s'improvise pas. La chute est souvent préjudiciable au projet, aux dirigeants, aux institutions et aux bénéficiaires. Ces exemples nous montrent que la prudence est requise et que même si idéalement, « la présomption d'incompétence⁹⁵ » n'est plus de mise de nos jours, car chacun semble être en mesure de tout savoir sur tout,

95 Michel Serres, entretien à *Les idées en mouvement*, N° 200 juin-juillet 2012.

un effort d'explicitation réflexive doit être néanmoins entrepris pour garantir au moins la crédibilité de nos actes.

Mais l'étayage que nous proposons à ces adultes bénévoles butte souvent sur leur refus ou leur indisponibilité. Moins formellement, on découvre à l'usage qu'ils ne veulent pas être déconsidérés, être pris pour des enfants, des incompetents. De plus, la charge mentale que cet apprentissage sans limite impose, pousse certains de nos usagers à se questionner sur l'utilité de « savoir tout ça si on ne doit s'en servir qu'une fois », comme pour suivre une procédure de liquidation judiciaire d'une association. Ce problème n'est pas que celui de l'utilisateur.



L'opérateur lui-même est exposé à cette difficulté de sélectionner l'information, de l'organiser en base de données, de la mettre à jour et de disposer d'un bon système d'activation des données stockées. Un exemple : une association nous appelle pour connaître les conditions qui encadrent l'organisation des concours de « mini miss ». L'accompagnateur à la vie associative qui s'occupe de la question consulte les guides, les revues, les ouvrages dédiés à la vie associative, et collecte très peu d'informations en dehors de celles relatives à l'organisation d'une manifestation. L'agent poursuit ses recherches sur internet et trouve les statuts d'une association œuvrant dans ce domaine, la réglementation des jeux-concours, le rapport Jouano⁹⁶ sur l'hypersexualisation des enfants et la charte internationale des droits de l'enfant. Sa réponse prendra la forme d'un courriel dans lequel il ne répondra pas directement

à « comment organiser un concours de mini miss ? », mais mettra en garde le responsable associatif, au regard des documents joints au courriel, sur l'aspect réglementaire et éthique de la question.

La réponse à une question complexe, mais perçue comme simple par son émetteur, n'est pas toujours accueillie positivement. Le mécontentement de ce dernier peut alors se manifester par le déni de la réponse (« on fera comme on veut ») ou par l'abandon du projet. Alors que la situation problématique du sujet prêterait à aller plus loin avec l'association.

Ce cheminement n'est possible qu'avec celles qui adhèrent durablement aux valeurs, aux méthodes de travail et aux protocoles d'accompagnement appliqués par le centre de ressource. Ce n'est qu'à cette condition que l'accompagné et l'accompagnateur pourront gagner en compétence et garantir l'élévation continue de la performance globale du système. Une maison des associations ne progresse en qualité que si elle est en mesure de résoudre les problèmes qui sont exposés par ses usagers. Ce sont ces problèmes qui permettent au professionnel de faire preuve de « réflexivité », c'est à dire de prendre du recul par rapport à sa pratique « de façon à expliciter la façon dont il s'y est pris pour modéliser et pour faire évoluer ses schèmes opératoires de façon à pouvoir les transférer ou les transposer dans de nouvelles situations⁹⁷ ». La situation d'accompagnement associatif produit le déséquilibre des représentations, des savoirs et des compétences de part et d'autre de l'action, entre porteur et accompagnateur et peut être assimilée à un processus formatif.

96 Chantale Juano, Sénatrice, Ministre des sports en 2010.

97 *Construire les compétences individuelles et collectives*, Le Boterf Guy, Editions d'organisation, 2000, p.84.

Le pouvoir de l'initiative

« L'espace politique est envahi par des problématiques sociales⁹⁸ » où les catégories sociales défendent leurs intérêts privés. L'association loi 1901 est devenue au fil du temps en France le porte-drapeau de toutes les revendications qui ne pouvaient être portées directement dans le cadre des institutions politiques, économiques ou sociales. Un nombre élevé de citoyens s'est approprié cet espace de confrontation et de délibération pour faire, au sens d'Hannah Arendt, de l'action politique en s'extrayant du confort de leur vie privée pour exposer et confronter un projet au reste de la société.

La philosophe estimait, dans le contexte de la société américaine des années cinquante, que c'était ce que nous pouvions souhaiter de mieux à un individu moderne autrement condamné qu'à travailler et à consommer. « Les relations politiques, la sphère de l'action, permettent aux hommes de se rencontrer et de faire l'expérience de leur diversité. Leurs libertés, au lieu de s'affronter, peuvent se combiner ou s'associer avec pour but, d'un côté, de participer à des affaires publiques, et de l'autre, de créer des institutions qui garantissent la liberté⁹⁹ ». L'action collective est un moyen de rompre avec les évidences, ce qui pourrait ressembler parfois à la fatalité, de sortir des impasses politiques, économiques ou sociales. « Le pouvoir de l'action, c'est celui – spécifiquement humain – de faire des commencements, de créer des situations nouvelles, afin de ne pas vivre sur le mode

d'une nécessité naturelle¹⁰⁰ ». Cette capacité à user de la liberté est aussi génératrice de pouvoir. Tout d'abord à travers l'espace de parole qui se crée, ensuite par les opportunités de projets que représente la réunion de plusieurs volontés autour d'un enjeu partagé, enfin la capacité collective résultant de la combinaison de multiples moyens individuels.

Cette vision de la liberté de l'action politique de la part de l'homme moderne, Hannah Arendt la percevait, il y a cinquante ans, idéalement décentrée de la valeur travail, mais aussi de la recherche de l'utilité fondée sur les principes libéraux de l'action. L'expérience nous prouve aujourd'hui que le lien avec le travail est loin d'être rompu. La « société sans travailleur » est loin d'être une réalité. Par ailleurs, l'usage de la liberté, même sous sa forme collective et désintéressée, ne s'est pas affranchi de l'utilité.

Les associations se sont adaptées à la prégnance de la société marchande libérale en construisant des modèles alternatifs qui sont, soit dépendants du système productif, soit détachés, au moins dans leur dimension critique théorique.

« Où sont les puzzles ? » Lara, accompagnant sa maman lors de son inscription à l'école maternelle.

98 Céline Bagaut, d'après Hannah Arendt, Sciences Humaines N°239.

99 Céline Bagaut, entretien avec Philippe Raynaud, Sciences Humaines N°239.

100 Idem.

Un modèle associatif fondé sur le don

Le bénévole est « celui qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. » L'engagement dans la durée permet à terme d'accéder, en raison des responsabilités que cela recouvre, à un certain espace de pouvoir. Nous traiterons pas ici du « pouvoir » des présidents indéboullonnables de leur fonction, qui au delà du renforcement du modèle de reproduction de classe, conduisent les affaires associatives souvent de façon caricaturale. Nous parlerons de l'espace de confrontation et de délibération que constitue historiquement l'association. L'action associative est à ce niveau entendue comme pouvoir politique dans sa capacité à produire de la norme, comme l'a énoncé Emile Durkheim. Pour s'en convaincre il suffit, encore une fois, d'observer l'organisation hiérarchique et réglementaire du monde sportif : clubs, ligues, fédérations, de l'équipement de quartier aux compétitions internationales.

Mais plus localement et à l'image de la société, la norme associative est « naturelle » parce qu'elle procède des contraintes déterminées par un collectif légitimement institué et qu'elle est respectée par ce même collectif au sein de l'organisation associative. Pour le fondateur de la sociologie moderne, « la raison humaine est un produit de la vie collective¹⁰¹ ». Le « fait social » est la norme qui s'impose à l'individu comme mode de représentation et de comportement auquel son comportement doit être soumis. Cette coercition n'a pas besoin de la force pour être respectée, sinon que marginalement pour contenir les comportements déviants. De la famille

aux associations, tout groupement est auto producteur de sa doctrine, l'Etat se plaçant en haut de l'échelle sociale et disposant par ailleurs de la plus grande force de coercition morale. La tâche politique de tout collectif est alors de « restaurer le consensus social » et d'édifier une identité qui prend la forme d'un impératif, auquel chaque membre se soumet. Nos croyances, nos sentiments collectifs, nos valeurs morales, religieuses et philosophiques s'inscrivent sous couvert de cette force d'obligation, résumée par la notion républicaine de devoir.

Ce préalable nous permet de comprendre et d'admettre qu'à partir du moment où un projet d'association est institué, le collectif créateur s'engage dans la production de normes régies selon les règles de l'organisation sociale globale de l'époque. Le siècle qui vient de s'écouler a connu et expérimenté toutes sortes de systèmes d'organisation sociale, du tout collectif au strictement individuel. De bien plus loin encore, les révolutions agricoles, puis plus tard industrielles, politiques, sociales, culturelles, sexuelles, technologiques n'ont été possibles dans le monde développé qu'avec l'appui de groupements sectorisés tels que les corporations, les manufactures, les syndicats, les associations féministes et plus virtuellement aujourd'hui les réseaux sociaux. Les organisations collectives s'investissent donc pour faire progresser l'intérêt général qu'elles se sont engagées à défendre. Cette posture ne les classe pas au centre de l'édifice social. Pour la plupart, elles naissent et se développent en marge du système social de l'époque et elles doivent lutter pour s'y faire une place et devenir une institution. Durkheim, comme encore beaucoup d'acteurs sociaux d'aujourd'hui,

101 <http://multitudes.samizdat.net/Durkheim-du-descriptif-au-normatif>, Sophie Jankelevitch.

exclut le conflit de son analyse, la cohésion sociale étant la valeur suprême de son approche. L'auteur observe la société européenne comme une machine et concentre ses recherches sur les mécanismes qui l'actionnent afin d'en découvrir les lois scientifiques. Essayons de voir à travers un exemple contemporain la portée d'une telle perception mécaniste de la société de la part d'une institution dont les racines normatives remontent au siècle de la vapeur.

La circulaire du 16 août 1993 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) fixe les orientations politiques générales du service social des Caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et des Caisses générales de sécurité sociale (CGSS). Les missions du service social et la détermination des orientations nationales pour les années à venir, ont été le fruit d'un très large travail de concertation entre les deux caisses nationales mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, personnels et conseils d'administration. « La présente circulaire, qui se substitue à celle du 23 septembre 1977 » a pour objet d'aider les CRAM et les CGSS à faire face à « la persistance et l'aggravation, en nombre et en conséquences, des facteurs qui provoquent les phénomènes d'exclusion ». La qualité des services ainsi que les économies budgétaires sont érigées en principes directeurs. Pour cela les caisses régionales sont invitées à conclure des partenariats locaux entre services mais aussi avec « les associations, les professionnels de santé, les structures sanitaires ou sociales, les autres services sociaux et les partenaires divers ». Il s'agit entre autres d'être en mesure de répondre plus efficacement aux « problèmes liés à la dépendance des personnes âgées et handicapées vieillissantes et de prendre en compte pour les années à venir la croissance de la charge financière » induite et qui va peser sur l'assurance maladie. Aussi, la circulaire stipule qu'il conviendra de « participer au maintien ou au retour à domicile de personnes

âgées ou handicapées et soutenir l'environnement familial et social de personnes âgées et/ou handicapées ». Comment ? En apportant une « aide aux aidants » (familles, bénévoles, salariés) afin de les soutenir dans la prise en charge de personnes dépendantes.

La circulaire décrit une double externalisation. La première est celle des prérogatives sociales de la caisse d'assurance maladie dont il faudra partager la charge avec « d'autres partenaires » et la seconde celle des services médicalisés « achetés » par la caisse dont il faudra aussi limiter le recours par le maintien à domicile des malades en particulier des personnes âgées. La caisse invite ses agents à affiner leur partenariat en l'étendant aux familles des malades, aux bénévoles (plus surprenant) et aux salariés éventuellement. Il n'est pas précisé pour ces derniers, ni leur qualification, ni le cadre de leur emploi. Arrêtons-nous sur ce qui nous préoccupe. Comment la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés a-t-elle pu en appeler à la mobilisation des bénévoles pour réduire ses déficits ?

D'après l'annuaire des associations de santé¹⁰², on compte près de 14000 associations de patients et familles de patients en France pour 4 millions d'usagers. D'un site à un autre, la variation peut être estimée à deux ou trois fois moins en effectif associatif, les études sur le sujet étant peu développées.

Prenons l'exemple de l'association française contre les myopathies (AFM). Née en 1958, l'association a permis dans un premier temps d'apporter soutien et réconfort tant aux malades qu'aux familles, mais dans un second temps elle a « porté la maladie dans l'espace public¹⁰³ ». L'association va devenir à partir des années quatre vingt dix un dispositif d'appoint incontournable,

102 <http://www.annuaire-aas.com>

103 <http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-1-page-65.htm>

certaines dans les actions de prévention, d'information et de soutien, mais aussi et surtout dans la collecte de dons pour le financement de la recherche scientifique sur ces maladies. Les fonds levés par les associations s'élèvent alors à près de huit cent millions de francs.

Une rencontre récente avec des représentants de l'association France Alzheimer Réunion, créée en 1997, nous éclaire sur la double fonction de ce type d'associations. Elles se sont données pour mission de collecter des dons pour financer la recherche et de collaborer avec l'institution, toujours la CGSS, dans la mise en œuvre de sa politique sociale. La circulaire de 1993 est très claire, il s'agit de faire baisser les coûts supportés par la caisse et pour cela, par l'intermédiaire des associations de malades et de familles de malades, de mobiliser des bénévoles pour assurer, d'une part, les tâches concrètes de collecte sur la voie publique et d'autre part, accompagner le malade et l'entourage dans leur lutte sociale contre la maladie. Des formations et des groupes de parole sont organisés régulièrement pour ces bénévoles.

Les bénévoles constituent donc une ressource incontournable de l'action locale. Ce que nous avons vu en matière d'action sociale de la santé, nous pouvons aussi l'appliquer à l'humanitaire, au sport ou encore à la culture. Peut-on imaginer la réalisation d'un Grand raid ou d'un Sakifo sans bénévoles ? Probablement pas. Conséquence de cette sollicitation croissante des bénévoles, l'association France bénévolat a été créée en 2003 pour concevoir un « marché » du bénévolat en organisant la rencontre entre de l'offre et de la demande de service. L'hédonisme éthique dont parlait John Stuart Mill, au XIX^{ème} siècle, semble convenir comme un gant au bénévolat, nous permettant au passage de classer ce dernier au rang de l'utilité économique... de faire des économies

Les associations ont donc acquis au fil du temps une légitimité sociétale qui leur confère, quel que soit leur objet ou leur taille, une petite parcelle de pouvoir. Cette capacité d'intervention du « corps intermédiaire » amplifie l'expansion de la norme en cours au sein de la société et lui garantit de fait une certaine pérennité tout en contribuant à l'évolution de cette même norme. Ceci se réalisant sans pour autant que l'association loi 1901 soit érigée au rang d'institution. La reconnaissance d'utilité publique ou plus récemment celle d'intérêt général ainsi que les multiples agréments auxquels sont soumises les associations, ne mettent pas ces dernières pour autant sur la même position que l'école, l'hôpital ou la sécurité sociale. Il est donc légitime de se questionner, au moins en référence aux structures les plus opérationnelles dans la mise en œuvre des politiques publiques, sur ce que représentent réellement les associations aux yeux de la société. Au mieux, elles sont maintenues dans un état de

dépendance aux institutions, car pratiques et peu coûteuses. Au pire, elles contribuent occasionnellement à agir en variables d'ajustement des politiques conjoncturelles (insertion, emploi).



Les associations sont de fait placées au centre d'une économie que l'on pourrait qualifier d'économie du don, où la solidarité prend le sens de dépendance, quasi mécanique entre institutions et associations d'une part et associations et bénéficiaires d'autre part. Le délitement des capacités d'intervention sociale de l'Etat, de décentralisation en externalisation, a fini par priver progressivement l'économie libérale de tout alibi républicain.

La confiance replacée au centre de l'économie

Jacques Donzelot publie un article dans la revue *Esprit* de juin 2009 qui fait référence à l'ouvrage de Laurence Fontaine, historienne et directrice de recherche au CNRS, intitulé *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*. (Gallimard, Paris, 2009). D'après la lecture de Donzelot, l'auteure montre que la morale est indissociable de l'économie comme l'économie l'est de la société. Son étude des pratiques prototypiques du crédit dans l'Europe préindustrielle aboutit à établir que les pratiques du don et de l'avance ne sont en fait que des façons déguisées de contourner l'interdiction de l'usure, qui s'est généralisée avec le développement de la société marchande monétarisée. Le don ayant la double capacité, à partir de son émission, à doter son émetteur d'un pouvoir et d'inscrire son bénéficiaire dans la dépendance. La relation que génère ce prêt constitue en quelque sorte un placement à terme. L'auteure nous invite par ailleurs à sortir de la vision fictionnelle, à la fois du don fait par amour de son prochain, comme de celle tout aussi chimérique de l'échange marchand égalitaire.

Mais à l'aube de l'avènement de la société libérale, ce qui conditionne le bon fonctionnement du marché repose déjà sur la confiance. Il n'a fallu pour cela que trois mois à l'Assemblée Nationale (octobre 1789) pour ratifier une loi sur le prêt à intérêt à taux fixe. Ce n'est qu'au prix de cette exigence de confiance que le marché a pu jouer alors pleinement sa fonction émancipatrice des échanges féodaux. Laurence Fontaine ose la transposition et pense qu'il pourrait jouer à nouveau ce rôle, dans la période de crise que nous traversons, en faveur des déshérités et les minorités comme à l'époque préindustrielle. Les brocantes, la vente de particu-

lier à particulier, le micro-crédit, l'auto-entrepreneuriat ou encore le marché forain, sont autant de signes des fameuses « capacités » défendues par Amartya Sen¹⁰⁴. Cependant, si nous voulons permettre aux plus démunis d'être en mesure de saisir ces opportunités, il va falloir « brider l'autre bout » du marché, prévient Donzelot, pour mettre fin aux hedge funds, subprimes, stocks options et autres parachutes dorés. Ce n'est qu'à cette condition que la confiance sera rétablie et que le crédit retrouvera son sens moral.

En 1998, Patrick Viveret mettait en évidence l'aspect psychologique de la crise financière mondiale. En effet, elle « réside dans le fait que la valeur confiance, qui est la valeur cardinale des marchés financiers, se trouve confrontée au désaccord croissant entre, d'un côté les fondamentaux économiques et, de l'autre côté, les fondamentaux anthropologiques.¹⁰⁵ » Il semble difficile au philosophe d'imaginer la durabilité d'un système fonctionnant plus sur la confiance attribuée aux mécanismes monétaires qu'aux êtres humains, et à leur capacité à imaginer des alternatives viables à la crise, comme le modèle de l'autogestion appelé par ses promoteurs quand ça va mal dans l'entreprise.

En juin 2011, la commission « alternatives » d'ATTAC a publié un article intitulé *Récupérons le travail* dans lequel ses auteurs s'interrogent sur les alternatives possibles face à la multiplication des plans sociaux dans l'industrie française où 269 000 emplois ont été perdus

104 Prix Nobel d'économie en 1998.

105 Patrick Viveret, *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, p. 132.

de 2008 à 2009. Alors qu'en France les entreprises récupérées par les salariés « se comptent sur les doigts d'une main », dans le reste du monde des salariés montrent par leurs initiatives qu'il est possible de résister à la destruction du travail.

Pourquoi, de telles initiatives ne se généralisent-elles pas en France ? Pour répondre à la question la commission expose les expériences menées en Argentine à travers le Mouvement des entreprises récupérées (MER). Le premier constat est que ces récupérations « sont apparues de manière inattendue comme une réponse des travailleurs à une situation de crise et de nécessité. Ni les partis de gauche, ni les syndicats, ni les fonctionnaires de l'Etat, ni les professionnels ou universitaires, ne peuvent prétendre avoir été à l'origine du mouvement de récupération, même si leur apport au mouvement a été décisif ». L'Argentine compte aujourd'hui plus de 200 entreprises récupérées qui emploient près de 10 000 salariés. Le mouvement, organisé par différentes têtes de réseaux et animé d'un militantisme tantôt ouvertement combatif, comme le MER dont le slogan est « occuper, résister, produire », et tantôt plus consensuel, préférant la négociation à l'affrontement. Ainsi le gouvernement soutient ces initiatives par le biais du ministère du travail par la création du « Programme travail autogéré »¹⁰⁶ qui apporte aux porteurs de projets : « formation juridique et administrative, aide aux travailleurs, fonds de roulement, rénovation technologique ou investissements... » La loi devrait même accorder à terme la priorité de reprise du capital aux salariés des entreprises en faillite; le droit à la propriété constituant encore la pierre angulaire du capitalisme international.

En France, les syndicats et les partis de gauche semblent

ignorer la question de l'autogestion. Pour Thomas Coutrot, il s'agit de « retisser les liens distendus entre mouvement ouvrier et mouvement associationniste. Le socialisme associationniste est l'un des plus grands apports du socialisme français du XIXe siècle et cette scission est préjudiciable à la construction d'alternatives réelles ». L'économie sociale et solidaire pourrait alors devenir « une autre économie », et se libérer de ce tiers-secteur coincé entre le marché et le secteur public. « Ce que l'économie capitaliste abandonne, l'économie sociale et solidaire doit le récupérer ! », concluent les rapporteurs de la commission.

Les personnes rencontrées dans l'enquête d'ATTAC mentionnent toutefois la difficulté des collectifs à dépasser le niveau des intérêts individuels. Tout se passe au moment de la mobilisation sur les piquets de grèves ou pendant les occupations des lieux de production. Si très rapidement il ne se dessine pas une alternative de projet claire et motivante pour contrer les licenciements, les personnes choisissent de porter leurs efforts sur l'obtention d'indemnités maximales plutôt que de perdre leur temps à refaire un monde

auquel les élites de gauche ont renoncé. Après, il est très difficile de renouer avec l'action et un projet de travail alternatif. Il s'agit d'une véritable problématique d'animation et d'éducation populaire, à laquelle ni la conscientisation, ni la sensibilisation et encore moins le marketing militant, fait de beaux slogans et de belles performances des mouvements alternatifs, n'y pourront quelque chose. La solution est peut-être éducative. Une éducation à la lutte certes, mais éducation cognitive avant tout. Car « la plus grande difficulté de transgression à l'intérieur d'un groupe social concerne



¹⁰⁶ Thomas Coutrot, économiste, membre du conseil scientifique d'Attac

la norme implicite¹⁰⁷ ». Quand on vous a inculqué depuis l'école maternelle à « rester à votre place, ne pas bouger, prendre la parole quand on vous la donne... », de quelle ressource peut-on disposer pour contrer l'injonction sociale subliminale à endiguer par soi-même les effets de l'anomie, ce « mal de l'infini », décrit par Emile Durkheim ? Le mouvement social tâtonne à la recherche d'un nouveau modèle qu'ATTAC semble vouloir incarner. L'altermondialisme, « mouvement des mouvements », ambitionne d'être l'un des lieux de cette réconciliation.

Mais remontons un peu le temps, à l'époque où l'autogestion était encore à la mode politique, au lendemain des événements de mai 68. Dans le numéro spécial d'avril-mai 1972, la revue *Esprit* s'interroge sur le travail social. Une table ronde réunit plusieurs intellectuels¹⁰⁸ qui discutent de *Réclusion et capitalisme*, et Michel Foucault affirme que la société capitaliste est une « société à enfermement » sélectif. Ne circule que ce qui est utile au marché, le reste étant assigné à résidence choisie ou forcée. Le philosophe n'accorde pas l'exclusivité carcérale aux sociétés capitalistes européennes car selon lui, la généralisation de l'hôpital psychiatrique dans l'U.R.S.S. d'alors montre aussi que ce dernier joue le rôle de la prison. Le travail social accompagne, selon Jacques Julliard, le glissement de nos sociétés dans « le sens d'un isolement fonctionnel croissant des groupes ». Le journaliste qui s'apprête à ce moment à entamer une carrière de plus de trente ans au Nouvel observateur, prend pour exemple l'isolement des vieillards qui ne servent plus à l'appareil productif et celui des jeunes qui ne le servent pas encore. L'intervention sociale servirait à détacher ces groupes

du reste de l'économie. Paul Virilio, urbaniste, ironise même sur les « îlotiers » qui participent à l'action « sociale » en banlieue. Philippe Meyer, aujourd'hui journaliste à France Culture, complète son propos de façon prémonitoire en annonçant, pour ne considérer que la jeunesse, l'échec de la politique de lutte contre la délinquance. A l'époque, il poursuit ses recherches conjointement en sociologie et en psychiatrie et dénonce la réduction des phénomènes de délinquance à un concept purement clinique. « Ces éducateurs et ces assistantes sociales, non seulement ne seront pas producteurs de socialité comme on le fait croire officiellement, mais par dessus le marché ils renforceront le processus d'atomisation et de désagrégation du tissu social, et c'est cela qui me paraît catastrophique indépendamment du rôle de contrôle social qu'il peuvent jouer ». Paul Thibaud parle de décollement de l'économie par rapport au social. Quand la « mystique de la croissance » s'estompe, que les frontières s'ouvrent, que les entreprises deviennent multinationales et que le chômage s'aggrave, que les savoirs sont frappés d'obsolescence avant même que leurs détenteurs aient pu les mettre en pratique : « entre la production et la population le fossé se creuse ». Alors que la dissolution ou la rupture du « lien social n'est envisagée par Durkheim que comme un accident et non comme un phénomène inhérent à la structure même de la société capitaliste¹⁰⁹ ». Ne devrions-nous pas définitivement renoncer à cette perception théorique de la société pour regarder la réalité faite de résistances actives ou passives de ces êtres humains, dont les conditions de survie mènent à s'interroger légitimement sur les finalités de cette société et à en contester les normes sacrificielles ?

107 Philippe Meyer, *Esprit*, avril-mai 1972.

108 Domenach Jean-Marie, Donzelot Jacques, Meyer Philippe, Foucault Michel, Virilio Paul, Tréanton Jean-René, Julliard Jacques, Thibaud Paul, Pucheu René.

109 <http://multitudes.samizdat.net/Durkheim-du-descriptif-au-normatif>, Sophie Jankelevitch.

Un rendez-vous politique avec le peuple

Les mutilés devenus « militants » ont aujourd'hui muté. Beaucoup d'acteurs associatifs semblent ne plus se reconnaître dans cette appellation. Les valeurs de la sociale démocratie régnant de façon absolue sur l'Europe depuis un demi-siècle, l'engagement citoyen donne l'impression de s'être détaché de ses origines religieuses, syndicales ou politiques. Cela ne veut pas dire que ces liens n'existent plus, bien au contraire. Mais le phénomène associatif contemporain dans sa grande majorité a tourné le dos à un projet radical de transformation de la société. Nous pouvons le voir à travers l'action sociale, l'écologie et bien entendu l'animation. Ce secteur qui, jusqu'à la fin des années quatre vingt, portait encore l'héritage de mai 68 de vouloir fermement changer le Monde.

Pouvez vous lire aujourd'hui dans nos projets des termes tels que « opprimés », « aliénés », « exploités »... Tout doucement le vocabulaire des luttes s'est transformé en langage consensuel visant à interpeller sans « choquer ». Certains auteurs l'ont interprété comme une « panne du conflit » dans la démocratie. Les militants sont devenus des dirigeants usant d'un nouveau lexique : « prévention », « sensibilisation », « initiation ». La lutte n'a pas disparu pour autant mais elle a changé de cible. Les associations doivent lutter contre les addictions, les violences conjugales, les phénomènes sectaires, l'insécurité routière, l'obésité, le diabète, la leptospirose, le chycungunya, l'échec scolaire, l'illettrisme... Aucune institution ne s'est questionnée jusqu'à présent sur les risques liés à une telle prolifération reportée sur la gestion associative à travers la multiplication des secteurs d'activités d'une part et le saupoudrage des moyens qui leurs sont allouées d'autre part. Le mouvement

associatif est à l'origine de cette instrumentalisation volontaire.

La réélection de François Mitterrand en 1988 ouvre l'ère de la politique de la ville. Elle contribuera jusqu'aujourd'hui à formater les projets associatifs aux normes de l'efficacité, valeur canonique de la bonne gouvernance. Les porteurs de projets à la recherche du partenariat public ont été mis progressivement en cadence pour une marche collective devant embrasser l'ensemble de la société, à la ville comme à la campagne. Il est intéressant de noter au passage le fort développement des déambulatoires, défilés, processions et performances artistiques « battant le pavé », comme pour une manifestation ou comme on faisait autrefois pour les Révolutions... Les défilés syndicaux ont été gagnés par ce besoin de performance, comme l'atteste « les vraies/fausses manifs de droite¹¹⁰ ». Les associations culturelles ou socioculturelles ont été des artisans extrêmement créatifs dans ce domaine au cours de ces vingt dernières années. Ne pas avoir son « festival » fait passer une grande ville ou gros un bourg rural pour un des endroits les plus arriérés de la planète. La politique culturelle en la matière a aussi joué un grand rôle jusque dans l'aménagement du territoire. Et les mentalités ont changé, malgré la récurrente critique sociale admise dans nos milieux concernant ces mêmes mentalités qui ne changeraient pas.

Ce sont les problèmes qui ne changent pas, ainsi que leurs sources. La population pratique le tri sélectif, pas toujours très bien, mais elle le fait, alors qu'au Japon une centrale nucléaire implose. En France des ouvriers

110 A écouter sur le site de la-bas.org.

d'une usine acceptent de renoncer à leurs RTT en échange de la sauvegarde de leurs emplois. Mais cela n'empêchera pas les patrons par la suite de délocaliser l'activité. Dans une autre usine le dirigeant refuse de céder l'entreprise familiale en faillite aux salariés, investis par ailleurs dans un projet viable de Scop¹¹¹ (société coopérative ouvrière de production). L'efficacité tant invoquée pour mettre en concurrence les projets associatifs est soumise aujourd'hui rude épreuve. Nous mettrons en sourdine les différents scandales alimentaires, sanitaires et autres qui ont défrayé la chronique ces derniers temps pour interroger la notion même d'efficacité.

Thomas Berns, philosophe chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles s'est intéressé à la question. Le monde contemporain, semble avoir donné une valeur centrale à l'efficacité qui doit motiver l'ensemble des pratiques humaines à la recherche d'un but. L'efficacité se transformant en efficience quand le but a été atteint au moindre coût. Le concept ne nous est pas étranger dans le monde associatif. Quelle que soit l'expérience sociale menée, les parties prenantes de l'action s'accordent au préalable sur ses conséquences et son utilité. On parle même d'utilité sociale pour se démarquer de l'utilité érigée par la science économique. Mais sont-elles vraiment si différentes l'une de l'autre ? L'utilité, qu'elle soit sociale ou économique, vise à l'optimisation des moyens attribués à la réalisation d'un projet. L'auteur nous invite à la réflexion sur la généralisation d'une pensée devenue « éthique, impérative, universelle, partageable, rationnelle, mathématique » et qui peut s'avérer nocive selon lui pour le bien commun.

Il suffit pour cela de constater que malgré l'existence de dispositifs ou structures dédiées à l'accompagnement, les dirigeants d'associations restent isolés dans

leur difficulté quand surgissent les problèmes de fonctionnement. L'Association régionale d'accompagnement social territorialisée (ARAST) est un exemple emblématique, pour le coup économique et non pas social, d'une série de maximisations qui a engendré un système d'équations à multiples inconnues que nul n'a été en mesure de résoudre autrement que par un dramatique « krach » social. L'ARAST est née de l'absorption répétée de corps associatifs morts ou agonisant, caractérisés par leur projet en lambeaux, des équipes opérationnelles démobilisées, tout cela sur fond de guerre économique entre le privé pur et dur émergeant dans les services à la personne et le para public historique. La lente agonie du personnel de l'association devant les grilles du Conseil général était probablement sans commune mesure avec les attentes sociales insatisfaites par cette crise. La description ci-dessus ne s'apparenterait-elle pas à de la spéculation ? Si oui, ne devrions-nous pas nous interroger sur l'originalité ou non de nos modes de fonctionnement ? Le sociologue Matthieu Hély affirme quant à lui, non sans provocation, que « l'économie sociale et solidaire n'existe pas ». C'est du vernis. Nos organisations, à partir du moment où elles emploient du personnel seraient soumises aux mêmes normes et du coup aux mêmes « contradictions » que l'entreprise capitaliste. Cela concerne la majorité des associations qui vivent des financements publics. Ces dernières sont donc soumises au dictat de la norme efficiente. Pour en revenir à Thomas Berns, ce dernier pousse le raisonnement jusqu'à soupçonner cette morale de la docilité d'agir pour l'efficacité de tous les comportements humains car présente à tous les niveaux de nos systèmes artificiels : communication, éducation, travail, loisirs,... L'efficacité normative ne se mesurerait plus par la loi mais se fabriquerait par nos propres comportements. La machine à rendre docile serait alimentée par nous même.

111 *Entre nos mains*, documentaire de Mariana Otéro.

On ne peut s'empêcher de penser à « Métropolis ». Mais plus proche de nous dans le temps, voici décrite une scène de « Women are heroes » du street-artist JR. Cela se passe au Kenya, dans le bidonville de Kibéra situé à 10 kilomètres de Nairobi. Après les élections de janvier 2008, des émeutes éclatent à Kibéra. En signe de protestation contre l'élection contestée du président Kibaki, les émeutiers arrachent et retournent les rails de la voie de chemin de fer qui relie Kibéra à la capitale. Il s'en suivra une répression extrêmement violente de la population. JR qui prépare son exposition sur les femmes de Kibéra avec la population locale se retrouve au milieu du conflit. La scène du documentaire le montre en train de s'expliquer face à de futurs bénévoles incrédules. Il a besoin en effet de beaucoup de bras pour dérouler ses impressions sur toile. Il réussit grâce à un personnage intermédiaire qui, après plusieurs tentatives d'illustration, finit par dire que « c'est du marketing » et cela va servir la cause des gens de Kibéra.

Jusque dans les révoltes du bout du monde la morale de la docilité est à l'œuvre. C'est tout de même un retournement de situation inattendu. Cette anecdote renforce la thèse selon laquelle le marché serait une machine à fabriquer du consentement. Peut-il en être autrement avec la télévision satellite, le téléphone portable et internet ? Ce qu'Hannah Arendt comprenait par « sacrifier » la pluralité humaine pour permettre l'accomplissement d'un « homme nouveau ». S'inspirant de la philosophe, Philippe Reynaud¹¹² tente de nous rassurer en se demandant si le pouvoir de l'action de l'humanité, ce n'est pas celui « de faire des commencements, de créer des situations nouvelles, afin de ne pas vivre sur le mode d'une nécessité naturelle » ? Ne pas accepter les déterminismes quels qu'ils soient. C'est la mission que s'est fixée ouvertement les mouvements laïques

d'éducation populaire pour « armer le jugement populaire » dans l'éducation à l'universel. Parce qu'en « matière d'instruction populaire, on ne sépare point la politique de la science, l'exigence de justice de celle de vérité, car en définitive, l'origine de nos maux publics résident moins dans la pure et simple ignorance, l'absence complète de savoir, que dans les idées fausses et les demi-vérités qui font le fond de toutes nos pensées¹¹³ », et contre lesquelles doit s'exercer la vigilance de l'esprit.

Au début des années soixante-dix la question sociale et les pratiques sociales sont au cœur des interrogations intellectuelles des plus éminentes. Lors de la table ronde évoquée ci-dessus, nos contradicteurs échangent pour savoir si le travail social est un moyen de contrôle du prolétariat jugé dangereux, surtout quand il n'est pas occupé. Michel Foucault, dans un élan un peu excessif parle de trahison des intellectuels qui déchargent la question sur le travailleur social et appelle à une alliance du prolétariat avec « la plèbe » séditeuse. Donzelot poursuivait en préconisant que cela se passe au niveau extra-professionnel. Nous étions en 1972, et pendant les vingt années suivantes le monde populaire sera un terrain d'expérimentation politique ou les associations joueront un rôle de premier plan. Animation, culture, écologie politique, sport de masse, aucun domaine de la vie civile n'y échappera. En 2012, les associations comptent en effectif bien plus que les syndicats ou les partis politiques. Alors que dans les décennies précédentes les mouvements d'éducation populaire permettaient un engagement préalable à un engagement syndical ou politique, ces mouvements dans leur forme actuelle tendent à s'autonomiser des institutions traditionnelles.

112 Professeur de science politique, enseignant à l'université Paris-II, au centre Raymond-Aron (EHESS) et à l'IEP-Paris. Cité dans Sciences Humaines N° 239.

113 <http://www.reseaueducationpopulaire.info>

**L'éducation populaire à l'heure
de son émancipation**

Je fais référence aux Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire depuis le début de ce numéro. Les travaux de 1998 nous permettent en effet de fixer et d'interroger les concepts mis en évidence par les spécialistes invités à la table des discussions. « Le travail d'éducation populaire est ici entendu comme un travail rigoureux de transformation de l'expérience quotidienne du monde populaire en savoir stratégique et en action collective, c'est à dire en travail d'engagement civique.¹⁸¹ » Ces rencontres ont entre autres révélé un fort « désir » de reconnaissance du mouvement dans son ensemble de la part des pouvoirs publics. Cela passait par la création d'un ministère dédié spécifiquement à l'éducation populaire. On peut dire que l'objectif a été atteint en 2012. Les rapports entre l'administration et les associations vont-ils toutefois changer ? Les moyens attribués seront-ils plus élevés ? Nul ne le sait. Mais après dix ans de marche forcée au pas de la rigueur budgétaire, peut-on encore penser que nos valeurs et nos actions soient définitivement sécurisées ? Permettez-moi d'en douter. Les difficultés récurrentes des associations historiques de l'éducation populaire à La Réunion, en dehors de celles qui ont su tirer leur épingle du jeu, révèlent un éclatement du secteur sous la pression indirecte des nouvelles réformes de décentralisation. En effet, la loi du 13 août 2004 prévoyait d'importants transferts de compétences de l'Etat au profit des différentes collectivités territoriales. Dès 2005, les collectivités ont dû compenser, malgré les transferts de moyens, le désengagement relatif de l'Etat. Les associations permettront aux collectivités, marginalement dans un premier temps mais plus fortement par la suite, d'ajuster leurs engagements budgétaires successifs, entraînant au passage les difficultés de financement, les redressements et les liquidations. En dehors du tragique épisode de l'ARAST, la plupart de ces associations sont mortes en silence, on pourrait même dire « dans leur sommeil », puisque la

plupart n'a pas vu le coup venir.

La vie associative et l'éducation populaire si longtemps attachées à la République éducatrice se voient désormais contraintes de reformuler leur contrat avec l'Etat. C'est à travers les projets portés par ces corps intermédiaires que s'est forgé le sentiment populaire d'appartenance à la nation. La société dans son ensemble a-t-elle encore les moyens de cette promesse ? Quand on se lève chaque matin alerté par un fait divers encore plus terrifiant que celui de la veille, ou, quand des pans entiers de constructions matérielles et symboliques d'une ville s'effondrent après une nuit d'émeutes, sommes-nous encore disposés à créer du commun ? Que nous reste-il comme alternative face au désespoir distillé quotidiennement par les affrontements médiatiques institutionnels, du local au national, qui ne révèlent, ni la compréhension des problèmes, et encore moins, une capacité à changer ne serait-ce qu'un peu le cours des choses ?

Rassurons-nous. Les choses semblent vouloir changer tant localement que globalement. Les initiatives sont encore trop neuves pour certaines ou trop théoriques pour d'autres. Mais nous vivons probablement les prémices, non pas d'un monde nouveau, mais de nouvelles façons de faire, d'apprendre et d'exister. Elles sont déjà à l'œuvre à l'autre bout du monde et parfois même pas loin de chez nous. La nouvelle tâche de l'éducation populaire va consister désormais à aller voir ce qui s'y passe pour tenter si besoin, d'accompagner, de formaliser et de rendre compétent un mouvement social d'un nouveau genre, à la recherche d'un projet de société.

181 Luc Carton, Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire, p. 159.

Pour en finir avec la complémentarité

Aujourd'hui le pouvoir ne dépendrait plus de la propriété des moyens de production mais « de l'appropriation de l'information¹⁸² ». Nous sommes là en face d'un fantasme national. Celui qui met le savoir et l'information au dessus de toutes les valeurs et qui tente de se persuader de l'existence d'une force occulte de la culture. L'instruction y est toujours représentée sous la forme anachronique d'un stock. Il suffirait de thésauriser les bonnes graines de la connaissance et de les utiliser à bon escient. L'éducation nationale vit encore à l'heure du Jeu des Mille euros, des Chiffres et des Lettres ou encore de Question pour un Champion, alors qu'internet nous montre que le savoir et la connaissance sont partout et qu'ils circulent désormais à la vitesse de la lumière. Au paradis des Lumières, les philosophes et savants, penseurs de la modernité doivent sans doute s'interroger sur cette cécité collective ? L'éducation populaire persiste ainsi à agir comme un vernis pour la première, en assure parfois le service après vente et il lui arrive même de se comporter tout simplement comme un vigile chargé de garder ce stock, qui malgré toutes les réformes éducatives, continue à filer entre les neurones de la jeunesse, l'année scolaire terminée, les examens passés.



Dès le XIX^{ème} siècle Durkheim nous suggère de concevoir l'éducation comme un questionnement de l'individu sur la nature de l'ordre social et moral dans lequel il est inséré afin de trouver les ressorts de la valorisation de sa personnalité, de sa créativité et de son autonomie. Celle-ci n'étant pas indépendante du « déterminisme naturel » mais consciente de ce déterminisme. Le père de la sociologie avait donc déjà perçu l'enjeu qui consiste à se pencher sur la « tuyauterie » plutôt que de s'entêter à vouloir systématiquement y faire circuler du contenu. Cela ne veut pas dire que les institutions ne doivent pas en produire. « Naturellement » elles en fabriquent en grande quantité afin de normaliser la vie sociale. Mais dans un monde devenu « réseaux », les institutions ne disposent plus, ni du monopole et encore moins du contrôle de tout ce qui y circule.

Les règlements de comptes à Marseille liés aux trafics de drogue, la corruption qui gangrène l'ensemble de la classe politique de cette région, sont des exemples inquiétants qui démontrent, par les faits, un recul évident de la force normative de l'Etat. A ce niveau de délinquance, Durkheim est depuis longtemps dépassé et l'éducation populaire larguée. Je ne suis pas sûr que tout animateur, sorti de sa formation, soit compétent pour y travailler la cohésion sociale. Dans les cités populaires, le décrochage scolaire profite aux dealers. « Ça commence par "Va acheter la canette et le sandwich" pour celui qui est en train de "charbonner", et puis, petit à petit, vient une forme de promotion sociale que les minots ne retrouvent ni à

182 Jacqueline Costa Lascoux, *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, p. 99.

l'école ni dans la société¹⁸³. »

Sur un autre plan, la responsable du centre social se confie : « Pourquoi cette poussée de l'islamisme ? Parce qu'il y a eu des absences, notamment chez nous, les travailleurs sociaux. Nous n'avons pas été assez nombreux à faire de l'éducation populaire, aussi bien en direction des filles que des garçons. Mais la gauche et l'extrême gauche, elles étaient où ?¹⁸⁴ »

« Les princes ont un pouvoir infini sur ceux qui les approchent ; et ceux qui les approchent ont une faiblesse infinie en les approchant ». **Fénelon.**

183 Marseille, quartiers nord, Maurice Lemoine, Le Monde Diplomatique, septembre 2012.

184 Idem.

La vie locale comme mode opératoire de survie

Si la Révolution industrielle a eu besoin de la division du travail, celle qui est en train de se dérouler sous nos yeux semble procéder d'un mouvement inverse. La lutte des classes ayant cédé sa place à la « lutte des places », le travail semble frappé d'indivisibilité, les travailleurs sommés de savoir tout faire jusqu'à « entreprendre » et d'apprendre tout au long de leur vie, sous peine de se voir disqualifiés. Cet apprentissage en théorie se réfère originellement à Condorcet. En 1996, l'Europe lui avait même consacré une année de réflexion, d'échange et de valorisation dans divers domaines. Néanmoins dans la pratique, la formation se résume à la gestion des emplois et des compétences au service de la flexibilité, plus qu'à la recherche d'un épanouissement au travail.

A cela s'ajoute une difficulté de plus en plus grande pour les jeunes travailleurs à franchir le seuil de l'entreprise autrement que par l'enchaînement des stages. C'est tout aussi compliqué de concevoir une maternité avec le travail, comme d'en retrouver après une période d'inactivité. En résumé, l'emploi et le discours institutionnel en matière d'emploi ne se conçoivent plus aujourd'hui que d'une façon binaire : travailler ou ne pas travailler. Ainsi, la volonté de remise en cause des trente cinq heures, objet de toutes les crispations patronales, finit par faire oublier que le travail, comparé à la période dite des « trente glorieuses », occupe beaucoup moins de temps dans nos vies. En un siècle, la durée annuelle de travail est passée, en France, de 3 200 heures à 1 600 heures. La société des loisirs annoncée par Joffre Dumazedier n'était pas une utopie. On passerait désormais plus de temps aux loisirs qu'au travail. Mais l'autonomie tant recherchée et théorisée par André Gorz comme l'éman-

cipation définitive du travail subi, n'est en fait que l'apanage d'une minorité.

« Comme tous les dirigeants, les cadres, les universitaires, les infirmières, les avocats, les fonctionnaires, les mères de famille et même les retraités, je suis débordé », nous dit Jean-François Dortier, rédacteur en chef du magazine *Sciences Humaines*. Tout au long de son article, le journaliste nous invite à le suivre dans ses pérégrinations professionnelles, du rush de dernières minutes pour finir un article, à la procrastination assumée devant la machine à café... C'est loin du travail de l'ouvrier spécialisé, posté, « immobilisé » dans la réalisation de sa tâche quotidienne. C'est aussi très différent de l'attente à Pôle Emploi. L'autonomie au travail que décrit Jean-François Dortier, ne correspond pas à la réalité d'une grande majorité de travailleurs. *Sciences Humaines* a d'ailleurs consacré plusieurs dossiers à la souffrance au travail. Le plus important dans tout ça, c'est qu'en se prenant en exemple, « JFD » conforte l'image médiatique dominante d'un travail auquel n'accède qu'une minorité de « chanceux », de « méritants » ou de « gagners » : celui du cadre autonome. Dans son article, il avoue assez naïvement, qu'après avoir résisté pendant longtemps, il finit par succomber au

mode d'emploi libéral de la gestion du temps d'un auteur américain. « Ce héros libéral rejoignait paradoxalement l'utopie anarchisante de Paul Lafargue, Bob Black et autres



apôtres de la réduction massive du temps de travail. Avec un avantage notable : il pouvait en plus accomplir tous ses projets ». La gestion du temps est un paramètre stratégique de première importance au sein de l'entreprise autant que pour l'individu. La publicité, le cinéma, la formation professionnelle reprennent à leur compte cet investissement du temps pour distiller toujours la même injonction de performance à l'individu. Or, tout le monde n'y arrive pas ou ne dispose pas des moyens nécessaires pour y parvenir. Cela finit par générer des frustrations en boucles, qui à terme, se retournent contre l'individu.

Les Français sont ainsi les premiers consommateurs d'antidépresseurs au monde. Plus de 5 millions de personnes consomment des psychotropes en France, dont plus de 120 000 enfants et adolescents, selon le rapport Zarifian finalisé en 2008, commandé par le ministère de la santé. « La bombe humaine », chant d'anticipation du groupe Téléphone sonne aujourd'hui comme une incantation maléfique annonçant la disparition du bonheur français. L'indulgence des médecins, le lobby des groupes pharmaceutiques ou encore l'importation des méthodes de traitement à l'américaine expliquent en partie ce phénomène. Mais les sociologues qui se sont intéressés à la question pensent que le recul progressif de l'influence des institutions traditionnelles telles les églises, les syndicats ou les partis politiques comptent aussi dans l'explication du désenchantement français. Trente ans de crise économique se soldent aujourd'hui par le constat amer que l'ascenseur social tel qu'il agissait depuis les années cinquante, ne fonctionne plus. Reléguée dans les quartiers pauvres des villes, la population, composée de « Français autochtones » et des autres, venus de tous les horizons, en particulier de l'outre mer d'hier et d'aujourd'hui, se retrouve dépourvue de ressources, de stratégies et d'alternatives formelles soutenues institutionnellement. Celles qui seraient susceptibles de leur garantir

à terme une tranquillité économique et sociale. Face à ce désarmement civil, les groupes et les communautés s'organisent autour de leurs appartenances immédiates : origine ethnique, religion, bloc d'immeubles, quartier...

Gilles Kepel¹⁸⁵, annonçait dès le début des années quatre vingt-dix le retour du religieux. Son analyse s'intéressait à l'émergence du fondamentalisme islamique, protestant, particulièrement avec l'évangélisme conservateur américain et celui du judaïsme fondé sur l'observance intégrale de la loi biblique. Ces mouvements pouvaient s'observer partout dans le monde et la France n'échappait pas non plus au phénomène. Mais le sociologue ne s'attendait pas, 20 ans plus tard à découvrir dans *Banlieue de la République*¹⁸⁶, que les habitants de certains quartiers populaires expriment le sentiment de ne plus voir le pacte républicain fonctionner. La banlieue est « hystérisée par l'extrême droite d'un côté et de l'autre côté elle est refoulée » par la gauche, grande promiseuse, mais qui n'a pas su résoudre ses problèmes. Le « roman national » de l'intégration ne prend plus. Alors que la commission Stasi préconisait en 2003 des « accommodations raisonnables », la loi s'est focalisée sur ses propositions les plus répressives. « On est dans une absurdité totale » où des parents, sous prétexte que la viande de la cantine n'est pas hallal, ne scolarisent pas leurs enfants. « Le drame de Montauban et de Toulouse¹⁸⁷ manifeste plus que jamais l'actualité de la laïcité française ». Mais les politiques ne sont jamais au rendez-vous dans ces quartiers.

« On se construit à travers ce qu'on fait, son travail. Si on ne fait plus rien, on se replie sur l'entité communautaire et la question culturelle exacerbée remplace la question

185 *La Revanche de Dieu*, Seuil 1991.

186 Entretien avec Claude Askolowitch, mars 2012 à voir sur Youtube.com

187 Folie criminelle de Mohamed Mehra, jeune voyou des cités, devenu djihadiste...

sociale ». La société française pourrait-elle sortir de ses contradictions : clamer les droits de l'Homme pour tous alors que le modèle économique crée de l'exclusion ?

Dans un entretien accordé à Télérama en novembre 2008, l'anthropologue Dider Fassin, analyse la question raciale autour des polémiques médiatiques engageant les chroniqueurs parmi les plus populaires de la France d'aujourd'hui. Pour ce spécialiste de la question, la race n'existe pas, elle ne constitue ni une réalité physique ou génétique et encore moins culturelle. Cependant, on ne peut que constater la résurgence des croyances issues de l'idéologie raciale qui s'était promenée dans la pensée occidentale jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Ce qu'on pensait avoir banni des valeurs de la République revient. On a pu constater durant la dernière décennie, même au plus haut niveau de l'Etat, que parfois « des personnes ou même des sociétés toutes entières » pensent et agissent comme s'il leur était permis « de différencier, voire de stigmatiser et d'exclure, des individus ou des groupes humains » en fonction de la couleur de leur peau, de leur mode de vie, ou encore de leur religion. Ce type de comportement, qui renvoie celui qui en fait sa raison à un stade de développement mental assez primaire, se répand sans qu'aucun observateur attentif, en dehors de quelques exceptions, n'ait pu le voir venir. Et pourtant les partis d'extrême droite gagnent du terrain en Europe. Le « guide¹⁸⁸ » publié par slate.fr fait froid dans le dos. Si le racisme originel avait pour but de justifier « intellectuellement » la conquête coloniale, celui qui se manifeste à présent procède d'un double rejet. Tout d'abord il s'agit d'un rejet physique de l'autre, qu'on ne souhaite plus rencontrer chez soi, mais qu'on veut bien aller voir ailleurs, chez lui. Sans cela, on ne comprendrait pas le succès du tourisme planétaire, de l'Europe vers le reste du monde. Ensuite, il s'agit d'un rejet de l'altération, de l'autre dans sa capacité à

me transmettre son savoir, sa culture et ne parlons pas de ses gènes, car à ce niveau la « connerie » bat tous les records, même chez les stigmatisés. Et pourtant les unions mixtes, le métissage, progressent malgré l'œil incrédule d'une certaine frange de la société. Pendant longtemps, la France plurielle était un objet tabou. Les Français n'étaient jamais assez prêts pour l'entendre et le voir. Mais paradoxalement, depuis une décennie la France « colorée » entre au gouvernement, présente les journaux télévisés... L'effort sera-t-il suffisant ?

Les institutions traditionnelles et conventionnelles de la République ne se voient-elles pas aujourd'hui dépossédées d'une part de leur souveraineté ? La police, l'école, le Maire, les éducateurs, ne savent plus comment opérer face à ce malaise. Ce qui était cantonné à la famille tend de plus en plus à faire irruption, parfois de façon violente et radicale, sur la place publique. La « politique des esprits » peine à trouver une parade sérieuse et durable face au retour des religions qui manifestent, sans retenue, leur capacité d'adaptation et d'invention face à un monde en pleine mutation, et qui livre un combat quotidien à la diversité entropique. Edgar Morin¹⁸⁹ cite Pascal, « le contraire d'une vérité, ce n'est pas une erreur, c'est une autre vérité » et poursuit, « vous savez, on rencontre toujours de grands penseurs, mais on rencontre « le sien » lorsqu'il vous dévoile des vérités qui étaient déjà en vous mais dont vous n'étiez pas conscient, ou vous permet de formuler des choses qui étaient obscurément présentes en vous et que vous n'arriviez pas à exprimer clairement ». La quête spirituelle peut en faire partie mais ne saurait en occuper toute la place. Comment pourrait-on accompagner l'individu à trouver toutes ses autres vérités ? L'éducation populaire pourrait-elle y trouver une nouvelle vocation ?

188 <http://www.slate.fr/story/36693/extreme-droite-europeenne>

189 *Dialogue sur la connaissance*, entretien avec des lycéens, Edgar Morin, conçus et animés par Alfrédo Pena-Véga et Bernard Paillard, éditions de L'aube 2011.

La fabrique des savoirs populaires

« L'entrée en politique de la fraternité », selon Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*, remonte au serment du jeu de paume entre un curé et un pasteur. La symbolique nous montre que « la fraternité n'est pas qu'un idéal, c'est en même temps un vécu¹⁹⁰ », « à la fois fondement et horizon éthique pour parvenir à la démocratie, par coupure avec la religion établie », à l'époque le Catholicisme officiel. Ce défenseur d'un patriotisme renouvelé, qui se démarque fermement du « nationalisme fermé » promu par l'extrême droite française, nous rappelle que la fraternité constitue le « fondement moral implicite de la démocratie ». Or, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, selon Emile Durkheim, la morale est une obligation qui, en s'imposant implicitement à l'individu, acquiert « un caractère sacré¹⁹¹ ». Cet observateur de la société moderne du XIX^{ème} siècle, d'après Sophie Jankelevitch, recourt au registre émotionnel pour expliquer la force prescriptive de la norme : « est sacré ce qui est à la fois interdit, intangible, et désiré, aimé ». Le lien social est l'attachement de l'individu au groupe et à la société. Comment déplorer le faible attachement des banlieues à la République quand cette dernière se désengage de ces lieux par la réduction successive de ses moyens les plus fraternisant, les plus francisant ?

Edgar Morin et Patrick Singaïny ont co-signé un ouvrage paru au mois de mars de cette année dans lequel ils remettent sur la table une question posée par Morin au début des années quatre vingt-dix sur l'ave-

nir de la « francisation¹⁹² ». Cette grande nation de plus de 1500 ans s'est faite et dé faite à de multiples reprises au cours de son histoire. La Révolution de 1789 parviendra même à lui attribuer un esprit, une certaine idée de la France qui a inspiré « tant de proscrits, humiliés et persécutés de par le monde¹⁹³ ». L'histoire de France enseignée à l'école, a effectué chez ce fils d'immigrés un processus d'identification mentale. « Je me suis identifié à la personne France, j'ai souffert de ses souffrances historiques, j'ai joui de ses victoires, j'ai adoré ses héros, j'ai assimilé cette substance qui me permettait d'être en elle, à elle, parce qu'elle intégrait à soi non seulement ce qui est divers et étranger, mais ce qui est universel ». Ce qui fait dire au philosophe que l'expression « nos ancêtres les Gaulois » n'est pas à marquer uniquement du sceau de la stupidité car il s'agit du récit « mythique » d'hommes libres qui se battent contre l'envahisseur Romain... Aujourd'hui, les problèmes sont nouveaux. Quand un pays prospère, il a les moyens d'intégrer les populations étrangères. La France s'est servi de son concept de laïcité pour produire cet universel du vivre ensemble. Une laïcité régénérée exigerait qu'au préalable elle se libère de son jacobinisme originel. L'ambition de la France pour ce nouveau millénaire devrait être civilisationnelle, en apprenant à composer avec toutes les entités volontaires, à qui on aura su donner envie d'aimer à nouveau la France et de s'engager à la recherche d'un nouvel universel. Mais ces mots doivent se concrétiser en actes : « depuis la fin de la Guerre d'Algérie (1962), le récit de l'aventure

190 http://www.dailymotion.com/video/xjd7oq-paul-thibaud-la-fraternite_news

191 <http://multitudes.samizdat.net/Durkheim-du-descriptif-au-normatif>, Sophie Jankelevitch

192 *La francisation à l'épreuve*, article publié dans *Le Monde* du 5 juillet 1991.

193 *La France une et multiculturelle*, Edgar Morin et Patrick Singaïny, Fayard 2012.

universaliste du pays des Droits de l'Homme et du Citoyen attend d'être complété¹⁹⁴ ».

« La France que nous connaissons est née le 18 juin 1940¹⁹⁵ » ! Et Patrick Singaïny entonne sa psalmodie : sans le Guyanais Félix Eboué, à l'époque gouverneur du Tchad, condamné à mort par Vichy, jamais les Forces Françaises Libres n'auraient pu partir au front, jamais Charles de Gaulle n'aurait pu avoir l'honneur de représenter la « vraie » France sur l'échiquier du monde libre. En 1943 sur les 53 000 combattants des FFL¹⁹⁶ on compte 32 000 coloniaux et 5 000 étrangers. En 1945, la République renaissante enclenche dans la répression le processus de décolonisation sans tenir compte, nous dit l'auteur, des préconisations plus diplomates de Félix Eboué.

Soixante ans plus tard, la France se retrouve au même point. Les fondements de la République sont menacés, non pas par les néo Sarazins qui occupent la proche banlieue désertée par le peuple « de souche », mais en raison de l'abandon de cette « idée » qui a fait la France, mais dont les Français « autochtones » semblent vouloir se défaire en se crispant, à l'heure de la mondialisation, sur la défense fantasmée à l'extrême d'un territoire national. Le sociologue Yves Sintomer, dans son ouvrage paru en 2007, *Le pouvoir au peuple* (La Découverte) considère selon Edwy Plénel¹⁹⁷ que le pays ignore de plus les réalités démocratiques locales : « Le vrai problème n'est pas que la société française soit entrée dans une phase de décadence, mais que le système politique actuel soit incapable de se nourrir des dynamiques civiques existantes pour s'attaquer résolument aux défis du monde présent ». Comme l'atteste la viva-

cité du mouvement associatif dans son ensemble. Les parcours réussis d'artistes ou de sportifs originaires des quartiers populaires montrent que l'étape associative a été décisive dans la plupart des cas. Bien entendu, tout le monde ne devient pas Abd Al Malik, Sarah Forestier, Abdellatif Kechiche ou Zinédine Zidane. Mais ils ont tous en partage une origine sociale et territoriale, qui ne se résume pas qu'aux deux premiers chiffres d'un code postal porté en guise de fétiche protecteur. Mais le plus important est ailleurs et n'intéresse nullement les caméras de télévision. Il s'agit de la fabrique sociale du quotidien. Les mouvements d'éducation populaire s'y sont investis dès la création des grands ensembles d'habitations des années soixante. Le support de création ne constituant qu'un prétexte à la rencontre : musique, danse, arts plastiques, cinéma... servant de médium au travail d'animation et de construction collective. Ce travail a été globalement marqué par la réussite. Mais il est confronté, depuis trente ans, à l'installation irrémédiable de la crise à laquelle il n'est attribué aucune signification concrète, à l'exception de la traditionnelle rhétorique anti-capitaliste. Pendant toute cette période, les corps intermédiaires ont accompagné l'Etat dans sa politique redistributive, faisant porter par l'individu l'échec de tout un système de production, de l'école à l'usine. Pôle emploi, missions locales, associations de quartier se sont relayés pour signifier à l'individu la norme, sans cesse renouvelée, d'une insertion durable. Ce que l'auteur de bandes dessinées N'Kodem exprimait ainsi : « Comment accéder aux portes de nos réussites s'ils en changent constamment les serrures...¹⁹⁸ » Or localement, la vie s'organise. Elle s'organise autour de l'échange, pas toujours honnête, politiquement correct ou tout simplement légal. Elle crée parfois de nouvelles solidarités qui peuvent s'avérer nocives pour la relation elle-même, quand elles se transforment en dépendance, n'ayant d'autre justifi-

194 *La France une et multiculturelle*, Edgar Morin et Patrick Singaïny, Fayard 2012, P. 47.

195 Idem, P. 48.

196 Idem, P. 52.

197 *Pays convalescent, pouvoir évanescent*, Médiapart, 15 août 2012.

198 *Manioka*, Nkodem, KSTR, Casterman 2009.

cation que la survie d'un sous-système où l'Etat, quel que soit son visage, n'a plus sa place.

Alors que le capitalisme et l'innovation technologique sont à l'origine de la libération de l'homme du travail servile et de l'exploitation industrielle, ce même système, est en train de forcer l'homme à retrouver ses capacités auto productrices. Il ne s'agit pas que de quelques bois de maniocs, ou de zambrovat plantés dans le fond de la cour, ou d'une expérimentale plantation hors sol de cannabis sur un balcon d'un quelconque grand ensemble. Il est question à présent d'un véritable logiciel social, qui tient lieu de pensée à la place des anciennes idéologies. La société est désormais construite et administrée sur la base d'un logiciel système qui admet ou rejette, pour cause d'incompatibilité, les applications complémentaires. Les projets associatifs sont confrontés à cette réalité dans le cadre des appels à projets institutionnels : on ne leur demande pas leur avis, mais d'appliquer un dispositif selon une procédure établie par l'institution. La généralisation des franchises industrielles et commerciales obéit aux mêmes logiques. Les petits labels musicaux, les innombrables entreprises (associatives) du spectacle qui peuplent les festivals, véhiculent aussi, malgré leur affichage alternatif, cette même obligation de rentabilité, d'efficacité et de concurrence. Le capitalisme est parvenu à s'immiscer dans les moindres recoins de la vie sociale, ce qui rend sa mise à distance bien plus difficile. En effet, chaque individu, à moins de choisir de vivre en ermite, est porteur à travers sa tenue vestimentaire, ses accessoires de la vie sociale hypermoderne (téléphone mobile, tablette numérique...), sa consommation et même



sa production culturelle, des valeurs du capitalisme mondialisé.

A peine le mouvement social a-t-il chanté ses prouesses qu'aussitôt il déchanté de ses échecs. Le Nouveau parti anti capitaliste (NPA) qui comptait 10 000 adhérents en 2009 n'en dénombre plus que 2000 trois ans plus tard, de surcroît, en pleine crise financière et économique. Olivier Besancenot¹⁹⁹ relativise en disant que « toute la gauche radicale est en crise partout en Europe ». Aucune de ces organisations politiques, syndicales et associatives de « la gauche de la gauche » n'a su profiter de la crise actuelle pour engager le rapport de force définitif avec le système dominant. Les raisons tiennent probablement aux carences internes de ces mouvements dans leur pratique de la démocratie, souvent éloignée de leur désir de démocratie ; à leur incapacité à formuler une stratégie valable pour tout le prolétariat et compréhensible par ce dernier. Comment aller chercher cette foule anonyme vivant en captivité audiovisuelle ? Que peut bien apporter cette élite populaire éclairée à une masse endormie et muette de consommateurs qui ont cédé leurs rêves à la publicité ?

La solution consisterait selon Edwy Plénel²⁰⁰, président de Médiapart, à refonder le meilleur de la tradition tout en épousant la modernité. Il s'agit de la tradition révolutionnaire républicaine qui s'incarne au quotidien à travers le « j'ai le droit de... ». Il s'agit tout simplement de la faire vivre et de ne pas se satisfaire de la délégation de pouvoir opérée au cours d'un vote. Nous devons, à travers nos réseaux, regroupements, associations, entreprises, partis politiques, initier et entretenir des écosystèmes susceptibles de produire de la

199 NPA 2009-2012, chronique d'une (r)évolution manquée, web documentaire visionné sur Médiapart le 2 juillet 2013.

200 http://www.dailymotion.com/video/xpwcjw_edwy-plenel-au-colloque-le-numerique-moteur-du-changement_news#.UdQVWoWbK2x

culture démocratique. Et ce n'est qu'à ce prix que, les nouveaux médias et les nouveaux corps intermédiaires, en se saisissant de la prolifération technologique, pourront redonner confiance aux agents pour entreprendre leurs projets individuels et collectifs. Et de cette façon, édifier un nouvel humanisme opposé aux idéologies renaissantes qui nous renvoient au groupe, à la communauté, à l'immobilité et d'une certaine manière à la servitude.

« Mais c'est la chose la plus difficile que de demander à un homme politique de prendre ses responsabilités ». **Paul Vergès.**

L'affirmation d'un nouveau modèle de transition sociale

Homo associatis est un sociétal contrarié. Il ne sait plus s'il doit compter ou non sur les autres pour survivre. Le film de Sean Penn, *Into the Wild*, est à ce propos emblématique. Lassé de la société, Christopher McCandless décide un jour (1990) de tout abandonner afin de découvrir sa vraie nature. Cette quête de lui-même se terminera dans la solitude au milieu d'une forêt de l'Alaska. Perçu comme absurde et égoïste par certains, l'histoire de Chris, inspirée d'un livre et de faits réels, fascine par son caractère radicalement poétique. Peut-on tenter un rapprochement et se poser la question qui se posait après les attentats du 11 septembre 2011, à savoir : comment des jeunes instruits, diplômés, intégrés dans leur société pouvaient-ils se transformer en kamikazes d'Al-Qaïda ? Il s'agit bien entendu d'exemples radicaux, mais on pourrait ajouter à cela le massacre de Colombine aux Etats-Unis, celui d'Utoya en Norvege, les suicides à répétition dans les lycées et collèges en France au cours de l'année 2012, ou encore le taux de suicide élevé chez les paysans indiens. Nous voyons bien à travers ces quelques exemples, qu'homo sapiens est encore une espèce très mal connue et qui peut devenir extrêmement imprévisible en situation d'extrême précarité. Emile Durkheim avait établi les typologies sociales du suicide. Il distinguait le suicide anémique, fataliste, égoïste et altruiste dont les causes renvoient non pas à l'individu mais au fonctionnement de la société dans son ensemble. Le sociologue aboutit à la conclusion selon laquelle les corps intermédiaires doivent jouer un rôle important entre l'individu et l'Etat. Faut-il encore que cette interface soit en mesure de créer de la norme, susceptible de porter des valeurs collectives et de permettre à l'individu de « sortir de son anormalité »,

de sa déviance choisie ou subie. Le suicide révèle alors l'emprise ou, au contraire, la faiblesse de l'emprise qu'exerce la société sur l'individu: « Le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu ». Durkheim définit la notion d'anomie « comme l'état de trouble, d'absence d'intégration sociale qui fait suite au dérèglement des besoins par rapport aux possibilités qu'offre la société de les satisfaire ». A son époque, le père de la sociologie voyait à travers les corporations professionnelles le moyen de lutter contre « l'excès » de suicide. Il faisait l'hypothèse que ces dernières étaient susceptibles de refonder des valeurs normatives valables pour l'individu. Cet observateur de la société industrielle émergente y découvrait aussi les limites du libéralisme par son incapacité structurelle à satisfaire tous les besoins individuels. C'est à partir de cette brèche non marchande que vont germer les projets d'émancipation collective, des plus réactionnaires au plus révolutionnaires. L'action collective moderne recouvrant un spectre très large, où les organisations religieuses et syndicales des origines ont cédé la place à toutes sortes d'initiatives conduites par la nécessité sociale. Les associations sont devenues des espaces de médiation entre l'Etat et l'individu, mais aussi des lieux d'expression, porteurs de valeurs et des revendications collectives.

Le déficit de contrats aidés qui affecte entre autres le fonctionnement de bon nombre d'associations le met très bien en évidence. Le dispositif emplois verts, initié depuis le début des années quatre-vingt-dix à La Réunion, établit un multipartenariat entre l'Etat, le Conseil Régional, une municipalité et une association de quartier, sur la base d'un projet d'entretien et de

valorisation d'un site. Cette mesure de traitement social du chômage, accompagnée d'une formation pour les bénéficiaires, s'est très vite dotée d'une ambition stratégique à travers l'alliance entre les enjeux liés au tourisme, et ceux de l'insertion. Tous les réunionnais peuvent constater que les résultats ont été au rendez-vous au moins jusqu'à 2002. Car, à partir d'octobre de cette année, marquée par une manifestation mémorable²⁰¹ des « emplois jeunes » au niveau de l'échangeur du Sacré Cœur du Port, tous les partenaires qui avaient unis leurs forces autour de ces contrats aidés allaient se déchirer sur la question sociale : RMI ou RMA ? Finalement ce sera RSA, laissant de côté les logiques économiques si particulières de ce secteur. Pourquoi ? Le gouvernement de l'époque était probablement ignorant de la réalité décrite en théorie comme l'économie sociale et solidaire. Il appliquera au monde associatif, employeur de « contrats aidés », les mêmes règles d'optimisation de moyens qu'il déploiera dans la fonction publique. D'une part, baisse des crédits, d'autre part privatisation. La baisse des crédits ne fait aucun doute aujourd'hui. Elle s'est effectuée en « jouant » sur les variables de durée : celle du contrat de plus en plus court, en limitant par ailleurs les critères de son renouvellement, mais aussi celle de durée hebdomadaire, réduite à présent à une portion plus que congrue, néanmoins conforme aux principes charitables du RSA. La privatisation, quant à elle, consistait à contraindre les employeurs de contrats aidés à préparer leurs bénéficiaires à occuper, ni plus ni moins, qu'un emploi durable au sein de l'entreprise. Quel technicien du travail a pu imaginer une telle aberration ? Comment préparer des travailleurs, en six mois, à une offre d'emplois qui n'existe pas ? Le résultat, plus que contestable au début, s'avère catastrophique dix ans plus tard. La casse sélective de tout un secteur a été orchestrée avec le silence complice

de ses défenseurs qui ont accrédité dès le démarrage de cette politique la croyance aux « vrais emplois » voire même au « vrai travail » sujet central de la campagne présidentielle de 2007. L'économie sociale EST solidaire parce que ses racines les plus solides se situent aux sources des valeurs de l'éducation populaire. Cette autre économie n'est pas l'antichambre de la libérale, elle peut disposer de son avenir. Et nous devons la défendre. Non pas pour prendre la place de l'autre, mais pour qu'elle puisse garder la sienne, dans nos cités, nos quartiers, nos bourgs ruraux. Car, ce que font ces associations, le marché ne le fait pas. Bien que les propos du Préfet Lalande²⁰² laissaient sous-entendre, au moment où il quittait son poste, qu'il pourrait en être autrement. Selon lui ces emplois ne devraient plus être subordonnés aux élus et aux associations mais faire l'objet de prestations de services.

Les associations employeurs qui ont réussi à tenir le coup, dans cette période particulièrement hostile, sont la plupart du temps de petite taille avec moins de dix salariés. Elles ne sont pas pour autant prospères. Elles peuvent juste continuer à accomplir leur mission, soutenues toutefois par les maigres apports de certains services déconcentrés de l'Etat comme Jeunesse et Sports et des subventions des collectivités. Ce corps intermédiaire ne peut plus néanmoins fonctionner comme une simple interface de socialisation entre le « normal » et le « pathologique ». Ce secteur doit devenir autonome. Qu'est-ce cela signifie ? Cela signifie de rompre la complémentarité historique qui s'est établie avec les institutions. De mettre fin à la course aux dispositifs, car pourvoyeuse de multiples effets pervers, dans la gestion, la conduite de projet ou les relations avec les instances politiques. Ce comportement associatif a eu tendance à renforcer la dépendance du secteur à l'égard des institutions. Ces dernières, comme nous

201 *Stéréo dig dig*, à écouter sur l'album *La bas vivent les monstrent* de Christian Jalma dit Pink Floyd.

202 Le Quotidien du jeudi 23 août 2012.

l'avons vu précédemment, y ont eu recours principalement pour des raisons budgétaires, car moins coûteuses que le service public. Aujourd'hui, alors que les moyens financiers de ces institutions sont revus à la baisse, bon nombre d'associations, qui n'avaient pas ou peu réfléchi aux alternatives dans leur mode de financement, se retrouvent piégées par ce modèle fondé sur les mécanisme de la redistribution.

Les mouvements d'éducation populaire ont été probablement les premières victimes de cette décrue. Habitues au soutien inconditionnel de l'Etat, entre autres à travers leur complémentarité à l'institution scolaire, matérialisée par des mises à disposition d'enseignants, ils subissent depuis plusieurs années la remise en cause de ce statut. D'une manière générale les associations d'éducation populaire sont invitées à trouver leurs ressources manquantes auprès des multiples dis-



positifs de la politique de la ville, de la culture, de la santé ou encore de la formation professionnelle. Ce secteur s'est avéré fortement lucratif durant ces vingt dernières années grâce au concours de l'Eu-

rope par le Fonds social européen (FSE). A La Réunion les mouvements se sont livrés une véritable guerre économique durant cette période, soumis aux appels d'offres du Conseil Régional. Le résultat de deux décennies d'affrontement fratricide ne bénéficie à aucun d'entre eux, puisque dans ce jeu de massacre, le Centre régional d'éducation populaire et du sport (CREPS), établissement public dépendant du Ministère de sports et, plus inattendu, le Régiment du service militaire

adapté (RSMA)²⁰³ de La Réunion, semblent être les seules institutions à en tirer profit. Toutes deux devant par ailleurs faire face aux contraintes nouvelles de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Il est difficile de ne pas percevoir la tactique habile et réussie de ces agents de l'Etat à capter des financements disponibles dans le secteur de la formation pour compenser la baisse tendancielle de leurs moyens.

Les mouvements d'éducation populaire ont été probablement les victimes de leur propre débâcle, désarmés de moyens sérieux, lancés dans une chasse à l'action « du battant des lames au sommets des montagnes », incapables de formuler un projet politique local d'éducation populaire. Chacun se référant à sa tutelle nationale, ils n'ont fait que reproduire la dispersion hexagonale révélatrice du sens perdu de l'action : « permettre à tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer²⁰⁴ ». Le Conseil national de la résistance n'imaginait pas que le contexte puisse évoluer dans le sens d'une remise en cause de l'Etat-providence. Les mouvements ne l'imaginaient pas encore comme possible jusqu'à récemment. Aussi, n'ont-ils pas anticipé. Certains sont allés jusqu'à combattre une réalité qui s'imposait comme une évidence : plus que gestionnaires les associations étaient rendues à présent au stade de l'économie. Comment concilier les acquis du CNR avec l'obligation d'être rentable et efficace ? Des solutions existent et s'inscrivent déjà dans les pratiques associatives. Les mouvements d'éducation populaire doivent rejoindre la dynamique globale de l'économie sociale et solidaire pour

203 Formation Animateur de sport loisirs et tourisme figurant au calendrier 2012 du RSMA.

204 Extrait du programme du Conseil national de la résistance, Association Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui.

revendiquer un droit à l'initiative collective économique qui serait protégée par la loi et qui permettrait aux communautés de vie, au sein de nos quartiers, de réfléchir et d'agir pour satisfaire leurs besoins économiques non satisfaits à partir de leur propres ressources, connaissances, désirs et créativité. Certains me diront que nous ne réinventerons pas les régies de quartier. Et je répondrai qu'il s'agit à présent d'être encore plus ambitieux et de porter un véritable projet politique dans la gestion de la cité. Les emplois verts portent en germe tout cela. Après avoir fait le travail ingrat, les associations sauront-elles résister à la pression des entreprises en quête de nouveaux marchés et des politiques en quête de voix ?

« Qu'elle soit futile où profonde,
jamais une chanson ne changera le Monde ».
Sinsémilia.

Réaffirmer l'émancipation comme dessein « post-populaire »

L'expression « post-populaire » m'a été prêtée par le poète Christian Jalma, qui l'a lâchée lors d'une de nos discussions autour d'un café à la MDA du Port, sans plus d'explication. Que signifie ce « post » et ce « populaire ». Commençons par le populaire.

Il faut bien dire, au premier abord, que le mot paraît désuet tant il a pris du plomb dans l'aile depuis la chute du mur de Berlin, qui précéda la conversion rapide des Etats socialistes à la doctrine libérale capitaliste. Mais, bien plus que la « liberté » toujours « otage » de la démocratie libérale, le mot « populaire » continue à chanter à nos oreilles de façon polyphonique, quand on l'écoute avec plus d'attention. Car, la liberté ne dure pas plus que le temps d'un printemps, qu'il soit « des peuples » ou « arabes », quand il lui arrive parfois de vouloir porter une révolution. Succombant facilement au libertinage en temps de paix économique, la liberté trahit très vite les promesses proférées par ses promoteurs. Les monarques et les guides religieux finissant toujours par mettre un terme au désordre engendré par cette quête explosive. Le populaire, comme l'avait bien observé Michel Foucault²⁰⁵ dans le contexte de mai 68, traduit « l'alliance tactique entre la plèbe et le prolétariat ». La première disposant de « l'idéologie » et le second des « pratiques sociales ». Cette union a été consacrée à de multiples reprises au cours de l'histoire sociale mais le divorce était consommé sitôt les luttes terminées. Les intellectuels progressistes des années 1970 se sont sérieusement interrogés sur les conditions qui permettraient la continuité de ce pacte jusqu'au renversement définitif de la machine à exploiter l'humain et asservir la nature. Les mouvements d'éducation populaire ont

été les héritiers et les continuateurs de cette recherche-action. Mais, leur terrain de prédilection n'était pas celui de la lutte. Leur préoccupation consistait à trouver les moyens d'adapter l'individu aux besoins de la démocratie libérale. Certains s'en défendent depuis leur fondation, tandis que la grande majorité du mouvement poursuit toujours le paradigme de la « complémentarité » avec l'école, le travail, l'entreprise, la fonction publique... Tous se sont engouffrées, pas toujours pour des raisons opportunistes, mais bien de façon idéologique dans l'accompagnement de la société libérale à travers son expansion culturelle. « L'éducation populaire a montré que la libération du corps - ainsi que la libération des expressions esthétiques et artistiques qui passent par le corps - sont essentielles à l'égalité des citoyens. La culture a besoin d'incarnation. Sinon, elle se limite au discours surplombant des dominants sur des dominés. »²⁰⁶ A partir des années quatre-vingt, les bases de l'industrie culturelle à la française étaient jetées par Jack Lang. Des arts urbains au « H.I.P...H.O.P » en passant par les musiques actuelles et le statut d'intermittent du spectacle, la culture a supplanté l'éducation populaire tombée depuis en disgrâce. Thomas Berns²⁰⁷ rapporte que pour Cicéron une confiance strictement humaine est possible et qu'il faut rechercher cette puissance humaine derrière nos institutions dont nous avons contribué à l'édification. L'industrie culturelle ne rêverait-elle pas de cette puissance ?

205 Esprit, avril-mai 1972

206 *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, p 101.

207 Philosophe, Centre de recherche en philosophie de l'Université libre de Bruxelles. Dissensus N°4, avril 2011.

Un état de pourrissement social déjà bien avancé

Depuis plus de quarante ans les observateurs de la société française mettent régulièrement en lumière un certain nombre de facteurs explicatifs des externalités négatives générées par l'organisation de la société elle-même. Ainsi, en se référant à l'institution scolaire, Donzelot affirmait en 1972 que la relégation sociale s'effectuait d'abord par l'école. Pour illustrer son propos il faisait référence à la séparation qui s'opérait entre études générales et professionnelles qui avait donné lieu cette même année à un vif débat autour du livre *L'école capitaliste en France*²⁰⁸ au sein de la communauté éducative. Quelques réformes plus tard, et un autre livre, *La nouvelle école capitaliste*²⁰⁹, dont les auteurs sont membres de l'Institut de recherche de la FSU, et qui selon *Les cahiers pédagogiques*, n'a pas suscité autant de polémiques que son prédécesseur, nous en sommes toujours au même constat : l'école reproduit les inégalités plus qu'elle ne les estompent. Ce n'est pas une découverte, mais peut-on véritablement le lui reprocher ? Peut-être que cette école de la République s'est fixée un objectif de réussite trop ambitieux ? Pourtant, les 80% d'une classe d'âge au baccalauréat ont été dépassés. Que voudrions-nous de plus ? Que l'allocation de rentrée scolaire tienne compte du surcoût que représente l'inscription d'un élève dans certaines filières techniques (boîte à outils, tenues...) ; ne pas donner de travaux trop complexes à faire à la maison, sous prétexte que

certains élèves sont favorisés parce que leur parents sont profs et ne sont pas illettrés... C'est ce que Raymond Boudon nomme comme étant le paradoxe Tocqueville-Durkheim : « l'insatisfaction collective peut croître lorsque les raisons de chacun d'être satisfait croissent de leur côté²¹⁰ ». L'égalité des chances tant promue au rang des valeurs suprêmes de l'éducation nationale, qui se concrétise en chiffres par l'augmentation du taux de scolarisation, n'entraîne pas nécessairement « un bénéfice économique et social collectif ²¹¹ ».

L'auteur affirme de plus que le système de production des connaissances des sociétés industrielles « suppose l'inégalité du savoir, exactement comme le système de production économique suppose et implique un certain degré d'inégalité économique²¹² ». Comment interroger cette inégalité structurelle au regard de l'Egalité voulue par la République ? La réponse des insti-

tutions au cours de ces dernières décennies a été de mettre en œuvre des politiques publiques correctives, redistributrices et incitatives qui n'ont abouti en définitive qu'à faire croître l'insatisfaction, la défiance et l'incompréhension de la population vis-à-vis de leur action. Comment comprendre alors l'ouverture d'un énième chantier de rénovation de l'école par l'actuel ministre de l'éducation ? « La faible adaptabilité des institutions françaises est sans doute en grande partie due



208 *L'école capitaliste en France*, Christian Baudelot et Roger Establet, Paris, Maspero, 1972.

209 Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément, Guy Dreux., La Découverte, 2011.

210 *Effets pervers et ordre social*, Raymond Boudon, PUF, préface de l'édition de 1993.

211 Idem, p.64.

212 Idem, p.71.

à la philosophie de service public qui les sous-tend²¹³ », contrairement aux institutions américaines chez qui on repère sans ambiguïté « une philosophie du marché ». Il s'agit moins de remettre en cause le service public que du pointage de son incapacité à produire le résultat attendu par la société. « Comment espérer que la fonction d'intégration puisse être convenablement remplie dans une institution dont les finalités sont du point de vue de l'individu comme de la collectivité aussi floues ? » s'interroge le sociologue en prenant l'exemple du faible taux de participation des étudiants aux élections universitaires. Ne pourrions-nous pas étendre la question aux assemblées générales d'associations, ou encore à l'abstention qui ne cesse de battre des records à chacun de nos rendez-vous politiques ? L'analyse de Raymond Boudon nous éclaire aussi sur le fondement idéologique des réformes institutionnelles qui se sont succédées depuis le début des années soixante-dix. Ce qui pourrait sembler être simple au premier abord peut s'avérer plus compliqué. Car même si l'Etat planificateur de ces années-là a fait marcher le pays au pas de la modernisation forcée, générant par les restructurations une douloureuse désindustrialisation, jamais il n'a perdu de vue, au moins dans la forme, le principe unificateur de l'égalité, seul garant de l'intérêt général. L'Etat français ne l'a pas porté à contrecœur, il a montré un volontarisme stupéfiant aux yeux de ses voisins plus libéraux. Mais l'Etat jacobin, gauche et droite confondues dans l'empilement de ses dispositifs d'intervention sociale ou économique, a réussi à créer de la dépendance alors qu'il invoquait l'autonomie, à obturer l'horizon des possibles jusqu'à produire la cécité des institutions, qui a fini par les couper de la vie.

« Plus les actions publiques institutionnelles ont été développées, plus les significations politiques sont devenues étrangères à ces actions. Cet écart crois-

sant entre les finalités et les résultats est considérable et enferme les gens dans le clientélisme²¹⁴ ». Cette affirmation déjà vieille et qu'on croyait classée au rang des lieux communs requiert aujourd'hui un caractère nouveau provoqué par la crise des emplois aidés que traverse La Réunion, dans un contexte global de crise économique. La situation devrait nous permettre de nous questionner, acteurs de l'ESS, sur le mode de gouvernance de la solidarité qui semble toucher à ses limites. « Tous ceux qui ont une position de pouvoir jouent sur le malentendu que La Réunion cultive. Le démuné croit que celui qui dispose du pouvoir lui veut du bien, alors que pour ce dernier, seul compte son intérêt. Quand il donne une récompense en échange d'un service, il se fait passer pour un homme gentil et bon, mais il s'attend à un acte de reconnaissance au moment des élections. Dans un tel contexte, le Réunionnais doit toujours se justifier et adopter un profil bas pour accéder au droit²¹⁵ ». Nos élus ne reproduiraient-ils pas vis-à-vis de l'autorité administrative parisienne la même soumission que « leurs démunis » ? « Les principaux hommes politiques sont donc prisonniers de cette logique. Ils n'établissent jamais un projet en fonction de ce que La Réunion peut par ses propres moyens, pour sa fierté personnelle, mais en fonction de ce que la Métropole, voire l'Europe aujourd'hui, veulent bien leur offrir. Les élus qui sont incapables de porter des projets cohérents pour bénéficier de la manne européenne, sont qualifiés de mauvais élèves, et tenus en piètre estime, car ils ne sont même pas foutus d'avoir un peu d'imagination pour bénéficier des dons de l'Europe²¹⁶ ».

Contrairement à Prosper Eve, je ne pense pas que les décideurs politiques réunionnais soient « prisonniers » de quel que système que ce soit. Ils représentent et

213 Idem. p 71.

214 Didier Lapeyronnie, *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, p. 32.

215 *Le don à La Réunion*, article de Prosper Eve, septembre 2007.

216 Idem.

tentent de défendre des intérêts locaux de tous ordres. Ils agissent comme le fait n'importe quel élu de la République. Le statut départemental induit cette dépendance constitutionnelle qui a plutôt bien fonctionné jusqu'à présent, puisque les Réunionnais ne l'ont jamais sérieusement remise en question. Bien au contraire, la jeunesse aspire comme ses parents à devenir fonctionnaire et cette compétition locale induite par les lois de la République organise l'essentiel de la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays. Bien entendu, tout le monde ne profite pas des retombées de cette organisation de la même façon, mais tout le monde en profite au moins par la consommation. Il s'agit même du contrat social associé aux promesses de la départementalisation dont le Parti Communiste Réunionnais signera le dernier acte par « l'égalité sociale » acquise en 1993. La cité Michel Debré du Chaudron représente le point de départ symbolique de cette politique du « rattrapage structurel » dont plus aucun économiste local ne semble vouloir accorder à présent un statut de paradigme. Cela voudrait-il signifier que nous y serions parvenu ou que le modèle aurait atteint ses limites ? Je n'ai pas la réponse, mais il semblerait que ce lien de dépendance se soit sensiblement affaibli au cours de ces dernières années, que les « spécificités » ne passent plus et que « l'ultra périphérie » ne soit plus, à terme, une protection suffisante pour la vie locale.

Le monde associatif a été un acteur majeur de cette course au rattrapage et son action a permis d'amoindrir partiellement « les effets indésirables » qu'a dû subir le corps social pendant ces cinquante dernières années. Les mouvements d'éducation populaire qui étaient en première ligne dans les années quatre-vingt-dix ont laissé place à un archipel mouvant d'initiatives qui n'a de cohérence que pour le petit collectif qu'elles représentent la plupart du temps. L'explosion en chiffre de la vie associative locale et nationale révèle aussi l'éclate-

ment des questions sociales, économiques et environnementales portées par des citoyens en quête de soutien et de leur part d'« auréa médiocritas ». Ainsi, Boudon fait référence à Mancur Olson dans son approche des logiques de l'action collective. Cet économiste américain montre qu'un groupe organisé d'individus rationnels ayant tous un intérêt commun, étant tous conscients de cet intérêt, et pouvant chacun contribuer à la réalisation de cet intérêt, ne va pas agir individuellement, dans la plupart des cas, dans le sens de cet intérêt commun. On pourrait ajouter, « sans une médiation solide ». Ainsi Olson²¹⁷ observe les syndicats et les associations professionnelles dans son étude et aboutit à la conclusion suivante : « Un fournisseur de biens collectifs réussit s'il est capable d'offrir à sa clientèle des biens et des services individuels ». Plus trivialement dit « si mon syndicat ou mon association ne me satisfait pas, je ne cotise plus, je m'en vais, je change d'organisation ». Ce qui pouvait passer pour un comportement typiquement anglo-saxon, il y a encore quelques années, s'invite aux portes de nos institutions. Mais là aussi Boudon constate d'autres faiblesses : « la théorie de la justice (John Rawls) n'a pas prévu que les institutions fondamentales puissent engendrer des effets contradictoires²¹⁸ ». La célèbre injonction de Raymond Barre en 1979, « Chômeurs, vous n'avez qu'à créer votre entreprise ! » a fait son chemin depuis.

Bon nombre de PME/PMI françaises ont été fondées par d'anciens ouvriers, techniciens ou ingénieurs, qui se sont constitués en entreprise pour travailler en sous-traitance de



217 *The Logic of Collective Action* (Public Goods and The Theory of Goods), Harvard University Press, 1966.

218 Effets pervers et ordre social, PUF, p.184.

grands groupes industriels. Jusqu'à la crise de 2007 ce modèle avait plutôt bien fonctionné. Sa réussite tient certes à la capacité d'innovation de corps de métiers spécialisés aux compétences sophistiquées, mais elle est aussi redevable d'un investissement important de l'Etat et des collectivités, tant sur le plan des infrastructures que des dispositifs incitatifs à la création d'entreprises, quand il ne s'agit pas de petits ou grands chantiers. La Réunion en est un exemple parfait, car les difficultés que rencontre ce modèle économique révèlent, d'une part, l'extrême dépendance des entreprises aux commandes publiques et d'autre part, que les régulations institutionnelles sont structurellement inefficaces. Leurs effets contradictoires sont perceptibles quand cette même économie est bloquée par des barrages routiers... de patrons !

« Celui qui fait un métier auquel il croit en essayant de rester libre est pour moi un homme riche. »
Giorgio Strehler, cité par Patrick Viveret.

Les signes d'une éducation populaire post-moderne

Nous continuons toujours d'appeler « éducation populaire » un héritage qui n'est peut-être plus ce qu'il a été au cours d'un passé récent. Les piqûres de rappels historiques, idéologiques et nostalgiques n'y pourront rien. En créole réunionnais on dit : « baton la sanz lo bout ». Ce qui veut dire que le sens des choses s'est inversé. A présent, l'individu négocie la contrepartie de son effacement personnel au profit du groupe. « Aujourd'hui, nous assistons à un volontariat empreint d'une recherche d'autonomie et d'engagement pour soi, en apparente opposition à une ancienne forme d'engagement partisane ou politique et à un désintéret pour la cause politique. En effet, maintenant, les individus ne se reconnaissent plus dans ce mode de participation perçue comme sacrificielle²¹⁹ ». Pouvons-nous le lui reprocher ? Non, puisque cette autonomie conquise, cette capacité de s'affirmer (au sein d'un groupe) sont aussi des enjeux défendus dans le cadre de notre milieu de l'animation.

« L'évolution de l'action collective post-matérialiste » se dirige plus vers la recherche d'un épanouissement personnel que dans la direction d'un engagement pour un monde meilleur. Depuis la fin des années soixante-dix, à l'expérience de l'écologie politique comme moyen d'agir localement s'est substituée progressivement une conscience politique, forgée dans les rapports de force générés par le capitalisme. Le tri sélectif, la couche d'ozone, le réchauffement climatique...mobilisent en permanence l'attention de tous les terriens, même si les militants de la cause écologique vous diront que cela n'est

pas suffisant. Mais, jamais dans l'histoire de l'humanité, une idée, celle de la préservation de notre planète au profit des générations futures, ne se sera propagée aussi vite, imposant au passage aux consciences individuelles l'injonction radicale de changer de comportement. Alors que l'idéologie d'autrefois, longuement échafaudée dans les luttes et l'engagement, cède sa place désormais à la « falsification continue de notre existence par les médias²²⁰ ». Ce qui s'apparente à « l'aliénation au sens classique », dit Toni Négri, n'est pas irréversible. Car ces mêmes médias sont pourvoyeurs de liberté. Leur travail immatériel permet aussi la rencontre et l'action commune.

Le turn-over associatif, dont se plaignent souvent les dirigeants, « réside moins dans la montée de l'individualisme que dans la capacité des associations à fournir des réponses aux attentes individuelles ». Selon Catherine Lanzi, « les associations doivent entretenir des vocations, limiter les défections (relations professionnel / bénévoles) et répondre aux bénévoles et militants sur quatre registres : l'utilité sociale ; le sens de l'engagement pour la trajectoire personnelle ; le plaisir apporté par une sociabilité et un statut satisfaisant ; la légitimité de l'engagement au regard des normes sociales dominantes. »

Pour y parvenir la sociologue propose ni plus ni moins de « re-politiser l'action ». Cela pourrait commencer par l'interrogation, d'une part, de la fonction professionnelle des associations, et d'autre part, de la signification du résultat de leurs actions ainsi que de leurs logiques.

219 Compte-rendu de Gilles Gallien des *Journées d'études des responsables fédéraux de la Ligue de l'enseignement*, concernant l'intervention de Catherine Lanzi, sociologue, février 2012.

220 Toni Négri, entretien à Médiapart, 21 septembre 2012.

Quel mouvement d'éducation populaire s'est proposé à ce jour une telle remise en cause ? A ma connaissance aucun, en dehors de ceux dont les fondements de l'action sont de nature plus idéologique. Il ne faudrait pas croire néanmoins que ceux-là auraient de l'avance sur les autres. La carapace doctrinale de ces mouvements finit par les étouffer, par manque de porosité avec l'entourage, ferrés sur des revendications réalistes et impossibles. De nos associations à l'Etat, la gouvernance des organisations doit intégrer les contradictions, les contre-pouvoirs. Parce qu'on « vit dans un ensemble », l'individu et les groupes ne peuvent plus se replier sur eux-mêmes. Notre dépendance aux autres est notre premier niveau d'endettement vis-à-vis de la vie, nous dit Toni Négri. Nous naissons endettés, alors nous n'avons pas d'autres choix que d'apprendre à négocier tout au long de la vie la réévaluation continue de cette dette.

Le XXI^{ème} siècle est bien spirituel. Mais le « bobo » n'y comprend rien et du haut de ses certitudes matérialistes absolues, il croit ne rien devoir à personne. Il jouit sans entrave, caricature à tout va, donne des leçons à qui veut bien l'entendre et ne s'aperçoit pas que la terre qui lui est si chère, au sens strict du business foncier, qui se dérobe sous ses pieds est sur le point de l'ensevelir avec ses gesticulations. Les bourgeois bohèmes font appel à leurs croyances savantes (culture et savoirs) pour pallier leur propre ignorance des faits, du réel, des enjeux de proximité pour nous appeler à nous soumettre comme lui au service d'une unique alternative : l'économie marchande. Dans un entretien à lemonde.fr, Aurélie Filippetti, ministre de la culture, s'exprime sans équivoque : « Il n'y aura pas de redressement productif sans redressement créatif ! La culture fait l'attractivité de la France. L'art, c'est du travail ; la culture, c'est de l'emploi ». Au delà de la formule à

l'emporte pièce, construite sur une analogie douteuse et du coup assez pauvre en vertu heuristique, nous pouvons y déceler une grande précarité du projet qui ne concerne pas que les précaires du secteur, à qui la ministre déclare néanmoins son prompt soutien. Entendez par là, les intermittents du spectacle. Car « les artistes, et tout le secteur de la création, excellent et incarnent la compétitivité de notre territoire ». Doit-on comprendre que si le redressement productif n'est pas au rendez-vous dans cinq ans, ce sera la faute aux artistes qui n'auront pas été suffisamment créatifs ?

Ces intermittents du spectacle, « estropiés du progrès », laissés pour compte de la société libérale et faire-valoir de l'alternance politique, en perte de sens-signification, dépourvus de stratégie politique autonome, sont malgré eux les révélateurs d'une gauche de gouvernement qui ne se conçoit que « complémentaire à la droite », une sorte d'assurance (facultative) propre à la sociale démocratie française. Un réseau social, un club d'échangeurs, tantôt écolo, tantôt catho, mais jamais prolo ! La classe moyenne française, de gauche comme de droite, tient le populaire en horreur, car la culture au sens « régalien » dont parle Aurélie Filippetti, est une culture



libérale, assimilatrice et encore coloniale probablement dans ses trippes. L'accession au savoir et au pouvoir est un parcours initiatique comme sait si bien le faire la République, jalonné de compétitions, d'appels à projets, de concours et d'élections. L'éducation populaire n'y a pas échappé jusqu'à présent : du peuple on se tient à distance, même dans ses innovations les plus récentes.

« Attac se revendique comme un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, considérant que le premier outil pour changer le monde est le savoir des citoyens. Attac produit analyses et exper-

tises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations...²²¹ » et se tient à distance de la vie locale. Fin 2010, Attac est présente dans une cinquantaine de pays. Attac France compte près de 10 000 membres et plus de 170 comités locaux. L'association est dirigée par un conseil d'administration de 42 membres élus par les adhérents, et dispose de l'expertise d'un conseil scientifique de 110 membres.

L'université conventionnelle, autre forme d'engagement théorique, se définit comme « une université populaire dispensant depuis octobre 2008 des cours libres et gratuits dans plusieurs espaces du nord-est parisien ». Elle rappelle les principes selon lesquels « toute une tradition, de Condorcet aux universités ouvrières du tournant du XX^e siècle, a longtemps pu voir dans l'ignorance la première des servitudes publiques, celle qui, sans remède, engendrait toutes les autres ²²² ». Ces mouvements, armés des meilleures intentions du monde, finissent par accomplir inconsciemment ceux du meilleur des mondes, à force d'avoir le nez collé aux cartes des autoroutes du savoir. Alors qu'il faudrait s'arrêter et lever le nez pour devenir ce dont le philosophe Heinz Wismann²²³ se revendique : « un piéton de l'air ».

Pour ce sage des temps actuels, « le mouvement historique qui caractérise le devenir européen est scandé par des renaissances ». La France et l'Europe échouent dans leurs projets parce qu'elles restent « collées au présent ». La civilisation a besoin de distance par rapport au passé pour s'en servir comme « tremplin », et non pas comme référence absolue à une identité soit-disant « en perdition ». Le danger est que « chaque fois qu'on part en quête d'identité, on a besoin d'un ennemi ». Le débat sur l'identité nationale et le questionnement

latent du « qui sommes-nous devenus ? » en France met en évidence la stratégie stérile de choisir « ce que je ne suis pas pour être un peu plus ce que j'ai du mal à être ». Or il existe, on en revient à l'incantation ministérielle à la créativité, mille et une manières de « styler son existence » et c'est « une véritable chance dont l'éducation doit s'emparer ». Faire une place à l'autre dans le dessein de son existence est le seul horizon des possibles pour une éducation populaire renouvelée.

Nous aurions tort de croire, à ce niveau, que l'économie est notre ennemi. Notre combat est une lutte des symboles, des plus primitifs, enfouis dans les limbes de nos mémoires de primates jusqu'aux pixels de nos écrans numériques. Se développer, c'est avoir accès aux deux ressources et être en mesure de les échanger. Car, si autrefois le prolétariat était contenu dans des limites lui permettant essentiellement de reproduire sa principale richesse qu'est le travail, le « précaire » est aujourd'hui maintenu à l'écart du travail et du marché. Or, l'analyse keynésienne traditionnelle voit dans la crise actuelle un déficit de la demande, moteur de la croissance, qui pourrait, grâce aux emplois publics et aux grands travaux, sauver le modèle économique. Alors que les libéraux français, défenseurs de l'entrepreneuriat et du système financier, préconisent une poursuite sinon un renforcement des politiques d'austérité, susceptibles de nous faire retrouver à terme le chemin de la prospérité. Arrivés en bas il ne nous restera plus qu'à remonter. Ce n'est pas plus compliqué que ça...

Ni les libéraux, ni les keynésiens, ni les radicaux, ni les alternatifs, ni les décroissants et ni les tout nouveaux « positifs », ne voient se transformer, sous leurs yeux, les structures mêmes de l'économie capitaliste, dont les mécanismes financiers constituent l'ultime aboutissement quasi apocalyptique. La cohorte des chômeurs qui, chaque jour, s'ajoute aux files d'attente de Pôle Emploi ne dispose pas que d'un choix, celui de la résignation.

221 <http://www.france.attac.org>

222 <http://www.reseaueducationpopulaire.info>

223 Entretien à Médiapart, 18 septembre 2012.

Il leur appartient aussi de jeter leur télévision, de sortir dans la rue, d'aller causer avec les voisins de leurs problèmes, de donner un coup de main quand c'est possible, de faire une formation, d'adhérer à une association, de lire les journaux qu'on n'avait jamais l'occasion de lire, d'emprunter des disques à la médiathèque, d'encadrer des plus jeunes ou plus vieux que soi... et d'inventer de nouvelles façon de produire et d'échanger.

« Le totalitarisme ne tend pas à soumettre les hommes à des règles despotiques, mais à un système dans lequel les hommes sont superflus. »
Hannah Arendt.

L'intelligence pour tous !

Nous avons le choix entre la prothèse et l'aide d'un tiers. Je ne fais pas référence forcément au handicap proprement dit, tant la condition humaine est limitée par tous les aspects qui la composent. Homo faber, qui nous habite encore, est toujours à la recherche du bâton qui lui rallongera le bras et qui lui permettra de se saisir de l'objet de ses désirs. Les dirigeants d'associations confrontés aux problèmes liés à leur fonction se bornaient, il y a encore trente ans, à connaître le contenu de la loi 1901. Aujourd'hui ces responsabilités requièrent des compétences illimitées. Les « néo-dirigeants », familiarisés pendant leur jeunesse aux nouvelles technologies, naviguent aisément sur la toile où prolifère une information, en général de bonne qualité. Nous l'avons vu, les choses se corsent quand les problèmes concrets se présentent et que, malgré toute l'intelligence que ces cadres ont pu développer dans la recherche d'information, ils ne parviennent pas à résoudre leur problème. C'est à ce moment que la médiation devient nécessaire. Faut-il encore qu'ils en soient conscients. Car la résolution d'un problème qui nous renvoie à différents registres de compétences, met ceux qui sont en difficulté devant une situation inédite de dépendance. Or, notre société moderne a institué, la réussite, l'autonomie, la compétence en valeurs cardinales de son édification. L'adulte, dans l'incapacité même temporaire, d'agir avec compétence a parfois le sentiment de se voir reléguer à la condition inconfortable de l'apprenant pour ne pas dire celle de l'enfant.

Notre monde cybernétique, notre fameux « l'an 2000 » qui nous faisait encore rêver dans les années 80, car porteur d'une nouvelle révolution technologique, tout

aussi radicale que la vapeur, l'électricité ou le pétrole, génère pour l'heure une entropie d'informations qu'il est difficile aujourd'hui, même à un niveau domestique, de toujours savoir maîtriser. Cela ne se concrétise pas seulement par la boîte aux lettres engorgée de prospectus, mais c'est aussi l'intégration d'une nouvelle relation dans la vie d'une famille, l'orientation scolaire et préprofessionnelle des enfants, le choix de la nourriture, la place de la religion dans l'éducation, le choix du film du samedi soir, le style de vêtement, le mariage des gays et la vie chère ; pour qui allons-nous voter aux prochaines élections ? Toutes ces questions buttent continuellement sur notre ignorance des sujets. Car c'est bien connu, plus on a de choix moins on sait choisir. Et si les soucis associatifs s'en mêlent, cela peut faire regretter à plus d'un, d'avoir choisi de mener une vie sociale.

Aussi, se développe-t-il dans notre environnement, une diversité d'offres de conseil au mieux vivre. De la santé à la sexualité, de la connaissance de ses droits à la pédicure canine, toutes les questions de l'existence ont désormais une réponse. Et internet produit chez les internautes beaucoup de satisfaction dans la résolution de leurs problèmes. Le web préfigure déjà la fusion de l'homme avec la machine qui sera demain, selon de très sérieuses recherches, inéluctable. Selon Ray Kurzweil, ingénieur et inventeur, la combinaison des nanotechnologies, de la médecine, de l'informatique et de l'intelligence artificielle (IA) permettra à l'homme « de réparer l'ensemble des organes, de les dupliquer... y compris le cerveau. Des implants nous permettront de développer de nouvelles formes de mémoires, d'intelligences, permettant de devenir potentielle-

ment immortels, mais... dans des conditions telles que l'homme ne sera plus vraiment lui-même, mais une espèce hybride »²²⁴. Il s'agit d'un mouvement de pensée qui se qualifie de « transhumaniste ». Ce projet vise tout bonnement à dépasser la nature humaine en accroissant sa longévité et en augmentant ses capacités mentales, explique Rémi Sussan²²⁵, journaliste spécialiste des nouvelles technologies. Les chercheurs, principalement nord américain, qui s'investissent autour de ce nouveau paradigme ont la culture « geek » en partage. Pour eux la conscience pourra devenir logicielle et permettre son enrichissement infini et même aboutir à la fusion de plusieurs consciences... Science-fiction ? Il paraît que non. Le journaliste rapporte les propos de Sasha Chislenko, chercheur russe en intelligence artificielle qui s'est donné la mort en l'an 2000 : « Dans un véritable futur posthumain, explique-t-il, les identités pourraient se dissoudre complètement, et le monde apparaître comme une fusion d'économie superliquide, anarchie cyberspatiale et d'IA distribuée »²²⁶.

Ce paragraphe d'anticipation me permet d'attirer notre attention sur ce qui semble se préparer dans les laboratoires des instituts de recherche. On imagine bien Apple, Microsoft et les autres trépignant d'impatience dans l'attente des retombées commerciales de telles applications, mais nous ne devons pas faire l'économie d'une petite réflexion sur les conséquences possibles de telles « avancées ». Que peut devenir la relation entre les individus, déjà fortement contrainte, si elle n'est plus porteuse demain d'une mémoire collective ? Nous apprêterions-nous à devenir des robots ? Edgar Morin nous prévient toute de même : « il n'y a pas une méta-conscience, et le jour où il y en aurait une, nous ne serions plus que des cellules dans un macro-organisme ». Il n'est pas utile de faire de grande

démonstration pour imaginer à quoi se réduirait la vie politique dans ces conditions.

Or dès à présent nous pouvons constater certaines tentations homéostatiques, en particulier autour des thématiques du développement durable : la médiation ne se percevant comme un acte unilatéral de modification des comportements, c'est à dire sans remise en cause, sans débat, sans conflit possible, à l'instar du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance en Europe (TSCG). Or, le recours à un applicatif (dans le sens de logiciel) pour faire fonctionner la machine sociale, économique et politique, s'est généralisé à l'ensemble des activités humaines : maison en kit, régime pour maigrir, tutoriels d'apprentissage, dispositifs publics, programme de traitement des déchets, circulation, urbanisme, équipements publics... et bien entendu, la gestion des flux financiers. Toute activité, qu'elle soit individuelle ou collective, dépend d'une application pour un temps donné, qu'il conviendra sans discussion de mettre à jour à une échéance plus ou moins longue. Chacun peut aisément trouver des exemples personnels ou plus généraux pour illustrer une tendance déjà bien aboutie de connexion forcée de l'individu et des groupes au reste du système social, très souvent par l'intermédiaire de l'ordinateur.

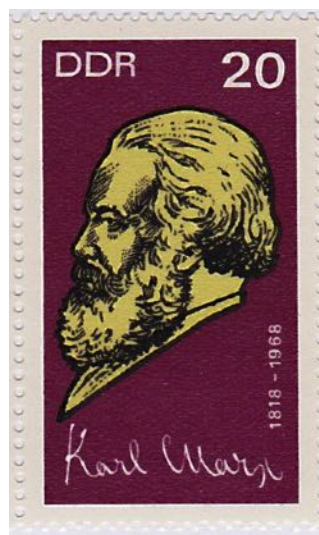
Ce qui est dans la plupart des cas profitable au plus grand nombre en raison des économies de temps, de déplacements, de papiers par la dématérialisation des supports et d'énergie d'une manière générale, ne doit pas occulter la déshumanisation induite par ces échanges. Aussi, le projet associatif saurait-il se satisfaire uniquement d'un échange virtuel de documents ou d'une mise en ligne ? Nous ne le pensons pas. Le projet associatif, pour mûrir et s'épanouir, a besoin d'imaginer à partir de la réalité, de résister et qu'on lui résiste. C'est de cette tension, bien souvent que naissent les innovations les plus audacieuses. Ce type de relation n'est pas exempt

224 Stéphane Desbrosses Sciences Humaines N°190.

225 Rémi Sussan, Sciences Humaines N° 233.

226 Idem.

de confrontations, de violences symboliques ou mentales. Mais c'est peut être cela qui fait grandir les hommes et les femmes qui composent les collectifs. Autrement dit, si nous comptons seulement sur les vertus de nos capacités connectives sans vouloir donner vie à un corps social porteur de projet, fait de la chair et de l'esprit des individus qui la composent nous passons probablement à côté du défi qui nous est imposé à l'aube du XXIème siècle, celui de créer des « macro-organismes » véritablement vivants, interface active entre les habitants et le reste de la société. C'est au nom d'une ambition de ce type que la médiation aura encore un sens pour la vie collective. Pas plus tard qu'aujourd'hui (1^{er} octobre 2012), je reçois l'appel d'une dame représentant un organisme de formation constitué en société à responsabilité limitée (SARL). Cette personne me demande donc : « dans quelle mesure serait-il possible de créer une association à but LUCRATIF ? » La société en question cherche à diversifier son offre dans le domaine de l'éducation à la nutrition auprès du public scolaire et pour cela, dans l'imagination de ses fondateurs, le statut associatif semble être plus adapté pour « entrer à l'école », mais il faudrait en même temps que cela ne les empêche pas de gagner de l'argent... La complexité de ma réponse n'a pas retenu outre mesure l'attention de mon interlocutrice, la réponse attendue par cette personne, et tant d'autres par ailleurs, est tout simplement de savoir « comment on peut faire ça ? ». Elle ne me demande rien de plus. Je sais, ou je ne sais pas. Nul besoin d'embrayer sur une petite initiation téléphonique à la loi 1901, la personne est à la recherche d'une réponse simple. Je n'obtiendrai pas non plus de rendez-vous. La médiation en matière d'éducation populaire et de vie associative « n'est pas une marchandise », mais l'information



l'est. Les centres de ressources à la vie associative, les dispositifs d'accompagnement et les mouvements d'éducation populaire sont pris dans ce dilemme, entre la satisfaction d'un besoin à court terme et l'engagement à long terme autour d'un projet partagé. La médiation, telle qu'on la définit, est porteuse avant tout des valeurs susceptibles de transformer, à terme, l'organisation de la société et non pas du contraire, qui consisterait à mettre l'action sociale, éducative, socioculturelle en conformité aux règles de rentabilité capitaliste. Et pourtant c'est ce que porte inconsciemment la plupart des projets dits associatifs. Ces projets n'ont d'associatif que le statut, parce que soit-disant plus commode, ne nécessitant aucun apport et à priori soumis à très peu de règles.

Lorsque nous déballons, à la Maison des associations du Port, les multiples contraintes qui pèsent sur l'action associative, les porteurs de projet tombent souvent des nues ou revendiquent la connaissance de leur « bon droit » pour se rémunérer, exiger d'une institution une subvention ou la mise à disposition d'un bien public.

Les exemples sont quotidiens où des citoyens organisés en collectif minimum (pas plus de dix) réclament l'application d'un droit hypothétique, c'est à dire quelque chose qu'on s'est inventé au cours d'une discussion informelle et dont on s'est autopersuadé de la véracité, sans même vérifier les tenants et les aboutissants de la question. Un groupe d'habitants souhaite organiser un système de location de voiture entre particuliers ; une professionnelle de la gymnastique intervenant au sein d'une association dont elle est présidente, et son conjoint trésorier, demande à ce qu'on « remplisse pour elle » le budget prévisionnel d'un dossier de demande de subvention d'une commune

voisine au Port, parce qu'elle ne sait pas le faire ; une jeune association spécialisée dans le développement durable invite tous ceux qui veulent débattre avec elle sur un projet déjà écrit, extrêmement élaboré, hyper rationalisé et qui laisse à priori dans sa présentation très peu de place à la controverse. A travers ces projets, des citoyens organisés en « réseaux » ont l'impression, au moins virtuellement, d'être en mesure d'agir sur le cours de leur destin collectif.

« Soyons indulgents avec eux, ce sont des mutants. »
Michel Serres.

Choisir la méthode pour agir

Un certain activisme angélique prospère non loin du monde associatif. Contrairement aux deux siècles précédents où l'engagement collectif se faisait contre (« qui s'appuie sur » et « qui s'oppose à ») l'institution, à l'orée du XXI^{ème} siècle les projets associatifs semblent, dès leur premier souffle d'existence, vouloir se détacher de toute forme d'institution. François Dubet a analysé le déclin des institutions à travers les confessions de ceux qui y travaillent, formateurs, infirmières, travailleurs sociaux, instituteurs, professeurs, médiateurs, et qui sont chargés de mettre en œuvre un « programme institutionnel ». Ceux qui agissaient jusqu'à présent pour perpétuer, rétablir ou réparer les « fictions nécessaires » à la cohésion sociale et qui permettaient aussi de masquer les contradictions manifestes de valeurs qui circulent au sein de la société, se déclarent « emportés dans une crise continue et par une sorte de décadence irréversible ». L'enquête du sociologue s'est déroulée il y a dix ans, la crise financière et économique n'était pas encore ce qu'elle est aujourd'hui. Alain Ehrenberg²²⁷ reprend à son compte la formulation « néo-réactionnaire²²⁸ » de Marcel Gauchet de « dépression collective ». En effet, la société française subirait « le basculement d'un modèle disciplinaire de gestion des conduites vers de nouvelles normes enjoignant à devenir soi-même et à prendre des initiatives²²⁹ ». Dépression et addiction sont, selon l'auteur, les révélateurs d'individus incapables d'user de leur liberté dans le sens de l'action autonome, car

dépourvus de projet, de motivation et communiquant peu. « Le déprimé » serait celui qui n'aurait pas pu intégrer ces nouvelles normes de socialisation. Cette perception prend comme point d'appui les Etats Unis d'Amérique qui ont érigé l'autonomie en valeur cardinale de l'expression de la liberté et en particulier celle d'entreprendre. Or, ce sont ces valeurs libérales qui mènent le monde de la globalisation économique. Il s'agit selon Alain Ehrenberg de passer du concept de protection, cher à la France, au concept de capacité : « passer de l'homme coupable et discipliné à l'homme capable et autonome²³⁰ ». Bien entendu l'auteur reconnaît qu'il convient aussi de s'interroger sur les valeurs de solidarité dans un contexte qui favorise l'autonomie et la compétition. La réponse se trouverait du côté de la mise en œuvre d'une politique qui soit en mesure de rendre les individus capables et responsables.

Les politiques sociales entreprises au cours de la dernière décennie ont toutes contribué à externaliser sur les individus et les micros institutions locales que sont les associations, une exigence d'implication et de résultat. L'Etat s'étant attribué le rôle d'animateur d'un vaste réseau de partenaires incluant paradoxalement un premier niveau constitué de ses propres services. Cette mise à distance entre l'Etat régalién et l'Etat acteur induit une compétition entre ministères, services, projets, fonctionnaires... Les chroniques quotidiennes des journaux font état des échanges de mots entre ministres, de la baisse ou de la hausse d'untel dans les sondages, de l'implication d'un autre dans une probable affaire... L'Etat s'est appliqué à lui même le basculement évoqué plus haut.

227 *La Société du malaise*, Alain Ehrenberg (sociologue), Odile Jacob, Paris, 2010.

228 *Le rappel à l'ordre – enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Daniel Lidenberg, 2002.

229 *Une société d'individus est-elle possible ?* Xavier Molénat, Sciences Humaines, Grands dossier N°10, 2008.

230 Sur France Culture, 26 Mars 2012.

Que devons-nous oublier ?

Dans un entretien accordé à libération.fr²³¹ Michel Serres évoque la difficulté de transmettre pour les éducateurs d'aujourd'hui, qu'ils soient parents, enseignants ou animateurs. En effet, les savoirs prolifèrent tout autour de nous. Sans avoir à bouger, à partir d'un téléphone portable, il nous est possible en tout lieu d'être connecté au reste du monde. Les savoirs, contrairement à ce que nous avons pu croire jusqu'à présent, sont extrêmement volatiles et précaires. Les principes d'acceptation de la relativité ont été dépassés au profit de l'immédiateté d'un savoir-information dont la binarité nous obligerait désormais à choisir notre camp : geeks ou romantiques ?

Clément Méric avait choisi le sien. Engagé à vingt ans pour défendre une certaine idée de l'humanité, il a eu le malheur de croiser, un jeudi de juin 2013, une bande de nazillons, qui lui ont définitivement coupé la chique. Assassiné à coups de poings en plein cœur de Paris, sa mort fait encore descendre le pays des droits de l'Homme de quelques crans sur l'échelle de la déchéance sociétale. Ce crime n'est pas un fait divers comme les autres. Il ne s'agit pas d'une quelconque bagarre entre jeunes qui aurait mal tourné. Il s'agit d'un crime politique dont l'origine se situe dans un bar associatif parisien, fréquenté par tout ce que l'extrême droite a enfanté de meilleur en cerveaux reptiliens. Même à La Réunion, où l'extrême droite nous est plus familière que l'extrême gauche pour des raisons historiques et sociétales qu'il serait intéressant de découdre par ailleurs, on s'insurge à juste titre dans le courrier des lecteurs à propos de cet homicide. Dans le JIR du 11 juin 2013 un des messages de lecteurs nous propose, en

pleine préparation du cinquantenaire de l'AREP,²³² de faire de l'éducation populaire une priorité et de rajouter que « surtout refusons de penser que ce drame est lié à une situation franco-française » et que La Réunion est touchée par le racisme, les rejets en tous genres, mais aussi la montée du vote FN. Un autre lecteur affirme dans ces mêmes colonnes que « ce n'est pas Estéban qui a tué Clément, c'est notre bêtise » qui en serait à l'origine et de préciser que « la violence vient d'en haut et on voudrait nous faire croire le contraire. » Les gros bras qui gravitent autour ou à l'intérieur des mouvements fascistes, en France, en Europe et dans le monde, ne disent rien d'autre pour justifier leur propagande. Nous fûmes surpris, avec ma petite famille, de constater dans une boutique de Goa (Inde), la vente de T-shirts à l'effigie du III^{ème} Reich. Le même jour nous avons croisé dans une rue de cette ancienne colonie portugaise, une moto arborant le même style de tuning... Mon fils voulut être rassuré et me demanda : « Papa, en France c'est interdit ça ? Oui, bien entendu », lui répondis-je. Mais quelle ne fut pas ma surprise quelques mois plus tard de voir les néo-réactionnaires français battre le pavé contre le mariage pour tous et exhiber aussi leur quincaillerie fasciste. Devrions-nous en avoir peur ? Emmuel Todd²³³ nous répond que non, alors que Bernard Stiegler s'inquiète de voir les idées du FN gagner les esprits. Ce qu'il qualifie d'extrémisation de la société française ne profite pas aux idées de gauche et encore moins à celles de l'extrême gauche. Ces auteurs²³⁴

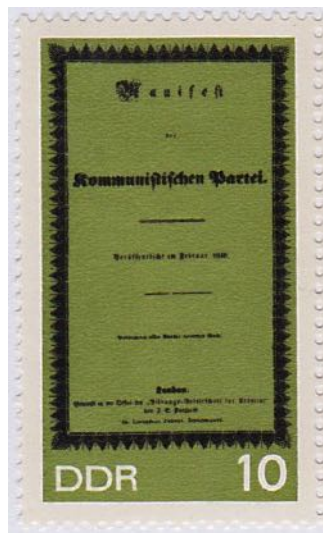
232 Association réunionnaise d'éducation populaire.

233 <http://www.mediapart.fr/journal/france/050413/en-direct-de-mediapart-le-risque-front-national-vu-par-stiegler-et-todd>

234 *Pharmacologie du Front national*, Bernard Stiegler (Flamarion) et *Mystère français*, Emmanuel Todd et Hervé Le Bras (Seuil).

231 *Petite Poucette, génération mutante*.

partagent toutefois l'idée que la révolution conservatrice initiée à partir des années soixante-dix aux Etats Unis d'Amérique et en Angleterre est à l'origine de ce glissement idéologique et électoral vers l'extrême droite. Les néoconservateurs avaient pour mission d'abattre l'Etat providence, pour lui substituer le marché, seul susceptible d'allouer efficacement les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la société. La gauche européenne a repris à son compte les thèses du néolibéralisme, renforcées à partir de l'effondrement du bloc soviétique au début des années quatre-vingt-dix, pour le distiller au peuple, mais à doses homéopathiques. Le débat politique se situant,



dans sa dimension économique, uniquement sur des principes traditionnellement de droite, le FN tente aujourd'hui de profiter de ce basculement du débat public en récupérant la rhétorique dévolue à la gauche internationaliste et révolutionnaire. Tandis que dans les années quatre-vingt il se contentait de vouloir être plus à droite que la droite de gouvernement. Bernard Stiegler estime que les idées néofascisantes se développent selon un processus régressif induit par les mécanismes technico-industriels qui tendent à marginaliser une proportion grandissante des classes populaires autant du système productif que de celui de la consommation. La gauche politique, culturelle et intellectuelle est absente depuis trente ans du débat sur ce qui doit fonder les valeurs de cette nouvelle société qui se dessine sous nos yeux, alors que la révolution conservatrice s'appuie sur la moindre évolution technique ou comportementale. Les clips des groupes de rap à la mode en sont un bon exemple :

« radical » ! Le Palaxa ouvre ses portes en 1993 dans l'espace Jeumon en détournant le « pa la ek sa » que jette alors la jeunesse aux oreilles des institutions, sur le mode du second degré. Dix ans plus tard naît le Sakifo qui signe une mise en conformité marketing et définitive des musiques actuelles avec cette révolution conservatrice qui opère jusque dans l'océan Indien. Il n'y a plus d'alternative, personne ne se plaint, tout le monde y trouve son compte. Il ne faut donc pas s'étonner que la gauche soit aphone. Les conservateurs d'aujourd'hui ne sont pas ceux de la vieille extrême droite, « parias » de la vie politique française, ni des « catholiques zombies » décrits par Emmanuel Todd. Globalement il s'agit d'une population urbaine plus éduquée que ses parents. Emmanuel Todd parle même d'un renversement de la pyramide éducative avec en haut, autrefois le bas, une masse statistique ayant suivi des études supérieures, plutôt sensible aux idées de gauche. Au milieu on retrouve ceux qui ont fait des études techniques ou exercent des professions intermédiaires. Tout en bas se situe une minorité ne pouvant justifier que d'un niveau primaire. C'est ce qui permet au sociologue d'affirmer que le FN ne fera guère plus que ce qu'il a fait en terme de résultat électoraux, puisque ses électeurs potentiels se situent à ces deux derniers niveaux de la pyramide éducative.

Bernard Stiegler n'est cependant pas convaincu. Car selon lui, les frustrations et les souffrances accumulées peuvent trouver, au sein des mouvements d'extrême droite, des oreilles attentives susceptibles de leur apporter des réponses et des solutions, certes inappropriées, mais simples à mettre en œuvre. Le philosophe s'exprime ainsi : « quand on ne sait pas pourquoi on souffre, on s'en prend à son voisin ». Le capitalisme détruit désormais « les constructions attentionnelles » de manière préventive grâce aux médias. « Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible » affirmait ainsi le président de TF1,

Patrick Le Lay. Les médias et la société du spectacle collaborent pour saturer nos vies d'envies, qui généreront nos frustrations, nos ressentiments, nos angoisses. Or, les gens sont à la recherche de perspectives que le monde politique ne semble plus en mesure de produire. Ces perspectives qui donnent une direction et du sens à nos vies.

Mais depuis peu, la société, même si elle a réussi en cinquante ans à inverser ne serait-ce que l'ordre éducatif, est bloquée économiquement. C'est à travers ce qui s'annoncerait comme une crise systémique majeure, qu'Emmanuel Todd prédit, d'une part la fin du FN et d'autre part l'occasion de mettre sur table, une bonne fois pour toute, une nécessaire redistribution des cartes politiques plus favorable à la gauche, pour peu qu'elle en saisisse l'occasion. Cette dernière est héritière de la philosophie des lumières, qui a permis aux valeurs modernes de la science, de la technique, de l'éducation et du progrès social de voir le jour. Il s'agit désormais de le réaffirmer sous une forme probablement « cybernétique », de façon à dessaisir le conservatisme historique de son monopole sur la technique. Car ce dernier n'a pu prospérer comme principe d'organisation sociale irremplaçable, que sur la base d'un mensonge. Le progrès technique indéniable et continu qu'il incarne sert à la fois à assouvir sa soif de débouchés profitables et à cacher les régressions sociales que nécessite cette folle course en avant du « toujours plus ».

Mais, les conservateurs d'aujourd'hui c'est aussi vous et moi, malgré nous ou avec notre consentement, c'est tout le monde. Personne n'est innocent. Nous pouvons difficilement nous mettre à l'écart de ce qui s'est inscrit en script indélébile dans tous les actes de la vie humaine. De la cité du Cœur Saignant aux quartiers chics de Paris, chacun n'aspire qu'à une chose : se faire une place dans la mégamachine et n'avoir « que du bonheur », sa part de pixels, d'octets, de RAM, pour

les plus avancés. Nos vies sont devenues numériques et il est désormais impossible d'entreprendre une action sans compter des quantités de ressources préalables : de crédits, d'informations, de distances, de rentabilité. Les relations humaines n'y échappent pas. La liberté et l'autonomie individuelle ont un coût que l'individu optimise dans ses rapports avec l'autre. Homo-cybernétique est déjà un dangereux malade. Capable des plus grandes innovations, qui ne vont plus cesser de nous étonner, mais aussi prompt aux plus basses régressions. Il est donc urgent de reprendre les commandes de nos vies politiques avant que celles-ci ne soient effacées par un simple « reset », comme la Grèce qui s'est réveillée le mercredi 12 juin 2013 sans radio ni télévision publique, jugées trop coûteuses par son gouvernement.

Il n'appartient qu'à nous citoyens, de prendre en main nos destins. « La révolution est avant tout une affaire individuelle, ça se passe d'abord dans la tête », nous dit Léo Ferré.

Si l'éducation populaire s'est longtemps satisfaite de vivre à l'ombre de ce conservatisme, en le critiquant souvent mais en se contentant des miettes qu'il pouvait lui concéder, l'heure est peut-être venue d'apporter sa contribution à l'édification d'un nouvel imaginaire populaire. Brigitte Croisier et Eric Alendroit se sont exprimés dans les pages du Témoignages du 4 juin 2013 sur le glissement sémantique qui s'est effectué de la volonté initiale d'un groupe de scientifiques et d'acteurs culturels de fêter le 350^{ème} anniversaire de la naissance du peuple réunionnais à la manifestation officielle reformulée en « peuplement ». La statistique a encore gagné, mais le peuple est une réalité qu'on ne peut nier longtemps, sous peine d'être rappelé d'une manière ou d'une autre à l'évidence de son existence. Là encore, nous pouvons faire le choix d'habiter le présent avec nos rêves et nos projets collectifs. Qu'il en fleurisse partout pour nous raconter

ce que nous fûmes mais aussi pour construire ce que nous devons devenir tous ensemble. La révolution conservatrice est parvenue à rendre la politique, l'art de gérer la cité, suspecte. L'engagement associatif, détaché des enjeux électoraux, constitue probablement une solution pour maintenir vivantes et actives nos démocraties.

« La nuit de la servitude et de l'ignorance n'est pas dissipée par une illumination soudaine et totale, mais atténuée seulement par une lente série d'aurores incertaines ». Jean Jaurès, Discours à la jeunesse, Lycée d'Albi (1903).

Que nous reste-t-il à transmettre ?

Comment concevoir l'autonomie à notre époque hypermoderne où se développent paradoxalement l'accompagnement, l'assistance, la prothèse. « Ce qui est contestable ce n'est pas l'assistance à un vieillard qui est tombé dans la rue ; c'est le fait qu'actuellement l'assistance devient un phénomène qui se développe et se ramifie partout », selon Paul Virilio. Comment pourrait-on contester une telle évidence ? Homofaber continue de grandir en nous, en échafaudant toujours de nouvelles stratégies mentales pour affronter les obstacles du réel ou prolonger un corps rendu infirme de plus en plus par les exigences croissantes de la performance économique. L'éducation n'échappe pas à cette contrainte. Des logiciels d'éveil, des sites dédiés au soutien scolaire et bientôt la nounou robot, accompagnent quotidiennement la scolarité de milliers d'enfants et d'adolescents. Faut-il le concevoir comme une concurrence qui pourrait être fatale à l'école, ou bien comme un simple complément. On complète bien son alimentation bien que cela ne se solde pas forcément par une santé meilleure. Nos sociétés ont donc évolué vers, à la fois plus d'autonomie pour l'individu, mais en même temps plus de dépendance à l'égard d'adjuvants de toutes sortes. Le consommateur ne se pose pas de question pour changer de télévision, de téléphone mobile, de véhicule, de lieu d'habitation, de marque de vitamines... puisque la publicité se charge de lui suggérer au moment voulu le produit qui lui conviendrait le plus. Or dans toutes les sphères de la vie publique, les organisations se

questionnent, cherchent à se réformer ou se refonder, car confrontées à un monde nouveau qui nécessite l'invention d'idées nouvelles. Mais personne ne voit, ou n'admet, la donnée fondamentale de notre existence actuelle : l'interdépendance des uns vis-à-vis des autres. Non pas les autres semblables mais les autres différents. L'urbanisation croissante de la planète renforce

par ailleurs ce caractère propre à l'espèce humaine, qui ne peut vivre seule et encore moins enfermée dans des communautés ethniques, religieuses ou dans des castes économiques. Cette ouverture, nécessitée par la progression des échanges économiques, semble irrémédiable. Certains lui opposent un retour au protectionnisme, fondé ou non sur des bases nationalistes, parce qu'ils lui reprochent de sacrifier les populations sur l'autel du profit, de bousculer des équilibres sociaux, culturels et environnementaux établis parfois depuis des temps ancestraux. Ce développement des échanges économiques se fait effectivement du haut vers le bas et du centre vers la périphérie. Existe-il un endroit sur la terre

qui ne serait pas soumis à l'influence des grandes firmes industrielles ? Mais sommes-nous condamnés à la marginalisation face à l'expansion des forces productives globalisées ? Mais de quel NOUS s'agit-il ? Grande question.

Plus de cinquante auteurs et poètes réunionnais se sont prêtés au jeu proposé par la MDA du Port en 2009 pour illustrer l'Agenda associatif 2010. Il en ressort une très grande diversité, une polyphonie des sens et du sens,



un déchaînement heuristique qui nous a fait prendre conscience qu'il pouvait exister autant de « nous » que de « je ». De quel « nous » avons-nous le plus besoin ? Lequel serait susceptible de produire le plus de commun possible ? Qui d'entre tous ces « Nous » incarnerait le mieux l'intérêt général et qui pourrait en décider légitimement ? La question ne se posait plus jusqu'à cette fin du XX^{ème} siècle, mais le désordre généré par la révolution conservatrice, au sein même des institutions démocratiques, remet en question les éléments les plus fondamentaux de notre « communauté de destin ». La déclaration de Robert Schuman lors de la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) le 9 mai 1950 énonçait le vœu que la mutualisation de ces moyens stratégiques au niveau de l'Europe devrait permettre à ses habitants de ne plus connaître la guerre. Mais qu'en est-il advenu ? Les européens ne sont-ils pas, pour les mêmes raisons de crise financière et économique, en train de mener une guerre budgétaire aux plus affaiblis de ses membres ? « L'opposition séculaire entre l'Allemagne et la France » a-t-elle été éliminé ?

Dans la recherche de ce sens commun, certaines communautés essaient de tirer à elles un peu plus de bannière étoilée. Ainsi, le Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE), lors de la journée de l'Europe, appelle à l'avènement « d'une société européenne ouverte à l'Absolu et axée sur la vérité, sur la justice, sur la solidarité et la liberté²³⁵ » parce que « Jésus-Christ est la source d'espérance pour l'Europe ». L'Europe qui s'était donnée pour mission d'incarner l'intérêt général du peuple européen vacille entre ses détracteurs, qui rêvent de refondation nationale et ceux qui souhaitent la récupérer pour servir des intérêts bien éloignés d'un quelconque intérêt

général. Or, ces institutions sont à nouveau convoquées par l'Histoire pour montrer au peuple les conditions de viabilité de ce destin commun. Mais tout ce que l'Europe a construit en 60 ans, elle est en train de le démolir progressivement et brutalement, sans compensation pour les dommages occasionnés par de tels bouleversements. Tout cela au nom de la doctrine libérale conservatrice, extrêmement intolérante en ce qui concerne les déficits publics, mais d'une manière générale de toute l'économie dédiée à l'intérêt général. Ce changement de braquet initié dès 2008, nous faisant oublier au passage les injonctions du « rattrapage structurel », appelle à une réaction tout aussi radicale de la société civile.

Pour le philosophe, économiste et psychanalyste d'origine grec, Cornélius Castoriadis, la seule solution souhaitable pour nos sociétés est dans l'acquisition de la part des individus et groupes d'une autonomie de pensée, d'action et de décision. Mais cela « présuppose le développement de la capacité de tous ses membres à ses activités réflexives et délibératives »²³⁶. Castoriadis s'est attaché à mettre en évidence, dans les années 50, le rôle aliénant de la bureaucratie, à la fois dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques comme aux Etats Unis d'Amérique, qui freine la démocratie dans son expression spontanée. Selon lui, si au XIX^{ème} siècle la lutte entre les détenteurs de la force travail et ceux du capital a pu produire, d'une part un mouvement social fort et d'autre part des avancées considérables en matière de droit sociaux, la société de consommation qui en découla au XX^{ème} siècle a engendré un autre type de rapport conflictuel, celui qui oppose dirigeants et exécutants, que seule l'autogestion ouvrière pourra renverser. Sous quelles conditions ?

235 Source : <http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/63-ans-apres-Schuman-l-Eglise-souligne-la-communaute-de-destin-des-Europeens-2013-05-09-957839>

236 *L'autonomie, nouvelle utopie*, Sciences Humaines N° 220, octobre 2010.

Castoriadis veut prendre de la hauteur pour observer l'ensemble des rapports humains et pas uniquement ceux qui ont lieu au sein de l'entreprise capitaliste. Le vivant dans son ensemble l'intéresse. Or, chaque être vivant est apte à créer son monde et chaque création porte la singularité de son créateur. Il en déduit donc que l'homme est en mesure de « créer des significations, un imaginaire social qui serait le socle de la vie collective. »²³⁷ Il raconte lors d'un entretien sur France Culture que l'intuition d'un « imaginaire radical » lui est venue à l'occasion d'une promenade dans les rues de Bangkok des années 50. En observant les innombrables pagodes traditionnelles de la ville il lui vint à l'esprit que cet architecture ne pouvait être que le résultat d'un imaginaire collectif. Et que cela était propre à une organisation sociale et à un imaginaire asiatique. L'occident aurait tendance à pratiquer la « castration de l'imaginaire » par la raison, le découpage des faits en pièces analysables, l'optimisation d'un mode de recherche amputée de ces autres « possibles » et de ces autres « impossibles ». Tout acte de progrès est soumis ainsi au contrôle préalable du surmoi : « tu ne désireras pas cela »²³⁸. L'autonomie « castrée » ne peut aboutir qu'à la frustration. Ce qui fait dire au psychanalyste



que tout engagement vers l'autonomie radicale ne peut se faire sans une analyse préalable pour « liquider » ce surmoi frustrant et remettre un pied dans l'enfance des possibles. Mais peut-on le faire sans analyste ou d'une manière plus générale sans médiation ?

237 *Le bon plaisir de Cornélius Castoriadis*, France Culture, 20 avril 1996. 3 heures d'entretien à écouter sur Youtube.

238 Idem.

Francisco Varela²³⁹ qui participe à l'entretien affirme que la dualité humaine, à fois biologique et psychique, le conduit à attester qu'il existe un principe auto-organisateur de la vie » et que d'une certaine façon le sens s'enracine dans l'origine de la vie. Aussi chaque vie humaine est porteuse du sens, intrinsèque au vivant. Nul besoin donc d'aucune autre transcendance ! Sauf que nous n'en prenons conscience qu'au contact de l'autre et ce sens ne prend son sens qu'à son contact. Alors pourquoi piétine-t-on depuis des millénaires à trouver le bon système politique, celui qui permettrait l'expression de toutes les individualités, de toutes les autonomies ? Les Grecs ne l'avaient-ils pas trouvé avec leur agora, les Africains avec leur conseil des sages ?

Les institutions naissent et meurent comme les cellules et les être vivants. L'homme poursuit comme une chimère le principe organisateur de la vie. Mais à chaque fois qu'il s'en approche, celui-ci s'évanouit ne laissant que peu d'indices pour le retrouver. Il faut alors tout recommencer. Il s'agit du principe même de la démocratie. L'existence d'un imaginaire démocratique suppose l'existence d'un milieu de vie propice à la démocratie. C'est le rôle que peut jouer une MDA à l'échelle d'une ville, nouveau temple de l'imaginaire où l'on « sacrifie l'égo » sur l'autel de la raison collective, l'intérêt général. L'allégorie peut paraître un peu forte, mais je n'ai ni le temps ni la place de vous faire un dessin, car l'homme psychique, faute de trouver le sens de Sa vie, est prêt à mettre sa carcasse biologique au service de n'importe quel maître qui lui promettrait la découverte du sens de la Vie.

Une société autonome ne peut être fondée que par l'activité autonome des membres qui la composent. Cela suppose, non pas de faire le deuil, mais faire un peu « carême » des distractions, du cynisme,

239 Bilogiste, neurologue et philosophe chilien.

du conformisme, de la course à la consommation. Qu'en son sein « l'économique cesse d'être la valeur dominante et exclusive » pour laisser la place à la recherche de la convivialité, de l'amitié, de la compassion. Car sans elles il ne pourrait y avoir de vie humaine au sens où les civilisations l'ont accompagnée depuis plus de 10 000 ans sur l'ensemble de la planète. Aujourd'hui, tout groupe humain chargé des intentions positives de transmettre ce que l'humanité a imaginé et créé, porte en germe le sens de la civilisation qui est en train de naître de nos mains.

La vie associative, la défense de l'intérêt général se retrouve donc au centre de toute cette agitation intellectuelle où la pensée vacille, grande ou petite, savante ou ignorante, éclairée ou obscurcie, raisonnée ou intuitive, geek ou romantique, mais personne ne la perçoit encore. A moins que... Cornélius Castoriadis, se référant à la philosophie chinoise, raconte : « les rois puissants, sont des rois devant lesquels tout le monde tremble, les rois très puissants, tout le monde chante leurs louanges, mais les vrais rois, personne n'en parle. »

« C'est le propre de la domination que le désastre est le plus souvent la meilleure chance des dominés. »
Frédéric Lordon.

Que nous est-il permis d'imaginer ?

Une orientation forcée et sans équivoque vers le « social business », mais que pouvons-nous reformuler selon nos valeurs, les contraintes du contexte et les opportunités qui s'offrent réellement à nous ? En effet, les échanges économiques et monétaires ne sont pas à exclure des lois du vivant. Mais elles n'en sont pas plus des lois naturelles comme aiment à le répéter leurs promoteurs. Que faire, face à une révolution conservatrice qui est entrée dans une phase extrêmement dévastatrice des organisations sociales ainsi que de l'environnement ? Son rêve consisterait à reformuler un projet républicain et démocratique par le sacrifice des acquis sociaux et civilisationnels dans leur ensemble, pour remettre d'une certaine façon les compteurs de l'humanité à zéro. L'exemple, américain, chinois ainsi que l'opulence high-tech des nouvelles métropoles du monde nous force à croire en un salut technologique du capitalisme. Que nous est-il permis de lire entre les lignes des enseignes lumineuses de nos centres commerciaux ?

Deux économistes de l'université de Princetown, Willian Baumol et William Bowen, ont mis en évidence une théorie qu'ils ont intitulé « la maladie des coûts²⁴⁰ ». L'étude comparée de l'évolution des coûts et de la productivité entre le secteur industriel et celui des services aux Etats Unis indique, pour le premier, une tendance à la décroissance, alors que le second est en augmentation constante de 1978 à 2008. Les gains de productivité des activités manufacturières tiennent principalement à la mécanisation et désormais à l'automatisation des tâches techniques qui ont permis de produire d'innombrables objets de consommation finale à un coût sans

cesse réduit. Ces chercheurs prennent en exemple l'ordinateur, devenu appareil domestique au même titre que la machine à laver dans les pays développés. Il fallait en 1970, 1,24 vie de travail pour s'offrir une unité capable de traiter un million d'instructions à la seconde, alors qu'en 1997 son coût était ramené à 27 minutes de travail au salaire moyen américain. Des secteurs comme la santé, l'éducation ou la culture voient au même moment leur productivité stagner alors que leur coût humain de production augmente. Ainsi, les services hospitaliers ont vu leur coût croître de 300% sur la même période, celui de l'enseignement supérieur de 250%. Toutes les activités artisanales souffrent en outre de cette impossibilité à réduire significativement le facteur humain, en dehors du recours au travail illégal ou de la subvention, car leur existence en dépend. Il semble difficile d'imaginer un salon de coiffure, un garage automobile, un commerce de proximité, un PMU sans êtres humains pour vous accueillir et vous servir. Fait inquiétant, « la maladie de Baumol » explique aussi la quasi-destruction, non créatrice pour l'heure, des petits réparateurs, en raison du coût du travail supérieur aux prix de vente des appareils domestiques neufs.

Les tentatives d'optimisation et de réduction des effectifs au sein des services marchands ou non marchands se sont traduites jusqu'à présent par l'allongement des délais de livraison, l'extension des files d'attente, où le choix de se faire opérer à l'étranger pour les plus riches. L'Inde développe ainsi depuis plusieurs années le secteur du « safari scalpel » estimé à plus de 45 milliards d'euros, en croissance à plus de 35% l'an. Après les usines, l'occident s'apprêterait-il à délocaliser ses services stratégiques ? La réalité est que le

²⁴⁰ *Les robots ne jouent pas la Traviata*, Pierre Rimbert, Le Monde diplomatique, juin 2013.

système de prise en charge collective des services, fondé sur la croissance et les gains de productivité, touche à sa fin dans les conditions actuelles de partage de la valeur ajoutée, plus favorable au capital. Ce qui fait dire à Baumol que : « l'inquiétante morale de l'histoire est que parmi les productions les plus vulnérables à la maladie des coûts se trouvent certains attributs des sociétés civilisées. »

En 1848, le romantique Lamartine, alors député, s'exprimait à l'Assemblée nationale à propos de l'économie qu'il qualifiait de « science de la fraternité²⁴¹ » dont l'objet devait servir à l'enrichissement de tout le peuple et non pas seulement de quelques privilégiés. Dans ce même hors série d'*Alternatives économiques*, Daniel Cohen perçoit une croissance post-industrielle qui ne nuirait ni à l'environnement ni au lien social et serait bâtie sur l'éducation ou encore la santé. Mais l'économiste en mesure aussi les limites car « ces secteurs entrent difficilement dans la logique capitaliste » confrontée à son ultime contradiction bien plus anthropologique qu'économique : que faire de l'Homme ?

Mumbai, capitale économique de l'Inde se hisse parmi les plus grandes métropoles mondiales, comptant 22 millions d'habitants dont la majorité vit encore dans des bidonvilles, préfigure, probablement pour le pire ou le meilleur, ce que sera le destin humain pour le XXI^{ème} siècle. Il est bien évident que sa croissance opulente connaîtra aussi une fin, mais pour l'instant le capitalisme s'y réincarne, sans y perdre semble-t-il son âme puritaine des origines. Ainsi, pourrait-on lire dans vingt ou trente ans un Max Weber indien ou chinois se questionnant pour savoir comment l'Europe, qui inventa la modernité, a-t-elle pu être reléguée au statut de figurante dans le concert des nations hyper-modernes ? Il y aurait de quoi se retourner dans sa

tombe. Mais ce qui se déploie aussi en Chine, comme en Inde, c'est l'élévation de l'exploitation humaine au premier rang des valeurs de cet hypercapitalisme qui ne conçoit plus la société autrement que composée de deux catégories d'individus : les sur-hommes et les sous-hommes. Les premiers, s'affichent en gigantesques panneaux publicitaires, occupent les colonnes des magazines à la mode et les écrans du cinéma ou de la télévision. Les seconds, n'existent qu'en fonction de leur pouvoir d'achat. Cependant, 30% de la population mondiale sera constituée de la classe moyenne des pays émergents dans les dix ans à venir. Cette masse éduquée, mobile, entreprenante et mondialisée n'aspire qu'à une chose : consommer ! C'est pour elle que les entreprises européennes et nord américaines délocalisent. Ce n'est pas qu'une question de coût de travail attractif. C'est aussi des millions de nouveaux clients, pour qui, une ère d'extase consumériste s'ouvre après des années de grands sacrifices supportés parfois dans l'exil, le dur labeur, et un effort de rationalisation de leurs besoins pour rattraper le matérialisme occidental tant désiré. Ce monde, ils sont allés le chercher aux Etats Unis, au Canada, en Europe pour le ramener chez eux et inventer leur modernité. Or cette modernité n'est pas celle des Lumières. Elle serait plutôt celle des « anti-lumières²⁴² », théorie de Johann Gottfried Herder (1744-1803) érigée contre « la philosophie des Lumières ». Ce pasteur allemand figure parmi les premiers penseurs d'une modernité « communautarienne, historiciste, nationaliste, une modernité pour laquelle l'individu est déterminé et limité par ses origines ethniques, par l'histoire, par sa langue et par sa culture ». Ses thèses trouveront un écho favorable auprès des courants conservateurs, réactionnaires, voire fascistes au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Les nouveaux maîtres du monde sauront-ils inventer leurs

241 *Une brève histoire de la croissance*, Denis Clerc, Alternatives économiques, HS N° 97, 2013.

242 *Contre les lumières, une autre modernité*, Sciences Humaines N° 173, juillet 2006.

lumières, leur humanisme, leur universalité ?

Les « événements violents impliquant particulièrement les jeunes » au début de l'année 2012 et les « dérives du système financier international » semblent motiver les instances représentatives du monde associatif réunionnais, en particulier ceux qui se réclament de la mouvance de l'éducation populaire à « agir au plus vite » pour les « laissés pour compte ». C'est en ces termes laconiques que s'exprimait le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement dans sa lettre d'invitation au colloque sur l'éducation populaire du 5 et 6 octobre 2012. Du côté de Strasbourg, lors de l'inauguration de la grande mosquée de la ville, le ministre de l'intérieur Manuel Valls dit : « Je veux des aumôniers français, des imams français formés, et à terme je veux des financements français²⁴³ ». Patrick Viveret²⁴⁴ estimait, lors des Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire de 1998, qu'il était temps de passer « de l'étape de la démocratie comme pacification minimale à l'étape de la démocratie conçue comme espace public réunissant les conditions pour que les êtres humains organisent d'une façon positive et non destructrice le rapport entre leur intelligence et leur émotion. » La tâche qui s'imposerait aujourd'hui à l'éducation populaire serait d'éduquer « au métier de vivre²⁴⁵ » et au droit de vivre en pleine conscience de son humanité. Y sommes-nous disposés ? Je ne le crois pas.

Cette conscience de soi en tant qu'être humain ne doit pas être qu'une conscience d'appartenance à l'espèce dominante de la planète, ce qui nous réduirait à notre vie biologique. Nous méritons certainement plus. La connaissance du soi culturel ne peut pas non plus se

limiter à une tradition propre à une communauté, fondée sur son caractère territorial, ethnique, religieux ou philosophique. Croire que les potentialités du monde nous seraient accessibles tout en étant fermés à l'altérité est une erreur grossière régulièrement commise par tous les collectifs. Je serais curieux d'échanger avec l'UJ2R²⁴⁶ quand leurs représentants exultent en évoquant « le ciment culturel, identitaire et spirituel²⁴⁷ » se rapportant à leur combat réunionnais. Je reste aussi dubitatif quand je lis les propos de Jean Saint-Marc dans les colonnes du Quotidien du 4 juillet 2013 s'exprimant au sujet de l'avenir du Parti communiste réunionnais (PCR), qui doit « mettre en place un organisme de formation, non pas pour former des moniteurs de colonie mais pour inculquer une philosophie qui sait d'où elle vient et où elle veut aller. » Vous vous trompez, serais-je tenté de lui souffler. Le pays a besoin avant tout de bons animateurs de centres de vacances, éclairés par les valeurs philosophiques que vous défendez. Parce que personne d'autres que vous ne le fera. Autrement, nous condamnons ce pays à voir proliférer des bandes de « ti zan », orphelins politiques, errant de la rue aux plateaux télé, à la recherche de la rencontre qui les fera définitivement « avancer » : vers quoi ?

« Promes sé dèt ». Devise de devineur.

²⁴³ Libération.fr, 27 septembre 2012.

²⁴⁴ Patrick Viveret, *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, p. 131.

²⁴⁵ Patrick Viveret.

²⁴⁶ Union des jeunes résistants réunionnais.

²⁴⁷ Séminaire consacré aux 50 ans de l'AREP.

« Maloya la pa nou la fé... »

Qu'est-ce qui peut bien pousser un individu à donner de son temps pour se consacrer à une œuvre d'intérêt général ? Il serait naïf de croire que ce dernier ne court après aucun avantage. Mais ce qui le différencie fondamentalement d'un individu qui serait dans la situation inverse de vouloir vendre ce temps contre une rémunération, c'est sa capacité à différer cet hypothétique profit. Cela suppose néanmoins que dans la majorité de son temps, il ne soit pas occupé à trouver les moyens de satisfaire ses besoins primaires. Ce qui au néolithique correspondait à savoir chasser et cueillir. Aujourd'hui, quand l'individu se trouve dans l'impossibilité de vendre ses compétences productives, son instinct de survie s'affère à faire des photocopies au profit d'institutions dans l'espoir de correspondre à leurs critères de distribution de l'aide publique, seule ressource légale disponible pour pouvoir satisfaire ses besoins. Au-delà de ce cas extrême où se trouvent tout de même près de 9 millions de personnes en France et la moitié de la population réunionnaise, ceux qui sont à l'abri du besoin s'engagent en sacrifiant une part de leur confort dans l'espoir partagé d'en apporter un peu à ceux qui n'en ont pas. Il ne s'agit pas là de charité.



La logique du don qui sous-tend cette action généreuse est une anticipation collective naturelle qui cherche à se détacher de la nécessité. Elle est naturelle parce qu'elle n'est dictée par aucun commandement et elle tient la nécessité à

distance pour pouvoir rompre avec l'urgence¹⁸¹. Mais l'urgence peut être instrumentalisée comme marqueur du temps. C'est à sa cadence qu'on distribue des colis alimentaires, qu'on appelle « au secours ! », qu'on fait une grève de la faim... L'urgence instrumentalisée devient alors mode de gouvernance prompt à rétablir un dialogue factice entre « dominants » et « dominés ». Dans cette guerre civile sans arme, la politique de l'urgence devient alchimie de la précipitation. Les associations inscrites dans un rapport institutionnel durable se tiennent généralement à l'écart de ces agitations.

« Qui sème le temps récolte le tempo... » a si bien dit MC Solaar. Le projet associatif a cela de singulier. La maîtrise rythmique, le recours aux syncopes, aux roulements et acrobaties, tantôt binaires, parfois ternaires et des fois avec couacs et « canards », font tourner l'action collective à contre-pied des institutions. « L'art commence à partir du moment où on ne peut plus l'expliquer. Sans cela, tout le monde réussirait », constate François Truffaut. Mettre à distance, différer ou annihiler son profit personnel, dire « stop ! », voilà comment débute l'aventure associative. C'est bien différent de la prédation libérale, jamais rassasiée et adepte des contorsions les plus scabreuses. Le philosophe Lucien Sève ne sait plus par quel bout prendre le libéralisme qu'il qualifie de « doctrine à double face¹⁸² ». Il s'agit depuis ses origines d'une liberté d'hommes blancs, de citoyens, de propriétaires. John Locke qui en pose les fondements au XVII^{ème} siècle est

181 A voir : Penser la vitesse, Paul Virilio, documentaire réalisé par Stéphane Paoli.

182 Chérir la liberté et justifier l'esclavage, Lucien Sève, à propos de Contre histoire du libéralisme, Doménico Losurdo (La Découverte) dans Le Monde diplomatique, juin 2013.

actionnaire de la Royal African Company, spécialisée dans la traite négrière. Tocqueville voit dans l'Amérique « le berceau vide d'une grande nation ». Georges Washington s'insurgeant contre les Anglais : « nous ne sommes pas leur nègres ! » Mais il y a pire : « La race européenne a reçu du ciel ou acquis par ses efforts une si incontestable supériorité sur toutes les autres races qui composent la grande famille humaine que l'homme placé chez nous, par ses vices et son ignorance, au dernier échelon de l'échelle sociale est encore le premier chez les sauvages », encore Tocqueville. Mais dans une économie mondialisée, le libéralisme n'a plus besoin de son fonds de commerce raciste pour justifier la barbarie. Dans un entretien à Médiapart¹⁸³, Georges Zimra parle de son livre *Le Marché de la folie*. Ce psychiatre et psychanalyste interroge les modèles de comportements qu'il nous est demandé d'adopter dans notre société libérale. Adaptabilité, souplesse, performance, conformité, flexibilité, capacité à régler soi-même ses problèmes, contre divertissements permanents, voilà rapidement croqué les contours de ce nouveau contrat social globalisé. Et cela plaît et « tout ce qui sort du conformisme devient trouble ». Le moindre écart est perçu comme déviance, imperfection qu'il convient de modifier rapidement pour rétablir un niveau maximum de performance, qu'il s'agisse d'un individu comme d'une organisation. Cela nous rappelle la scène de la chaîne de montage du film de Charlie Chaplin *Les temps modernes*. Par certains aspects, c'est déjà une histoire ancienne. La fabrique du consentement se fait aujourd'hui par un étayage médiatique invariable comme le démontre le documentaire de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, *Les nouveaux chiens de garde*. Plus besoin du tripalium. En 1972, Gilles Deleuze et Félix Guattari 1972 s'étaient fait leur idée sur la question : « La première évidence est que le désir n'a pas pour

183 *La déviance réduite au silence*, entretien à Médiapart par Antoine Perraud, 20 juillet 2013.

objet des personnes ou des choses, mais des milieux tout entiers qu'il parcourt, des vibrations et flux de toute nature qu'il épouse, en y introduisant des coupures, des captures (...). En vérité, la sexualité est partout : dans la manière dont un bureaucrate caresse ses dossiers, dont un juge rend la justice, dont un homme d'affaires fait couler l'argent, dont la bourgeoisie encule le prolétariat, etc. » Le milieu associatif pourra-t-il résister encore longtemps aux avances du marché libéral ?

Phillipe Corcuff¹⁸⁴, sociologue, a étudié les différentes façons contemporaines de résister au système. Ce spécialiste de « la gauche », de l'altermondialisme et du courant libertaire affirme sans aucun détour qu'il va falloir « changer de logiciel¹⁸⁵ », penser autrement. Il distingue quatre « automatismes » caractéristiques de la critique sociale actuelle que sont : le conspirationnisme (les théories du complot, tendance sans doute la plus dominante et transversale à l'ensemble des idéologies politiques), l'essentialisme (tentation à la généralisation et au mépris des particularités), le présentisme/nostalgisme (une modification du rapport au temps, un enfermement dans le présent, une consommation continue des événements, une tyrannie de l'immédiateté corrélée à la nostalgie du passé) et enfin le collectivisme (réaction contre l'individu, exaltation traditionnelle du collectif). Ces différents positionnements font que la gauche n'avance plus, ni sur le terrain des idées et encore moins sur le terrain de la réalité. Les pistes de réflexion qu'il propose à l'exploration font appel indirectement à la culture associationniste. Comment créer du commun à partir de la pluralité humaine ? « Comment envisager des institutions publiques qui ne soient pas un Etat » ? Monsieur Corcuff, je suis heureux de vous apprendre que cela s'appelle une association ! La question posée par Marx en 1844, repris par

184 Maître de conférences de sciences politique à l'IEP de Lyon.

185 Les sciences sociales, la critique et l'engagement aujourd'hui, Philippe Corcuff, Médiapart 14 août 2013.

le chercheur dans sa conférence, qui consiste à savoir comment désaliéner les sens de l'individu asservi aux besoins de la marchandisation, trouve déjà sa réponse dans la pratique de nos mouvements.

Mais la révolution conservatrice n'est pas prête à lâcher le morceau de si tôt. « L'erreur populiste consiste précisément à ignorer les contraintes de ce type et à imaginer que nous pouvons créer une grande société sans tenir compte de la résistance du matériau humain, en oubliant que nous construisons avec le bois tordu de l'humanité. ¹⁸⁶» Sagit-il du même bois dont parle cet ancien président de la Chambre d'agriculture de La Réunion ? « C'est impossible de passer de passer la rivière. Mais si il y a un bâton plein de merde qui arrive, vous le ramassez, vous passez la rivière et quand c'est fini vous le jetez et vous lavez vos mains¹⁸⁷ ». Fallait-il nécessairement jeter le bâton ?

En attendant, baton la sanz lo bout !

« L'opinion est très lente à changer de point de vue, mais elle se réveillera » Jacques Vergès.

¹⁸⁶ Philip Petit, La vie des idées, septembre 2011.

¹⁸⁷ Angélo Lauret, co-fondateur de la CGPER, JIR du 25 août 2013.

Rédaction : Pascal Mariamal - **Maquette** : Maryse Augustin - **Illustrations** : première de couverture (montage graphique à partir d'une photographie de Jean Legros mise à disposition par Patrick Legros; intérieur et dernière de couverture (timbres de l'ex-RDA issus de la collection de Philippe Dodet) - **Correction** : Serge Fabresson, Béatrice Mariamal, Elise Salmon - **Tirage** : 150 exemplaires - **Impression et finitions** : Maison des associations du Port.
Dépôt légal : octobre 2013.



Edition MDA du Port
7 avenue Louis Aragon
Centre du Coeur Saignant
97420 Le Port
Tel : 0262 43 89 72
mdaport@orange.fr

Prix : 15 euros

ISBN : 978-2-9535361-7-1